Supplément Radio-Télévision

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14081 — 6 F — DIMANCHE 6 - LUNDI 7 MAI 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La Lettonie à son tour

VOILA donc la Lettonie, à son tour, « indépendante ». Après la Lituanie et l'Estonie, la troisième République balte a franchi le Rubicon vendredi 4 mai. Elle s'est réattribué de facto une souveraineté qui, quoique niée par Moscou depuis cinquante ans après avoir été effective de 1920 à 1940, n'avait jamais perdu, à ses propres yeux, d'existence juridique. Si elles ont le même objectif – la restauration nationale pleine et entière – les trois Républiques sœurs le poursuivent, chacune à sa manière.

La Lituanie avait, le 11 mars, brutalement claqué la porte de l'Empire. Face au blocus énergétique imposé par Moscou, et qui la menace de mort lente, elle est revenue quelques pas en arrière, en acceptant de suspendre, pour un temps, les mesures votées par son Parlement. L'Estonie s'est engagée le 30 mars, avec plus de prudence et de discrétion, sur le chemin de l'indépendance. Les Lettons, quant à eux, ont jugé plus utile d'être prudents que discrets. Tout en sablant le champagne dans la liesse, ils ont multiplié les précautions envers le Kremlin.

ADOPTÉ à la quasi-unanimité des votants – ses adversaires ayant délibérément boycotté le scrutin, – le rétablissement de l'indépendance est assorti d'une « période de transition », que les dirigeants lettons espèrent, bien sûr, la plus brève possible. Dans leur esprit, ce sursis doit permettre de négocier avec Moscou les modalités de la sécession, dans le cadre de la législation soviétique et tout en prenant au mot M. Gorbatchev, qui prétend accepter une « différenciation des liens fédéraux » existant aujourd'hui au sein de l'Union soviétique.

En conséquence, Riga propose l'ouverture immédiate de pourparlers avec Moscou. Autre geste à l'adresse du Kremlin : pendant la transition, les lois soviétiques, compatibles avec l'ancienne Constitution de 1922, resteront en vigueur en « République de Lettonie ».

LES prudences lettones s'expliquent aisément. Le président du Parlement local, M. Gorbounov, et ses amis savent qu'ils jouissent d'une moindre marge de manœuvre que leurs voisins lituaniens pour une raison aussi simple qu'impérieuse : les Lettons de souche ne sont chez eux que légèrement majoritaires (52 %) aux côtés d'une forte minorité russophone, dont environ un tiers de Russes. Les exils massifs du passé, la russification par les immigrants et la présence d'un gros contingent de soldats soviétiques ont donné à la Lettonie cette configuration démographique particulière.

La Lettonie se montre d'autant plus apaisante envers Moscou qu'elle a tiré les leçons de l'épisode lituanien. Sans illusions sur une éventuelle aide extérieure, elle sait que l'Occident n'est pas plus prêt à « mourir pour Riga » que pour Vilnius. Cela ne l'empêche pas, tout en maintenant le dialogue avec Moscou, de vouloir défendre sa cause auprès des démocraties. Ainsi rappelle-t-on à Riga que le sort des pays baltes est une « question internationale » sur laquelle l'Europe tout entière a son mot à dire. Il n'empêche : face à l'intransigeance soviétique, réaffirmée vendredi par M. Iakovlev, l'homme en charge du dossier balte, les trois Républiques devront compter avant tout sur elles-mêmes. Voilà pourquoi elles ont choisi de se serrer les coudes.

Lire nos informations page 3

M 0146 - 507 0 - 6,00 F

L'avenir de l'Afrique du Sud

L'ANC est prête à renoncer à la lutte armée

Le gouvernement sud-africain et le Congrès national africain (ANC), qui ont conclu, vendredi 4 mai au Cap, une première série de conversations exploratoires, ont identifié les obstacles à l'ouverture de vraies négociations pour la préparation desquelles un groupe de travail a été créé. Selon un communiqué commun, les deux parties se sont engagées à « lutter contre la violence et l'intimidation d'où qu'elles viennent ».

LE CAP

de notre correspondant

La glace est rompue entre le gouvernement et le Conseil national africain (ANC). Trois jours de discussions directes sont apparemment venus à bout de plusieurs décennies de mépris et de haine. Dans un communiqué commun diffusé, vendredi 4 mai, à la fin de ces premiers entretiens, les deux parties ont annoncé leur *« engagement à lutter contre la violence et l'intimidation, d'où qu'elles viennent ».*

Un groupe de travail qui devra remettre ses conclusions d'ici au 21 mai a été chargé d'émettre des recommandations sur *« la définition du délit politique »*, d'étudier *« les mécanismes de libération envisageables pour les prisonniers politiques »* et la question de *« l'immunité en matière de délits politiques »*. Une *« immunité temporaire »* sera accordée aux membres du comité national exécutif (NEC) de l'ANC résidant à l'étranger afin de leur permettre de rentrer en Afrique du Sud, d'y exercer des activités politiques et de prendre part aux négociations.

Le gouvernement s'engage également à *« revoir la législation sur la sécurité »* et à permettre des activités politiques *« normales et libres ». « Le gouvernement réitère ses promesses de travailler à la levée de l'état d'urgence »* en vigueur depuis bientôt quatre ans, indique le communiqué.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Lire la suite page 4

La Roumanie avant les élections

M. Ion Iliescu accepte de rencontrer l'opposition

A deux semaines des élections, les dirigeants roumains paraissent vouloir changer d'attitude à l'égard des contestataires. Selon Radio Bucarest, des pourparlers entre le président Ion Iliescu et l'opposition regroupée au sein de l'« Alliance nationale pour la proclamation de Timisoara » devraient s'ouvrir mardi 8 mai. Les discussions porteront sur le scrutin du 20 mai et sur la démocratisation.

Voyage au pays des « frontistes »

OLTENITA

de notre envoyé spécial

Ce n'est même pas à 50 kilomètres de Bucarest, mais des années-lumière semblent séparer les chantiers navals d'Oltenita de la capitale. Environ 30 000 ouvriers y travaillent. Les installations ont – aux dires même du directeur – *« facilement vingt ans de retard ».*

Sur le Danube, quelques navires sont en construction. Deux sont destinés à être exportés vers l'URSS, un autre vers l'Autriche. C'est ici que furent construits les bateaux de Nicolae Ceausescu : un pour la mer Noire, deux pour le Danube, deux pour les lacs ! Fierté du directeur : le Mercure d'or international, récompense gagnée à Moscou en 1980.

Ici, comme apparemment dans la plupart des grandes entreprises roumaines, les cadres semblent décidés à voter pour l'un des candidats de l'opposition aux élections du 20 mai, mais les ouvriers « en tiennent » tous ou presque pour M. Ion Iliescu, le président intérimaire, et le Front de Salut national, qui assurent l'essentiel du pouvoir depuis la chute du dictateur.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 3

Levée de deuil à Ouvéa

Un an après l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwéné Yeiwéné l'île n'est pas guérie mais convalescente

M. Jacques Lafleur, député (RPR) de la Nouvelle-Calédonie, signataire des accords de Matignon avec le FLNKS, a été reçu le 4 mai par M. Michel Rocard. Il a rendu hommage à Jean-Marie Tjibaou, assassiné il y a un an, et qui, a-t-il dit, lui « manque ». Ouvéa, lieu du drame, commence tout juste à se dégager du passé.

OUVÉA

de notre envoyé spécial

Le matin, le pasteur Tom a sillonné le district de Fayaoué à bord de sa camionnette bâchée pour livrer du matériel de bureau à la mairie, puis au presbytère catholique. L'après-midi, il a emmené sa classe du collège d'Ebenéza au bord du lagon huileux, le temps de glisser sous pellicule l'incandescente beauté des rivages de l'île. Les écoliers offriront la cassette vidéo aux familles australiennes qui les recevront en juin prochain à Canberra.

Bien sûr, le pasteur Tom n'avouera jamais qu'il est l'un des artisans les plus infatigables du réveil d'Ouvéa. Avec son sourire angélique et ses yeux grand écarquillés, prêts à s'émouvoir du premier souffle d'air ou de la rumeur du récif, on le dirait tout entier contemplatif. Pourtant, il fallait le voir l'an dernier décréter la mobilisation générale contre le mystérieux mal qui commençait à gangréner l'île.

Hébété de douleur après la sanglante opération *Victor* (1), puis accablé de honte après le double assassinat de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné, Ouvéa était comme à la dérive, corps inerte et déréglé à la fois. Les noix de coco tombaient sur le bord de la route sans que personne ne les ramasse. Au sein des familles déchirées, la loi du soupçon s'était substituée à celle de la coutume. Les guerriers enterrés, les petits voyous sortaient de l'ombre. Ici un viol collectif, là la mise à sac des écoles.

FRÉDÉRIC BOBIN

Lire la suite page 8

(1) 21 morts, le 5 mai 1988, lors de l'assaut contre la grotte de Gossanah.

Vers un accord entre la France et la Grande-Bretagne

Un projet de « super-Concorde »



Lire nos informations page 15

Le Brecht de la fête

« Maître Puntila et son valet Matti » à l'affiche du Théâtre de la Criée à Marseille
Défense et illustration de l'auteur par le metteur en scène

par Marcel Maréchal

Il y a eu déjà dans ma vie deux rendez-vous avec Brecht : en 1972, *Maître Puntila et son valet Matti* et, en 1982, *la Vie de Galilée*, deux spectacles que nous avons présentés à Lyon, Marseille et Nanterre. Me voici à la veille d'un nouveau rendez-vous, né d'un désir profond, amoureux, fraternel, qui ne doit rien aux circonstances.

J'ai une véritable intuition sympathique pour Brecht. Si je reviens à lui aujourd'hui, ce n'est ni par esprit partisan, ni par conformisme, ni pour rendre une visite obligée à un père malade. Mais moi qui me suis toujours tenu à l'écart des idéologies et des chapelles, à l'opposé de tout esprit matérialiste, je vois qu'il y a chez Brecht quelque chose d'essentiel, d'insurpassable, qui a bouleversé ma vie. En lui, il y a Rimbaud, il y a Goethe, deux poètes qui sont pour moi des frères. C'est ce Brecht-là que je piste depuis des années.

Dans notre temps où s'effondre le communisme, ou plutôt le « capitalisme d'Etat », comme dirait Palante, ce philosophe qui a inspiré Louis Guilloux pour *Cripure*, dans cette période chaotique où les intellectuels, les philosophes, déboussolés, se replient sur eux-mêmes ou s'hypermédiatisent de façon bouffonne, je dis que le destin et l'œuvre de Brecht sont exemplaires.

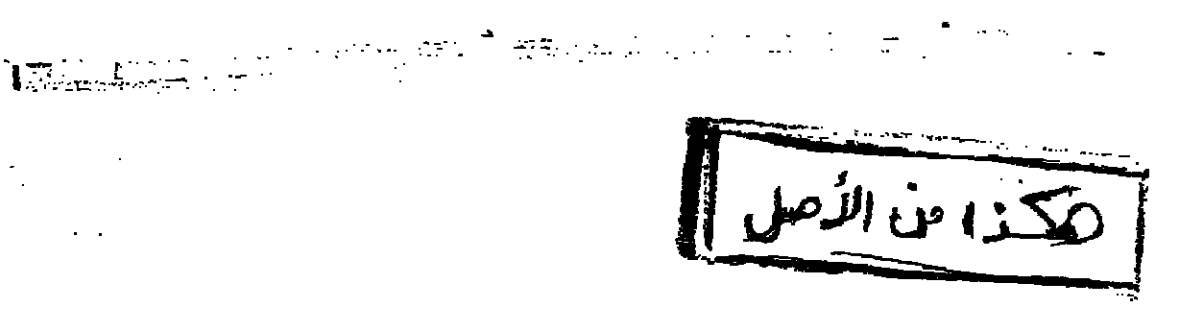
Pourtant, si l'on parle du verbe, de la croyance, peut-être même de la manière de concevoir le monde, je me sens plus proche de Claudel. De l'œuvre de Claudel. Brecht, lui, m'inspire autant par sa vie que par son œuvre, une vie remarquablement menée jusque dans ses absences, ses silences, qui ne furent jamais des trahisons...

A l'heure où l'Allemagne se réunifie, où certains ont tendance à rayer d'un trait le passé, il ne faut pas oublier que Brecht, à son retour d'exil, a choisi de fonder son théâtre, le Berliner Ensemble – toujours exemplaire, tant par son esthétique, bien moins vieillie qu'on ne le dit, que par son rapport au public et aux acteurs –, dans l'Allemagne qui voulait être « l'autre ». Bien sûr, le rêve s'est écroulé, cela n'enlève rien au courage de ceux qui y ont cru, qui ont voulu le réaliser.

La dramaturgie contemporaine est trop souvent celle de l'abjection, de la mort, du déchet, de la dérision.

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 150 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 160 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



هكذا من الأصل

DATES

Il y a quarante ans

La naissance de la Communauté européenne

CETTE deuxième semaine de mai 1950, le rituel conseil des ministres du mercredi a été avancé d'un jour. Il a lieu le mardi 9 mai au matin afin que le ministre des affaires étrangères, Robert Schuman, puisse partir à Londres dans la soirée, muni d'instructions pour une rencontre des trois alliés occidentaux. Cette rencontre prévue depuis longtemps doit arrêter la position commune de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis sur l'Allemagne.

Cinq ans après la fin de la guerre, il est temps que les vainqueurs se mettent d'accord sur le statut d'un vaincu qui devient très encombrant. Economiquement et politiquement, la toute jeune République fédérale s'est redressée plus fort et plus vite qu'on ne l'eût souhaité, à Paris du moins. Aussi les propositions que le ministre français va apporter à ses deux collègues, l'Anglais Ernest Bevin et l'Américain Dean Acheson, sont-elles attendues avec impatience.

Robert Schuman sait que la France a trop longtemps tergiversé. Elle s'accroche à des plans de contrôle permanent, elle a rêvé d'annexer la Sarre. Si elle n'offre rien de clair et de constructif, pense-t-il, le front des ex-alliés occidentaux va éclater, et l'Allemagne jouera de leurs divisions pour récupérer sa totale souveraineté, et, pourquoi pas, une armée nationale.

L'homme d'Etat lorrain que les vicissitudes de l'Histoire ont imprégné d'une double culture, qui a connu deux citoyennetés successives, qui a été victime des nazis mais est resté ouvert à l'amitié allemande, se sent une vocation, que personne ne lui conteste d'ailleurs au gouvernement, à mener à bien la nécessaire et inimaginable réconciliation franco-allemande. C'est un personnage secret, qui vit en solitaire, et que son autorité morale, son existence exemplaire placent au-dessus des partis. Il a été président du conseil, ministre des finances respecté.

Dépourvu de dons spectaculaires, et sans ambition apparente, il aura fait carrière honorable. Mais peut-être, aujourd'hui, va-t-il en plus gagner un destin. Il n'est pas loin de le penser au moment où il présente son projet au conseil. Ce projet est si audacieux qu'il faut le découvrir prudemment, et si urgent qu'on n'a plus le temps de le discuter. Alors, il en expose les grandes lignes de sa voix la plus assourdie avec son accent le plus embarrassé.

On apprend qu'il s'agit de placer le charbon et l'acier français et allemands sous une autorité commune indépendante des gouvernements des deux pays : ainsi deviendrait sans objet la rivalité franco-allemande, impensable une nouvelle guerre et possible l'union de l'Europe. L'organisation serait ouverte aux autres pays. M. Schuman ajoute que la proposition devait être déjà, au moment où il parle, entre les mains du chancelier Adenauer. Le président de la République, Vincent Auriol, fait figure d'arbitre surpris, mais il laisse se dérouler la partie.

Un complot légal

Georges Bidault, président du conseil, rival de Robert Schuman au MRP, s'élève contre cette propostion trop généreuse faite à l'Allemagne qui ne saurait selon lui être traitée sur un pied d'égalité. C'est alors que Robert Schuman est informé par son directeur de cabinet, Bernard Clappier, qu'Adenauer vient à l'instant d'accepter la proposition française. La partie est gagnée, personne ne voit plus d'objection à ce que l'affaire soit rendue publique dans l'après-midi.

Plus tard, on saura comment un émissaire de Robert Schuman, membre de son cabinet, parti secrètement à Bonn la veille au soir, s'est présenté le matin à la chancellerie avec une lettre personnelle du ministre. Konrad Adenauer a reçu l'émissaire et l'a chargé de transmettre à Paris son acceptation immédiate. C'est cette réponse qui a été téléphonée à Bernard Clappier. L'homme secret est reparti sans avoir éveillé l'attention des services français en Allemagne.

De toute évidence, on vient d'assister à un complot légal réussi. Son déroulement est bien connu aujourd'hui. A l'origine de l'affaire, un homme optimiste en apparence, mais qui, de son côté, observe lui aussi anxieusement la situation internationale. A son poste de commandement du Plan de modernisation et d'équipement de la France, il est le mieux placé pour voir que son pays a atteint ses objectifs de développement et qu'il va entrer dans l'ère de la compétition extérieure, en premier lieu avec sa voisine, l'Allemagne. Celle-ci, dont le relèvement est foudroyant, va faire voler en éclats les contrôles de ses vainqueurs sur son économie. L'essor de sa sidérurgie, notamment, va étouffer la nôtre. Mais ce n'est à ses yeux qu'un aspect du problème.

La position de l'Allemagne vaincue et sous tutelle est paradoxalement déterminante pour l'équilibre mondial. Dans la guerre froide qui met aux prises les Etats-Unis et l'URSS, toutes deux maintenant détentrices de la bombe atomique, elle est un enjeu majeur. Enjeu encore passif, mais qui sera bientôt actif. A la phase des contrôles autoritaires va succéder celle de la séduction. L'Est et l'Ouest vont chercher à attirer cette force renaissante dans leur camp respectif.

La nouvelle République fédérale, six mois seulement après sa création, est en passe de retrouver la maîtrise de son destin, tant son chancelier y travaille magistralement. Mais de quel côté penchera ce destin ? Des signaux très intéressants parviennent de Bonn précisément au début de ce printemps 1950. S'ils n'ont qu'un faible écho en France, puisque, en principe, l'Allemagne n'a pas de voix dans le concert diplomatique, Jean Monnet y reconnaît des sons familiers. Que vient de dire Adenauer dans une interview à un journal américain ? *« Incontestablement, si Français et Allemands s'asseyaient un jour autour de la même table dans un même édifice, pour travailler ensemble et assumer des responsabilités communes, un grand pas en avant serait fait. Les conséquences psychologiques en seraient si vastes qu'il est difficile de les estimer... »* C'est là, presque mot pour mot ce que Jean Monnet vient d'écrire dans une note de réflexion encore secrète.

Cette note est d'abord le dramatique tableau d'une crise internationale quasi explosive. Ce que l'on a complètement oublié.

Aujourd'hui, *« la guerre froide, dont l'objectif essentiel est de faire céder l'adversaire est la première phase de la guerre véritable. En fait, nous sommes déjà en guerre ».* Rarement, dans sa longue carrière, Jean Monnet a été aussi pessimiste, rarement il va être aussi inventif.

Prendre de vitesse les opposants

« Il faut changer le cours des événements. Pour cela il faut changer l'esprit des hommes par une action profonde, réelle, immédiate et dramatique qui fasse entrer dans la réalité les espoirs auxquels les peuples sont sur le point de ne plus croire. » Cette action, Jean Monnet va la mettre en œuvre à partir du 14 avril, jour où le hasard fait passer par son bureau de la rue de Martignac un grand juriste, le professeur Paul Reuter, un homme des frontières comme Robert Schuman dont il partage les inquiétudes. De leur entretien fusent des solutions imaginatives qui vont s'organiser dans une série de projets dont le dernier, le septième, porte la date du 26 avril.

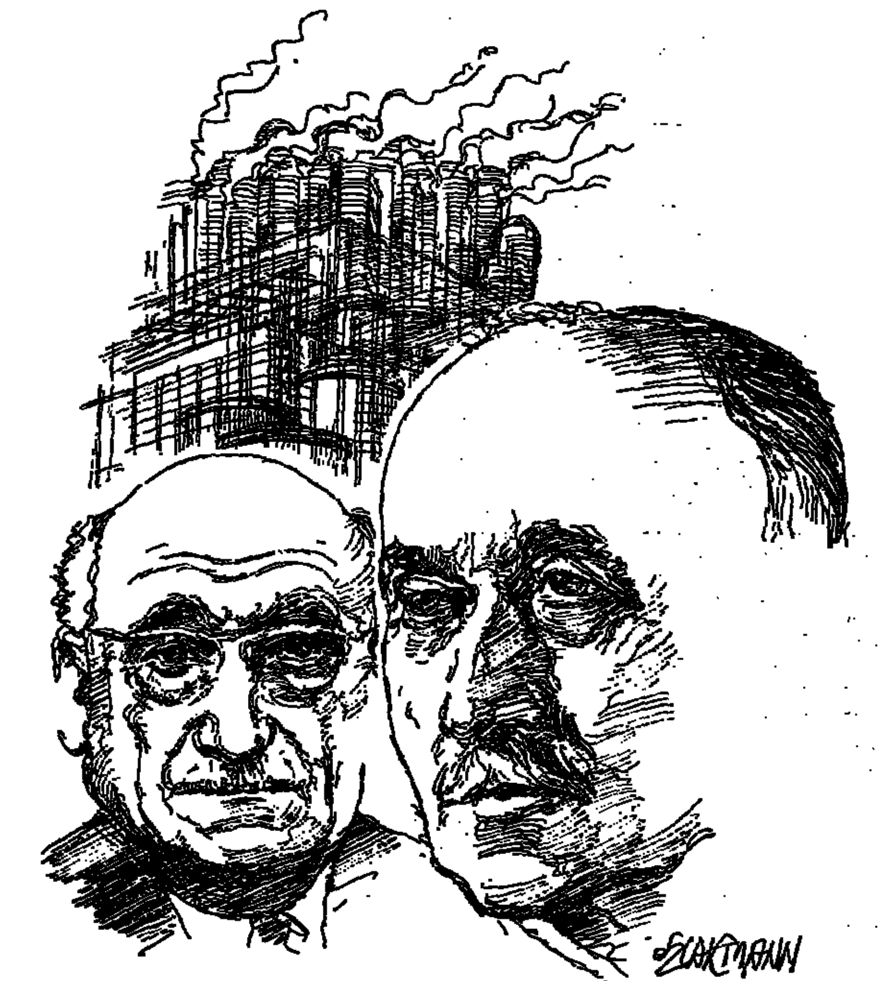
Au cours de ces douze jours vont apparaître les phrases clefs de la déclaration qui sera rendue publique le 9 mai : *« Haute autorité... fusion d'intérêts... communauté économique... ferment d'une communauté plus large et plus profonde..., etc. »* A cette création fulgurante, un troisième homme, Etienne Hirsch, le plus ancien collaborateur de Jean Monnet, a apporté sa part. Le secret est total. Reste à faire monter le projet au grand jour sans qu'il soit aussitôt éventé.

Le vendredi 28 avril entre inopinément dans le complot un personnage qui depuis longtemps assurait une liaison efficace entre le cabinet de Robert Schuman et le commissaire au Plan : Bernard Clappier. Il passait voir Jean Monnet, il sort bientôt de chez lui avec la bombe dans la poche. Convaincu d'emblée, il la porte à son ministre qui part pour sa thébaïde lorraine. *« Lisez cela, c'est formidable. »* Quand Robert Schuman revient le lundi 1er mai, il dit seulement : *« J'ai lu, je marche. »*

Comment le secret fut-il gardé entre une demi-douzaine d'hommes jusqu'au dernier moment, c'est sans doute qu'on ne l'attendait pas du côté d'où il vint et que, l'eût-on dévoilé, personne n'en eût mesuré la portée.

Un combinat charbonnier et sidérurgique, on en parlait depuis longtemps. Une union économique, une fédération politique, c'était le rêve des sages toujours à venir. Il va donc falloir dramatiser l'affaire après l'avoir dissimulée, la rendre irréversible et prendre de vitesse les opposants probables – tous ceux dont elle dérangera les intérêts et les habitudes.

A cet effet, les journalistes français et étrangers sont convoqués d'urgence pour une conférence de presse extraordinaire. Ils se retrouvent à dix-sept heures dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay. Ils y ont été devancés de peu par les ambassadeurs des pays d'Europe occidentale, que le ministre et Bernard Clappier reçoivent un à un pour qu'ils informent leurs gouvernements un instant au moins avant que les dépêches d'agences ne soient tombées dans toutes les capitales. Le procédé est sans précédent. Il laissera des traces durables dans les milieux diplomatiques, dans les administrations et chez les industriels. On s'aperçoit que personne n'a été consulté et que le temps des marchandages est déjà passé.



La Communauté du charbon et de l'acier est essentiellement politique. *« La France a agi »*, annonce Robert Schuman devant cent journalistes. *« Les conséquences de son acte peuvent être immenses... L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble, mais par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. »* Vient alors la phrase qui ouvre les portes de l'Histoire : *« Cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix. »* Un journaliste demande au ministre : *« Alors, c'est un saut dans l'inconnu ? » « Oui, Monsieur,* répond l'homme tranquille, *un saut dans l'inconnu. »*

Réduire la part de l'inconnu aux dimensions du possible et faire qu'elle devienne le nécessaire, cela va être à nouveau le travail de Jean Monnet, l'homme discret que les journalistes découvrent parmi eux dans la salle.

L'aventure de la CECA commence : le soir du 9 mai, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg se joignaient à la France et l'Allemagne. L'Europe des Six était née.

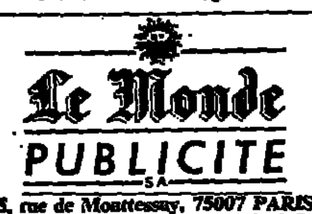
FRANÇOIS FONTAINE

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F


Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : Par voie aérienne. Tarif sur demande.
Pour vous abonner RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL 3615 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE : Pour tous renseignements : tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie. 011 MON01

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

ÉTRANGER

ITALIE : les élections administratives

Vote sur fond de meurtres mafieux et de résurgence xénophobe

Quinze « parlements » régionaux, six mille sept cents conseils communaux et quatre-vingt-sept conseils de provinces à renouveler. Quarante-cinq millions d'électeurs italiens sont appelés aux urnes, dimanche 6 et lundi 7 mai, pour les élections « administratives ». Les listes électorales se comptent par centaines, et les candidats par dizaines de milliers. Dix d'entre eux, dans le sud de l'Italie, ont été assassinés au cours des dernières semaines.

ROME

de notre correspondant

Climat de Far West au sud, multiplication des listes xénophobes au nord. Les partis traditionnels italiens ont beau essayer de donner à la consultation de ce week-end une dimension politicienne nationale, l'opinion transalpine s'inquiète moins des rodomontades socialistes ou démocrate-chrétiennes quant à l'avenir immédiat du gouvernement Andreotti, que de l'irrésistible écartèlement de la République entre le nord et le sud de la péninsule.

Il s'appelait Antonino Stelitano, il avait trente-deux ans et il était candidat au conseil communal de Brancaleone, un patelin proche de Reggio de Calabre dans le sud du pays, la région la plus « militarisée » d'Italie. Jeudi matin 3 mai, il a été abattu de trois coups de fusil de chasse. Trois jours plutôt, près de Naples, c'est un entrepreneur local, Vincenzo Agrillo, candidat sur les listes social-démocrates, qui avait été tué d'une balle dans le cœur. Dix candidats assassinés et deux autres gravement blessés en moins de trois mois dans les seules régions mitoyennes de Calabre et de Campanie. Motif ? Allez savoir... Certaines des victimes avaient adopté des positions antimafieuses publiques, d'autres étaient virtuellement des inconnus et certains, comme Stelitano, appartenaient notoirement à des clans plus ou moins liés à la *Camorra* ou à la *N'Drangheta*, versions napolitaine et calabraise de la *Cosa Nostra* sicilienne. Finis les rapports « transversaux » qui existaient naguère dans le Mezzogiorno entre mafieux et élus locaux. *« Dorénavant,* écrivait jeudi la *Repubblica, les élections administratives, plus que les législatives, sont le théâtre d'une foire d'empoigne pour le contrôle direct des ressources publiques : flux financiers* (venus de la capitale), *travaux publics, adjudications, concessions industrielles et licences commerciales passent directement entre*

les mains des communes (...). La Mafia industrieuse ne tolère plus les intermédiaires. »

Les ligues

Apparemment plus émus par la mort de candidats électoraux que par celle des centaines de victimes « civiles » tuées chaque année par les mafias dans ces deux régions, un certain nombre de politiciens, en tête desquels les communistes, réclament maintenant, la démission du ministre (démo-chrétien) de l'intérieur. Personnalité controversée s'il en est, M. Antonio Gava résiste, évoque un « *complot électoral* » contre sa personne et il est soutenu par l'ensemble de son parti. Mais peu importe, au fond, le sort d'un ministre. La crise en cours, chacun le sait en Italie, est plus profonde que les précédentes et elle rejaillit sur l'ensemble des partis de gouvernement.

Plus que les communistes, engagés dans un processus de renouvellement réformiste sans précédent et dont on attend avec intérêt les scores, ce sont sans doute les ligues qui sont le plus à même de profiter de l'actuelle crise de confiance envers la partitocratie traditionnelle.

Antiméridionales, xénophobes, tribales même, les ligues de Lombardie, du Piémont, de Vénétie, de Ligurie, de Toscane, d'Emilie Romagne, se sont regroupées il y a quelques semaines en une grande Ligue du Nord afin de soustraire le maximum de voix aux grands partis, et d'abord à la démocratie chrétienne. Les sondages lui prédisent entre 8 % et 10 % des votes, c'est-à-dire au moins autant que les Verts. C'est la grande nouveauté du panorama électoral italien. Cent trente années après l'unification de la péninsule, l'irruption sur la scène politique de *« l'Italie des petites patries »* semble bizarrement prendre tout le monde de court. On n'a pourtant jamais cessé, sur les stades ou sur les murs des grandes villes du nord de dénoncer les *« terroni »*, les *« péquenots »* du Mezzogiorno...

Aujourd'hui, toutefois, la guerre des clochers est dépassée, et les revendications des ligues vont plus loin que jamais. Défenseurs acharnés des identités régionales et des particularismes locaux – la plupart des militants s'expriment volontairement en dialectes – les disciples lombards ou toscans de la Ligue du Nord dénoncent le *« colonialisme romain sur la République et l'hégémonie méridionale sur le gouvernement »*. Ils font remarquer que près d'un tiers des ministres en place sont originaires du Sud, alors que des régions entières du Nord sont absentes du *« palazzo »*. Bref, ils réclament carrément la mise en place d'un Etat fédéral sur le modèle allemand ou américain, seule alternative selon eux à la marginalisation croissante de *« l'Italie qui marche »* des instances décisionnelles.

Oubliant, volontiers, que leurs riches régions industrielles et agricoles n'auraient jamais connu le développement qui fut le leur sans les bras bronzés et bon marché des *« terroni »* du sud, ils mélangent à la fois bonnes questions et mauvaises réponses, vrais et faux procès. Les couplets vaguement racistes sur le thème de *« la culture méridionale faite de fourberie, de corruption, d'arrogance et de violence »* (Mme Emma Bassani de la Ligue Lombarde) rencontrent peu d'écho.

Mais, lorsque les mêmes soulignent à l'envi que le gouvernement central déverse depuis quarante ans des dizaines de milliers de milliards de lires sur le Mezzogiorno, sans autre résultat apparent que l'enrichissement des clans mafieux, ils frappent juste. Enfin, quand ils dénoncent l'état lamentable des services publics alors qu'il suffirait d'un peu de courage et de volonté publique pour améliorer la situation, ils sont d'autant mieux entendus que chacun est de cet avis. Y compris au Sud.

PATRICE CLAUDE

GRÈCE : M. Caramanlis, nouveau président de la République

Le retour du « de Gaulle grec »

Par 153 voix sur 300, les députés grecs ont élu, vendredi 4 mai, M. Constantin Caramanlis président de la République. Il succède à M. Christos Sartzétakis.

ATHÈNES

de notre correspondant

Constantin Caramanlis est l'un des hommes d'Etat grecs les plus importants de ce siècle. A quatre-vingt-trois ans, il a décidé de revenir aux affaires pour redorer le blason de son pays sérieusement écorné par une série de scandales, de crises politiques et une situation économique chaotique.

Grand et droit, fier et renfermé, ce fils d'instituteur est né le 8 mars 1907 dans le petit village de Proti près de Serres en Macédoine. Après des études de droit, il devient en 1935 député du Parti populiste à Serres. Il sera réélu douze fois député au cours d'une carrière politique hors du commun.

A trente-neuf ans, il devient ministre des travaux publics. Il occupera ensuite dans divers cabinets de droite les portefeuilles des transports, de la prévoyance sociale, de la défense nationale. Sa réussite pousse le roi Paul à le nommer premier ministre le 6 octobre 1955. Il le restera pendant huit ans. Il fonde en 1956 l'Union nationale radicale (Ere) qui dominera la scène politique intérieure durant toute cette période.

Après des démêlés avec le palais et la reine Frédérika, il s'exile volontairement en décembre 1963 à Paris où il restera onze ans. A la chute du régime des colonels (1967-1974), il est l'homme du recours et revient triomphalement à Athènes le 24 juillet 1974 pour prendre la tête d'un gouvernement d'union nationale.

Sa traversée du désert l'a mûri, il s'est départi de son image de droite et entreprend d'une main de maître la restauration de la démocratie. En moins d'un an, il tranche la « question du régime » en instaurant par référendum la république, il légalise le Parti communiste, il crée une nouvelle Constitution, il retire son pays de l'OTAN (jusqu'en 1980). En Grèce, on le compare alors à de Gaulle.

Il fonde le parti de la Nouvelle Démocratie qui remportera les élections de 1974 et de 1977. En 1980, il est élu président de la République et fait de la Grèce le dixième membre de la Communauté européenne *« pour échapper à la fatalité des interventions étrangères »*.

Partisan de l'alternance, il assure à la tête de l'Etat la transmission du pouvoir aux socialistes du PASOK en octobre 1981. Sa conduite et ses relations avec le chef du gouvernement socialiste Andréas Papandréou sont exemplaires.

Mais, en 1985, il se retire une nouvelle fois de la vie politique, le PASOK ayant refusé de le soutenir pour un second mandat. Aigri, il s'enferme dans le silence de sa résidence de Politia au nord d'Athènes.

L'année dernière, alors que la Grèce s'engluait dans la boue des scandales politico-financiers qui conduiront à la chute des socialistes, M. Caramanlis compare son pays à un *« immense asile de fous »*. Après la victoire de la Nouvelle Démocratie aux législatives du 8 avril, il accepte la proposition du nouveau premier ministre, Constantin Mitsotakis, de se présenter à l'élection présidentielle, offrant son prestige, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la Grèce, pour garantir le redressement national et l'alternance politique.

DIDIER KUNZ

Après avoir restauré l'indépendance

Le Parlement letton propose des négociations immédiates à Moscou

Le Parlement letton a adopté vendredi 4 mai à Riga une déclaration restaurant l'indépendance de la Lettonie au terme d'une journée de débats marqués par des manœuvres dilatoires de l'opposition anti-indépendantiste. La déclaration d'indépendance, assortie d'une « période de transition », a été adoptée officiellement par 138 voix pour et une abstention. Selon des chiffres non annoncés officiellement, 57 députés ont boycotté le vote. La majorité des deux tiers du Soviet suprême letton nécessaire pour l'adoption de cette déclaration était de 132 députés.

Selon la déclaration, la *« République souveraine de Lettonie (1920-1940) n'a jamais cessé d'exister* de jure *et est aujourd'hui rétablie* de facto ». La Lettonie, une petite République de 2,6 millions d'habitants, devient ainsi le troisième Etat balte à se proclamer indépendant après la Lituanie le 11 mars et l'Estonie le 30 mars. Les trois Républiques baltes avaient été annexées par l'URSS en juillet 1940, à la suite du pacte germano-soviétique d'août 1939. Elles avaient été indépendantes de 1920 à 1940.

Pendant la période de transition, la Constitution de la République socialiste soviétique de Lettonie – qui devient *«République de Lettonie »* – restera en vigueur dans toutes les dispositions qui ne contredisent pas quatre articles de l'ancienne Constitution de 1922 de la Lettonie indépendante qui s'appliquent immédiatement.

Le Parlement letton propose d'engager immédiatement des négociations avec Moscou sous la responsabilité d'une « commission gouvernementale ». Il s'engage aussi à *« garantir à tous les citoyens de Lettonie et d'autres gouvernements résidant de façon stable sur le territoire letton tous les droits sociaux, économiques et culturels, ainsi que les libertés politiques, en accord avec les normes internationalement reconnues des droits de l'homme »*.

Les députés ont fini par adopter le texte initial de la déclaration d'indépendance qui leur était proposé. Mais le groupe Interfront, favorable au maintien au sein de l'Union soviétique a fait prolonger les débats par de nombreuses interventions. Le leader du mouvement pro-soviétique M. Anatoli Alexeiev, a, en particulier, pris la parole une dizaine de fois pour réclamer notamment la tenue d'un référendum sur la question, arguant que les indépendantistes ne recueilleraient pas la majorité.

Le président du Parlement, M. Anatoli Gorbounov, lassé d'une nouvelle demande d'intervention du leader d'Interfront, lui a refusé la parole. M. Alexeiev a alors quitté la salle en signe de protestation.

Environ trois mille personnes ont accueilli la déclaration d'indépendance en sablant le champagne devant le Soviet suprême. A Moscou, la télévision a annoncé l'événement en le jugeant « anticonstitutionnel ». – *(AFP, Reuter.)*

Voyage au pays des « frontistes »

Suite de la première page

Jlad Daniela, Perebiceanu Adrian, Sandu Gheorghe, Vostache Gheorghe, Bessa Miha, réunis dans le local du nouveau syndicat de l'entreprise, sont unanimes – est-ce déjà un signe ? – quand ils répondent aux questions du journaliste de passage qu'ils remercient d'emblée *« d'être venu les voir et de ne pas se contenter de parler uniquement des contestataires de la Place de l'université »*. Contestataires qu'ils accusent *« de n'avoir rien d'autre à faire »* et d'avoir été payés – en devises – par le candidat du Parti national paysan, Ion Ratiu.

Combien seront-ils à voter pour le Front ? *« 98 % »* disent-ils en riant. N'ont-ils pas peur de cette unanimité ? Ne craignent-ils pas un Front tout-puissant au pouvoir ? *« Pas du tout. Le Front a montré depuis janvier qu'il savait gouverner. Avant, nous travaillions sept jours sur sept. Aujourd'hui, plus que cinq. Et puis si dans deux ou quatre ans le Front ne nous donne pas satisfaction, nous voterons contre lui »*.

S'ils estiment qu' *« un seul syndicat cela suffit bien »*, ils n'ont pas de mots assez durs pour qualifier les responsables de l'opposition. Doïna Cornéa ? *« Elle devrait se faire examiner psychiquement. Elle était bien avant. Mais ce qu'elle a dit sur l'arrêt des aides à la Roumanie ce n'est pas bien »*. Même chose pour le Pasteur Lazslo Tokes, qui a donné à Timisoara le signal de la révolte : *« Ce qu'il a dit aux Etats-Unis ne correspond pas à ce que nous pensons. Et puis c'est le peuple tout entier qui a fait la révolution »*.

Mis à part le président du petit Parti social démocrate, qui ne se présente d'ailleurs pas aux élections présidentielles, les deux challengers de Ion Iliescu sont voués aux gémonies. Surtout Ion Ratiu revenu au pays en janvier dernier après plus de quarante années d'exil et qui a fait fortune comme armateur en Grande-Bretagne. *« Il ne parle même pas le roumain et puis que connaît-il du peuple ? Il est trop vieux et trop riche. Pourquoi n'est-il pas resté ici comme nous ? Pourquoi l'opposition n'a-t-elle pas trouvé pour les élections des personnes qui ont vécu ici ? »*.

Radu Campeanu, le candidat libéral, a lui aussi quitté la Roumanie en 1973, après six années de prison et trois de déportation. *« Il n'a pas été très clair pour raconter sa vie, il a donné des versions différentes. Des rumeurs disent qu'il a rendu des services à la Sécuritate et qu'il a détourné des fonds »*. Conclusion : *« Seul Iliescu a été honnête sur son passé. Il n'a pas menti. Il a été communiste mais il a montré sa position contre la dictature dans les années 70 »*.

La proclamation de Timisoara, devenue la Bible des opposants, qui demande notamment l'interdiction pour tous les membres de l'ancienne nomenklatura de se présenter aux élections et qui a recueilli 3,5 millions de signatures, provoque la colère des partisans du Front. *« Ils ont acheté ces signatures, et puis c'est trop vague. Les dirigeants des entreprises étaient souvent choisis parce qu'ils étaient bons. La fonction politique venait après. Faut-il les exclure tous ? »*.

« Nous sommes du centre gauche »

Si l'on évoque avec ces « frontistes » – c'est ainsi qu'ils se nomment – l'avenir de la Roumanie, les réponses sont un peu plus embarrassées, sauf pour rayer d'un trait l'hypothèse d'une victoire des partis d'opposition *« qui gouverneraient avec des technocrates »*. Pour le plus ancien du groupe – *« Je suis un vieil ouvrier,* dit-il, *et j'aimerais que les partis discutent davantage du niveau de vie et de l'économie »* – il ne faudrait pas beaucoup de changements dans les structures actuelles. *« Ça pourrait rester comme cela a été mais, avec de meilleurs dirigeants. Il faut, de toute manière, que les entreprises restent des entreprises d'Etat. En France, n'y a-t-il pas beaucoup d'entreprises d'Etat? »* (La déclaration de François Mitterrand sur *« l'essoufflement du libéralisme »* est d'ailleurs en bonne place dans le local du Front de Salut public à Bucarest).

La libéralisation ? *« Elle est nécessaire pour les petites entreprises. De toutes façons, il ne faut pas aller trop rapidement vers une économie de marché. Le choc social serait trop fort »*. L'idée qu'un gouvernement de coalition pourrait être mieux à même de résoudre les problèmes de la Roumanie est loin de susciter l'enthousiasme. *« Les élections ce sont les élections. Celui qui gagne doit gouverner »*. Après trois heures de discussions de ce genre, une question brûle la langue : *Etes-vous encore communistes ?* La réponse est rapide, unanime : *« Bien sûr que non, nous sommes du centre gauche »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

POLOGNE

Nouvelle direction de Solidarité

La commission nationale de Solidarité, élue au récemment au deuxième congrès de l'organisation, a choisi vendredi 4 mai à Gdansk deux vice-présidents nationaux et constitué son organe exécutif, le présidium, composé de huit membres.

M. Lech Kaczynski (quarante et un ans), *« bras droit »* de Lech Walesa, ainsi que Stefan Jurczak (cinquante-deux ans), président du syndicat à Cracovie, ont été nommés vice-présidents. Quatre chefs des plus grandes sections régionales du syndicat sont entrés au présidium : Bogdan Borusewicz (Gdansk), Michal Boni (Varsovie), Alojzy Pietrzyk (Haute-Silésie) et Wladyslaw Frasyniuk (Basse-Silésie). Font en outre partie de cet organe exécutif : Bogdan Lis (responsable de la politique étrangère du syndicat), Wojciech Arkuszewski (questions économiques), Marian Krzaklewski (problèmes professionnels) et Janusz Palubicki (finances). – *(AFP.)*

TURQUIE

Libération de deux dirigeants communistes emprisonnés depuis 1987

ISTANBUL

correspondance

Le juge du tribunal d'Ankara a annoncé, vendredi 4 mai, la libération de Haydar Kutlu et de Nihat Sargin, les dirigeants du Parti communiste turc unifié emprisonnés depuis leur retour en Turquie en novembre 1987, après huit ans d'exil en Europe. Les deux hommes, arrêtés à l'aéroport d'Ankara à leur descente d'avion, étaient accusés de nombreux délits d'opinion et encouraient une peine totale de plus de mille ans de prison. Tous deux avaient récemment entrepris une grève de la faim, abandonnée après vingt jours, pour protester contre leur emprisonnement sans jugement et demander l'annulation des articles 141 et 142 du code pénal qui limitent la liberté d'expression et interdisent le communisme.

La libération des deux militants est pour certains observateurs un signe que la Turquie a finalement réagi au changement idéologique dans les pays de l'Est ; d'autres n'y voient cependant qu'un acte spectaculaire destiné à enrayer les critiques concernant les violations des droits de l'homme . *« Nous ne pouvons pas dire que nous ne poursuivons pas les gens pour délit d'opinion. La seule chose à faire est d'éliminer les délits d'opinion du code pénal »*, a déclaré M. Erdal Inonu, le dirigeant du Parti social-démocrate (opposition). Le gouvernement a promis, à de nombreuses reprises au cours des dernières années, une révision du code pénal. Les articles 141 et 142, ainsi que l'article 163 qui concerne les organisations religieuses, devaient être examinés une fois de plus lors d'une réunion de cabinet mercredi soir mais aucune décision concrète n'a été prise et il semble que le seul amendement envisagé pour l'instant soit une réduction des peines.

NICOLE POPE

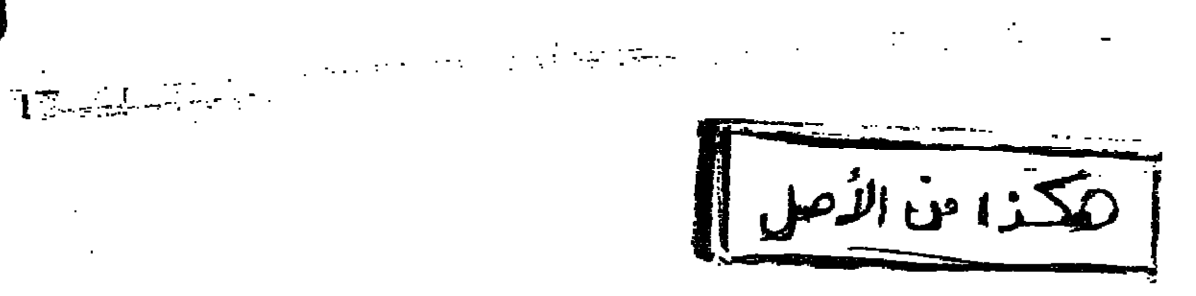
CHYPRE

Élections législatives dans la partie nord de l'île

Les électeurs chypriotes-turcs se rendent aux urnes dimanche 6 mai pour élire le Parlement de la République turque de Chypre du Nord (RTCN) deux semaines après la réélection à la présidence de la RTCN, uniquement reconnue par Ankara, de M. Rauf Denktash.

Le Parti de l'union nationale (UBP, droite libérale) du premier ministre, M. Devish Eroglu, au pouvoir depuis 1985 avec vingt-huit sièges et favorable à M. Denktash, n'est pas certain d'obtenir cette fois la majorité absolue des sièges, estiment les observateurs.

L'opposition, quant à elle, s'est unie au sein d'une seule organisation : le Parti de la lutte démocratique (DMP). Ce nouveau mouvement regroupe deux partis de gauche et celui des colons turcs (ex-Parti de la renaissance, YDP, droite modérée). Le DMP reproche à M. Denktash d'avoir outrepassé, en politique intérieure, ses pouvoirs de chef d'Etat et de ne pas respecter le régime parlementaire. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

Après la rencontre entre M. Mitterrand et Mme Thatcher

Paris et Londres vont renforcer leur coopération en matière de défense

M. François Mitterrand et Mme Margaret Thatcher ont décidé de renforcer la coopération franco-britannique en matière de défense, sans exclure le domaine nucléaire. Des manœuvres communes faisant appel à des unités de l'armée de terre britannique auront lieu en France en 1990 et un bataillon britannique sera présent lors des manœuvres françaises *« Korrigan »* de 1991. Un régiment d'hélicoptères français participera en septembre 1992 à des exercices d'acheminement de renforts britanniques vers la RFA.

D'autres projets sont à l'étude, y compris la création d'une unité militaire commune.

WADDESDON

de notre correspondant

Le président français et le premier ministre britannique, se sont rencontrés vendredi 4 mai au château de Waddesdon, à 80 kilomètres au nord-ouest de Londres. Mme Thatcher, qui ne se soucie guère d'habitude de symbole ni d'apparat, avait voulu donner un lustre particulier à cette rencontre. Sur le conseil de Lord Rothschild, elle a choisi le château de Waddesdon, en pleine campagne anglaise, parce que celui-ci réunit, selon elle, *« ce qu'il y a de meilleur en Grande-Bretagne et en France »*. Construite à la fin du siècle dernier pour le premier baron de Rothschild venu s'installer en Angleterre, cette demeure rappelle l'architecture des châteaux de la Loire et contient nombre de meubles et de tableaux français rassemblés par son premier propriétaire.

La volonté de donner un peu plus de publicité que de coutume aux relations franco-britanniques en mettant l'accent sur les questions de sécurité était manifeste. Un communiqué commun rédigé par les deux ministres de la défense, MM. Jean-Pierre Chevènement et Tom King, qui participaient à cette rencontre, énumère les projets de coopération. Ceux-ci sont relativement précis en matière d'armes conventionnelles, mais beaucoup plus vagues en ce qui concerne le nucléaire.

M. Mitterrand a insisté sur le fait que *« rien n'était exclu »* de cette coopération. Mais il a laissé entendre que celle-ci n'avançait pas aussi vite qu'il le souhaiterait dans le domaine nucléaire. Le président français faisait allusion au projet de création d'un missile nucléaire sol-air franco-britannique qui serait tiré à partir des appareils des deux armées de l'air, allongeant ainsi fortement la capacité de pénétration de ces derniers. Les Britanniques sont intéressés, mais n'ont toujours pas pris de décision.

Echanges courtois sur l'union politique

On indique du côté français qu'il est possible de créer un *« espace de coopération »* entre les deux pays en matière de défense, à condition que ce ne soit pas une manière subreptice de faire rentrer la France dans le commandement intégré de l'OTAN. Mme Thatcher souhaite que les forces britanniques puissent avoir accès aux ports français pour s'exercer en cas de montée des périls au centre de l'Europe. C'est un des domaines concrets de coopération qu'elle a cités vendredi, alors que M. Mitterrand paraissait davantage préoccupé par le projet de missile nucléaire commun...

Le président français est d'autant plus satisfait de la renonciation de M. Bush à la modernisation des missiles nucléaires à courte portée de l'OTAN basés en RFA, qu'il l'avait lui-même proposée en mars 1988. Mme Thatcher, qui était favorable à cette modernisation, préfère mettre l'accent sur le maintien des engins Lance existants.

M. Mitterrand et Mme Thatcher ont également parlé de M. Gorbatchev. Français et Britanniques ont la même approche de la crise lituanienne. Pour M. Mitterrand, il faut *« préserver le principe »* de la souveraineté de la Lituanie, mais privilégier la *« nécessité du dialogue »* entre Moscou et Vilnius.

A propos de l'union politique européenne, les divergences ont été rappelées une fois de plus, mais sur le mode courtois. Mme Thatcher a répété que c'était le Conseil européen (formé par les chefs d'Etat ou de gouvernement des Douze) qui était le véritable organe de décision et devait le rester. M. Mitterrand *« ne conteste pas »* la prééminence du Conseil européen, mais il rappelle que des projets existent qui visent à *« structurer »* ou à *« formaliser »* davantage l'union politique des Douze.

DOMINIQUE DHOMBRES

L'ouverture des négociations internationales sur l'unification allemande

Bonn veut éviter que la réunion « deux plus quatre » n'engendre des discussions à « cinq contre un »

BONN

de notre correspondant

Les Allemands de l'Est comme de l'Ouest l'appellent la *« deux plus quatre »* pour bien montrer qu'il sont assis de plein droit à la table des négociations avec les anciens vainqueurs de la seconde guerre mondiale (Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne et France). Ces derniers préfèrent dire *« quatre plus deux »* pour signaler que les Allemands sont maintenant venus s'adjoindre à un groupe qui n'avait jamais formellement cessé d'exister, en dépit du divorce entre l'URSS et les Occidentaux consécutif à la guerre froide. La formule *« mécanisme à six »*, suggérée par la diplomatie française pour ménager toutes les susceptibilités, n'a pas réussi à s'imposer dans l'usage commun.

Réunie pour la première fois samedi 5 mai au niveau des ministres des affaires étrangères, après avoir été préparée par deux réunions des directeurs politiques des ministères, cette réunion à six est une étape obligée du processus de consultations internationales lié à l'union programmée des deux Allemagnes. Les ministres présents doivent discuter des « aspects extérieurs » de l'unification, c'est-à-dire essentiellement de la fin de la tutelle des alliés sur Berlin et l'Allemagne dans son ensemble, et du rétablissement d'un souveraineté pleine et entière pour le pays formé de l'union de la RDA et de la RFA.

Moscou campe sur ses positions

La réunion de samedi a été précédée vendredi après-midi de nombreux contacts bilatéraux entre les ministres des affaires étrangères arrivés dans la capitale fédérale. M. Hans Dietrich Genscher a eu tour à tour des conversations avec M. Chevardnadze, son collègue est-allemand, M. Markus Meckel, et le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker.

On ne s'attend pas que ce premier tour de table aboutisse à un accord général : les positions de départ sont trop éloignées pour qu'une journée de discussions parvienne à les aplanir. Les Soviétiques n'ont cessé de faire connaître, ces dernières semaines, leur désaccord sur l'idée d'une Allemagne unifiée intégrée à l'OTAN, et M. Chevardnadze a tenu à réaffirmer cette position dès son arrivée à l'aéroport de Bonn : *« L'appartenance de l'Allemagne à l'OTAN – avec son énorme potentiel industriel, technique et scientifique – constituerait un danger pour la stabibilité de l'Europe »*, a-t-il déclaré, ajoutant tout de même qu'il était venu à Bonn *« pour chercher un compromis »*. M. Vitali Tchourkine, un des porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a de son coté affirmé qu'il préférerait toujours une *« double appartenance »* de l'Allemagne à l'OTAN et au pacte de Varsovie, faisant de l'Allemagne un pont entre l'Est et l'Ouest.

M. Hans Dietrich Genscher ne se départ pourtant pas d'un optimisme à tous crins, estimant que Moscou n'a pas dit son dernier mot sur cette question. *« Je suis plus confiant qu'avant* [mes derniers entretiens avec M. Chevardnadze], » a-t-il confié à la télévision. Le chef de la diplomatie ouest-allemande a réaffirmé que *« les intérêts économiques et de sécurité de l'URSS seraient préservés »*.

Tout l'art du ministre ouest-allemand des affaires étrangères semble être mis en oeuvre pour éviter que ce *« quatre plus deux »* ne se transforme en un « cinq contre un », qui serait éminemment dommageable au processus d'unification allemande. On a noté avec beaucoup d'intérêt à Bonn la prise de position, dans un journal est-allemand, du général Gueli Batenine, conseiller militaire du comité central du PCUS, qui estime qu'une intégration de l'Allemagne dans l'OTAN serait la meilleure façon d'assurer l'équilibre en Europe.

L'essentiel des discussions de samedi devrait être consacré au classement de ce qui est du ressort du cercle « quatre plus deux » et de ce qui appartient au cadre de la CSCE, dont les trente-cinq membres doivent se réunir à l'automne pour discuter de la question allemande. Le problème des frontières de la future Allemagne unifiée et celui du moment et de la forme de l'association de la Pologne à ce chapitre des négociations devraient également être évoqués. M. James Baker devait se rendre dimanche à Varsovie pour informer le gouvernement polonais de l'avancement des discussions sur ce point.

LUC ROSENZWEIG

PROCHE-ORIENT

Israël dément avoir ouvert le feu sur le yacht du roi Hussein

Israël a catégoriquement démenti, vendredi 4 mai, des informations publiées par le quotidien *Haaretz* et provenant de son correspondant à Washington, selon lesquelles la marine israélienne a ouvert le feu contre le yacht du roi Hussein de Jordanie, alors que le souverain hachémite se trouvait à bord, le 28 avril dernier, dans le golfe d'Akaba.

La nouvelle a cependant été jugée probable par le département d'Etat américain : son porte-parole, M. Richard Boucher, a précisé que l'ambassadeur des Etats-Unis à Jérusalem avait exprimé aux représentants du gouvernement israélien *« la profonde inquiétude »* des Américains. – *(AFP.)*

L'« âge de la liberté » en Europe nécessite une nouvelle stratégie occidentale

estime M. Bush

Le président George Bush, proclamant l'aube de l'*« âge de la liberté »* en Europe, a appelé vendredi 4 mai à une nouvelle stratégie occidentale prévoyant une rapide réduction des armes conventionnelles et nucléaires sur ce continent, mais il a affirmé que l'OTAN devait y garder un arsenal atomique essentiel pour y assurer la paix.

« C'est pour l'alliance le temps d'agir », a déclaré M. Bush dans un discours exposant sa conception de l'Europe de l'après-guerre froide, prononcé à l'université d'Etat de Stillwater, dans l'OklahomaComme il l'avait fait la veille (*Le Monde* du 5 mai), M. Bush a proposé la tenue d'un sommet de l'OTAN, fin juin ou début juillet, au cours duquel l'alliance devrait notamment renoncer à moderniser ses missiles à courte portée et son artillerie nucléaire en Europe.

Mais, a ajouté M. Bush, si les Etats-Unis doivent prendre de telles décisions pour s'adapter aux *« temps nouveaux »*, ils doivent refuser l'isolationnisme et rester *« une puissance européenne dans le plus large sens du terme : politiquement, militairement et économiquement »*. L'engagement américain en Europe, *« dans toutes les dimensions des affaires européennes »*, est toujours essentiel, et ses fondations continueront d'être l'OTAN, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

□ **M. Mitterrand à Moscou le 25 mai.** – Le président François Mitterrand rencontrera M. Mikhaïl Gorbatchev à Moscou le 25 mai, a annoncé officiellement le porte-parole de l'Elysée vendredi 4 mai. Initialement prévue pour la fin juillet, la visite du chef de l'Etat français, qui fait suite à celle de Kiev en décembre dernier, a été avancée en raison du sommet américano-soviétique qui doit avoir lieu du 30 mai au 3 juin à Washington. – *(Reuter.)*

□ **La CEE s'apprête à supprimer les visas pour les Allemands de l'Est.** – Les états membres de la CEE s'apprêtent à supprimer les visas pour les Allemands de l'Est et à alléger les formalités d'entrée pour les Hongrois et les Tchécoslovaques, indique-t-on de source diplomatique à Bruxelles. L'accord de principe auquel sont parvenus les ambassadeurs des Douze auprès de la Communauté doit être avalisé lundi 7 mai par les ministres des affaires étrangères. – *(Reuter.)*

M. Chirac se déclare favorable à la création d'une deuxième Assemblée européenne

M. Jacques Chirac, président du RPR, s'est prononcé vendredi 5 mai à Strasbourg en faveur de la mise en place d'une *« deuxième assemblée européenne »*, composée de délégations parlementaires des pays membres. *« Le renforcement de la CEE nécessite des transferts de souveraineté dans des domaines essentiels comme la défense et l'union monétaire. Il faut qu'il y ait l'accord des Parlements nationaux, dans une période où l'idée de nation s'affirme de plus en plus »* a indiqué M. Chirac, à l'occasion d'un dialogue avec les étudiants de l'Institut des hautes études européennes de Strasbourg.

Intervenant le même jour devant la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, Mme Elizabeth Guigou, secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI) et conseiller du président Mitterrand pour les affaires européennes, a elle aussi estimé que la création *« d'une deuxième Chambre européenne »* pourrait permettre *« d'associer les parlements nationaux à la définition des grandes orientations communautaires »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

COTE D'IVOIRE

Des opposants demandent la formation d'un nouveau gouvernement

ABIDJAN

(correspondance)

M. Laurent Gbagbo, secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI), aujourd'hui libre de ses mouvements grâce à l'instauration du multipartisme, réclame la dissolution de l'Assemblée et la formation d'un gouvernement de transition jusqu'aux élections. *« C'est pour s'assurer du bon déroulement des échéances électorales car nous ne faisons pas confiance au pouvoir actuel »*, a-t-il expliqué à l'occasion d'une conférence de presse jeudi 3 mai à Abidjan. « Il faut organiser une table ronde avec tous les partis, y compris le PDCI au pouvoir », a affirmé le chef du plus connu des partis d'opposition en Côte d'Ivoire.*« Nous sommes tous des bleus*, a ajouté M. Gbagbo. *L'apprentissage du multipartisme nous interpelle tous, que l'on soit du PDCI ou de l'opposition.* » Pour la première fois, radio et télévision nationales n'ont pas boycotté la rencontre. Les journalistes ivoiriens s'étaient déplacés pour « faire passer sur le gril des questions », celui qui a osé défier, depuis 1990, le président Félix Houphouët-Boigny.

R. M.

L'ANC et la lutte armée

Suite de la première page

Le communiqué précise, toutefois, que *« dans ce contexte, l'ANC s'engage à respecter les engagements du préambule »* concernant la violence dans le pays. A défaut de réussir à gommer d'emblée les obstacles aux négociations, les ennemis d'hier étaient tenus de conclure ces entretiens exploratoires de manière positive sans que l'un ou l'autre donne l'impression d'avoir baissé les bras. *« Ni vainqueur ni vaincu »*, comme l'a dit M. Nelson Mandela même si l'ANC semble avoir fait plus de concessions que le gouvernement. Car s'engager à résoudre le problème de la violence est bien peu compatible avec le maintien de *« la lutte armée »*. M. Mandela, n'a pas été très clair à ce sujet. *« Nous allons réexaminer entièrement la question de la lutte armée »*, a-t-il répété à trois reprises.

La délégation de l'ANC a fait le premier pas. Le gouvernement devrait faire le deuxième en répondant favorablement aux exigences de l'ANC sur la libération des prisonniers politiques, le retour des exilés et la fin des procès politiques, à travers les recommandations du groupe de travail. Afin que le processus enclenché ne se désamorce pas, l'ANC renoncerait ensuite officiellement à la lutte armée, entraînant alors M. De Klerk à lever l'état d'urgence. Les deux parties, à ce moment-là, se trouveraient à pied d'œuvre pour se lancer dans un deuxième round de négociations sur la révision de la Constitution.

MM. De Klerk et Mandela ont, tous deux, souligné le caractère *« amical »* et *« cordial »* de ces entretiens. *« Des progrès ont été faits sur chacun des sujets que nous avons abordés »*, a affirmé le vice-président de l'ANC. Interrogé sur l'apartheid *« mort ou moribond »*, il a répondu : *« Comme je l'ai déjà dit au président de la République et à sa délégation, il y a vingt-sept ans, quand j'ai été jeté en prison, je n'avais pas le droit de vote. Après ces vingt-sept années d'emprisonnement, je n'ai toujours pas le droit de voter. Et cela n'est dû qu'à la couleur de ma peau. »*

FRÉDÉRIC FRITSCHER

SOUDAN

Le général Bechir gracie les deux organisateurs de la grève des médecins

Le général Omar Bechir, président de la junte soudanaise, a promulgué vendredi soir 4 mai un décret graciant les deux principaux organisateurs de la grève des médecins, en novembre, MM. Al-Sayyid Abdalla et Mamoun Mohamed Hussein. M. Mamoun Hussein avait été condamné à mort en décembre dernier et M. Al-Sayyid Abdalla à la détention à perpétuité par une cour martiale qui les avait reconnus coupables d'incitation à la grève. La sentence de condamnation à mort avait cependant été gelée à la suite de fortes pressions émanant des pays arabes, dont l'Egypte.

□ **Un livre blanc sur les Français d'Algérie.** – M. Jacques Roseau, porte-parole de l'association de rapatriés *Le Recours* et président de l'association culturelle pour la mémoire des Français d'outre-mer, constate *« avec tristesse que les médias algériens, en donnant une grande publicité à l'initiative prise par certaines personnalités du FLN de créer une « Fondation du 8 mai 45 » afin d'engager des poursuites pour « crimes contre l'humanité contre la France », entraînent l'Algérie dans une spirale aux effets les plus pervers »*. Dans un communiqué, il affirme que son organisation *« ne pourra rester les bras croisés devant de tels procès et de tels excès »* et annonce son intention de publier un *« Livre blanc sur le martyrologue dont furent victimes les Français en Algérie, du 8 mai 1945 au 5 juillet 1962 »*. – *(AP.)*

□ **Tunisie : mort d'un étudiant enrôlé de force dans l'armée.** – Un étudiant, qui avait été enrôlé de force dans l'armée et s'était enfui de sa caserne, a été retrouvé mort dans le désert dans des circonstances encore inconnues, a annoncé, vendredi 4 mai, sa famille. Hedi Bou Tayyeb, étudiant en deuxième année de médecine, faisait partie des 473 étudiants, en majorité islamistes, qui avaient été enrôlés pour avoir participé à un mouvement de grève dans une dizaine d'universités, en février. – *(Reuter.)*

Les apprentis sorciers de la normalisation européenne seraient sans doute les premiers déçus par la disparition des produits d'appellation contrôlée et des labels régionaux.

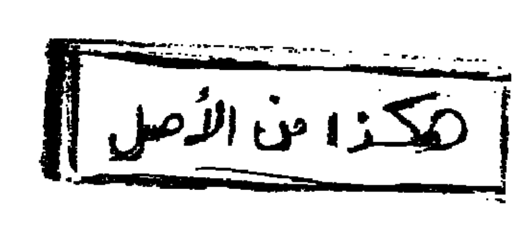


Depuis des années, l'Europe du Sud cherche à valoriser son patrimoine gastronomique en créant toute une gamme d'appellations contrôlées et de labels de terroir. Le gouvernement français par les voix de Madame Neiertz et de Monsieur Nallet entend développer ces initiatives, à charge pour les producteurs de garantir la qualité de leurs produits. Les consommateurs européens ne pourront que s'en réjouir. Tant pis pour les Eurocrates qui voulaient tout normaliser et tant pis aussi pour certaines centrales d'achat qui ont tendance à tout standardiser.

CLM/BBDO

E.LECLERC

POUR QUE L'EUROPE PROFITE AUX CONSOMMATEURS



AMÉRIQUES

Le dixième voyage de Jean-Paul II en Amérique latine

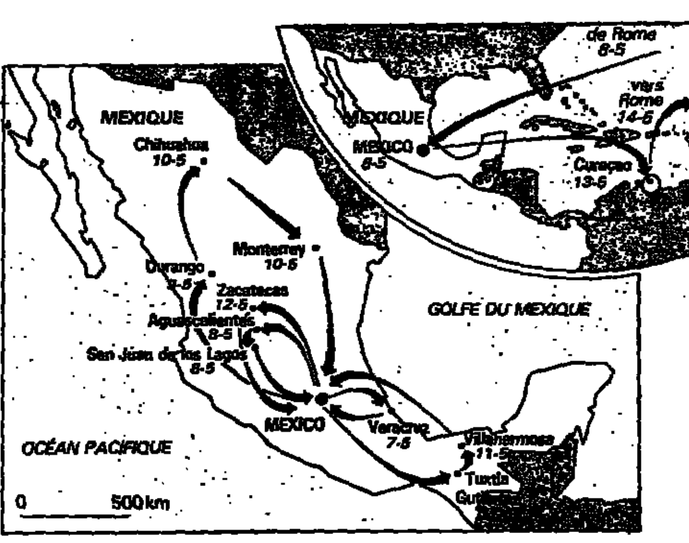
Le pape espère une détente dans les relations entre l'Eglise et l'Etat mexicain

Outre une rapide escale dans l'île de Curaçao, le pape entreprend, dimanche 6 mai, un voyage de huit jours au Mexique, pays qu'il visite pour la deuxième fois et qui réexamine actuellement ses rapports avec le Saint-Siège. C'est le dixième déplacement de Jean-Paul II en Amérique latine.

A l'arrivée de son premier voyage du pontificat, en janvier 1979, à l'aéroport de Mexico, Jean-Paul II avait été gratifié, par le président Lopez Portillo d'un très sec *« bonjour, monsieur »*. Le chef de l'Etat mexicain avait même pris soin de préciser qu'il n'accueillait le pape qu'à *« titre personnel »*. Cas unique en effet dans toute l'Amérique centrale et latine : près de 95 % des 84 millions de Mexicains sont catholiques et pourtant le Mexique ignore officiellement l'Eglise. Il n'entretient pas de relations diplomatiques avec le Vatican.

Cette situation, jugée de plus en plus anachronique, est appelée à évoluer. Le président Carlos Salinas recevra Jean-Paul II dans sa résidence. Dès sa prise de fonctions, le 1er décembre 1988, il avait invité la hiérarchie catholique du pays et évoqué la reconnaissance juridique de l'Eglise comme *« un pas nécessaire vers la modernité »*. Le mois dernier, il a pris la décision historique d'échanger avec le Saint-Siège des représentants permanents. Mgr Prigione est devenu officiellement le délégué du pape à Mexico et le député Augustin Tellez Cruces a été désigné au Vatican comme le représentant personnel du président mexicain.

La deuxième visite de Jean-Paul II au Mexique devrait accélérer ce rapprochement, qui tend ainsi à effacer plus d'un siècle et demi de rapports tendus et souvent violents entre l'Eglise et l'Etat. Le sommet a été atteint pendant la révolution mexicaine avec la Constitution de 1917, qui a abouti à la nationalisation de tous les biens de l'Eglise catholique, identifiée à la puissance coloniale espagnole, à l'interdiction de toute manifestation extérieure de culte, de tout enseignement religieux et à la suppression de tous droits civiques pour le clergé. Aujourd'hui encore, le prêtre n'a pas le droit de vote au Mexique.



Le programme papal

Un épiscopat très divisé

En réalité, cette loi est violée presque constamment et impunément. Malgré des mesures vexatoires, devenues rares, et des campagnes anticléricales encore menées par le parti au pouvoir, l'Eglise catholique, ses quatre-vingt-dix évêques, ses milliers de prêtres jouissent d'une liberté presque totale de célébration, d'enseignement et d'action sociale. C'est largement parce qu'il a besoin de la collaboration de l'Eglise, pour affronter une situation économique et politique difficile, que le président Salinas a entrepris ce rapprochement avec le Vatican. Mais cet effort, qui, pour le moment, exclut toute révision constitutionnelle, risque de se heurter à la résistance des plus récalcitrants dans le camp laïque, au sein du parti au pouvoir (le Parti révolutionnaire institutionnel) et des petits partis de gauche.

Dans ce contexte, le pape vient exprimer ses espoirs de détente et appuyer un épiscopat très divisé, comme partout en Amérique latine, par la théologie de la libération. Il rappellera *« l'option préférentielle de l'Eglise pour les pauvres »* qu'à Puebla, en 1979, au cours de son premier voyage au Mexique, devant l'ensemble de l'épiscopat du sous-continent, il avait lui-même contribué à définir, excluant tout engagement politique du clergé et tout recours à la violence. Il exprimera une fois de plus les espoirs de l'Eglise catholique au sein d'un continent étranglé par la dette extérieure, affronté au sous-développement, à la montée des injustices et des violences touchant les petits paysans et les minorités indiennes, à la montée des sectes, etc. Un continent qui, en 1992, fêtera le cinq centième anniversaire de son évangélisation et qui, en l'an 2000, abritera la moitié de la population catholique dans le monde.

H. T.

NICARAGUA

La Contra a entamé les négociations avec Mme Chamorro

Les dirigeants de la Contra ont commencé, vendredi 4 mai, les discussions avec la présidente de la République, Mme Violeta Chamorro, et plusieurs ministres du gouvernement en fonction depuis le 25 avril. Les conversations porteront sur les mécanismes de la démobilisation des insurgés (distribution de terres, crédits pour l'achat de bétail et réinsertion des rebelles dans la société) qui, selon un accord signé le mois dernier, devra être terminée le 10 juin. Mais les dirigeants de la Résistance nicaraguayenne (RN) exigent aussi une négociation en profondeur sur une réorganisation de l'armée, toujours contrôlée par les sandinistes après la confirmation dans ses fonctions du général Humberto Ortega.

EL DESTINO

de notre correspondant en Amérique centrale

« La guerre est terminée, le Nicaragua n'a plus besoin d'armée. » Le chef d'état-major de la Contra, le « commandant Franklin » (Israel Galeano), s'exprime sur un ton posé pour faire part de sa conviction que *« l'immense majorité de la population exige désormais la démilitarisation du pays et le remplacement de l'armée par une force de police chargée de maintenir l'ordre »*. Quelques heures avant de partir pour Managua, il affine les dernières propositions qu'il veut soumettre à Mme Chamorro. Tout son état-major l'a rejoint dans cette vallée du nord du Nicaragua où se trouve la plus importante des cinq zones de sécurité (environ 3 000 kilomètres carrés au total) accordées aux rebelles dans l'attente de leur démobilisation.

Dans le hameau d'El Destino, trois drapeaux sur une colline – les couleurs nationales, l'emblème de la Contra et le drapeau jaune et blanc du Vatican –, une antenne et des plaques solaires pour recharger les batteries des radios signalent la petite ferme où se prennent désormais les grandes décisions de la Résistance. Sur un tronc d'arbre, une carte du Nicaragua avec les limites des zones de sécurité et des zones-tampons dans lesquelles ni les insurgés ni l'armée ne peuvent circuler.

Le commandant Franklin ne croit pas que la présence du général Humberto Ortega à la tête de l'armée – *« provisoire »*, selon Mme Chamorro – soit le principal obstacle à la démobilisation de la Contra. *« Ce n'est pas un problème d'homme,* dit-il, *c'est un problème de structures : l'armée populaire sandiniste doit être remplacée par une force de sécurité publique qui ne soit liée à aucun parti ni à aucune idéologie. Comme au Costa-Rica ou comme sont en train de le faire les Panaméens. »* Pour les sandinistes, cette exigence est *« totalement inacceptable et il n'y a plus rien à négocier avec la Contra qui doit remettre ses armes avant le 10 juin »*.

Franklin est convaincu que *« beaucoup d'officiers sandinistes sont disposés à changer d'attitude car ils savent que leur projet idéologique a échoué et qu'il y a déjà eu trop de morts »*. Il regrette, cependant, que les dirigeants du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) continuent d'agir *« comme s'ils étaient encore au pouvoir et encouragent le fanatisme des militants du parti »*. Il est tout aussi préoccupé par la *« passivité du nouveau gouvernement qui n'a procédé à aucun changement au sein des ministères »* et semble prêt à partager le pouvoir avec les sandinistes. Il préfère éviter, pour l'instant, le mot *« trahison »*, car, dit-il : *« Notre rencontre avec la présidente Violeta Chamorro va permettre d'éclaircir les choses, et elle conserve toute notre confiance. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

ASIE

NÉPAL : lendemains de « révolution »

Quand chaque camp épie les autres

Le premier ministre népalais, M. Krishna Prasad Bhattarai, est soumis à des pressions de plus en plus fortes de la part des responsables du mouvement démocratique, qui veulent une réforme constitutionnelle immédiate afin de limiter les pouvoirs du roi. Le souverain reste en effet le chef de l'armée, dispose du droit d'imposer l'état d'urgence et peut démettre son premier ministre. M. Bhattarai a, d'autre part, annoncé que cinq cents personnes avaient été tuées depuis le début des troubles.

KATMANDOU

de notre envoyé spécial

Mme Shahana Pradhan, ministre de l'industrie et du commerce et présidente de l'ULF (Front uni de la gauche, communiste), habite une maison en construction dans les faubourgs de la capitale. Au milieu des flaques de boue, les pieds miraculeusement au sec, un soldat est figé dans un impeccable garde-à-vous, l'arme au pied. Ses bottes brillent, rivalisant avec une splendide limousine noire, garée entre les plâtres. A gauche de la maison, une tente militaire a été dressée. Trois soldats, torse nu, procèdent à leurs ablutions, non loin d'un drapeau népalais qui, fiché en terre, rappelle que ce pavillon de ciment est, depuis peu, une résidence officielle.

Dans un bout d'escalier auquel on accède en enjambant une volée de chaussures (une réunion de responsables communistes se tient quelque part), Mme Pradhan nous accorde un bref entretien : *« Ce mouvement n'a jamais été dirigé contre la monarchie. Mais si, dans l'avenir, le peuple dit qu'il ne veut plus du roi, nous aviserons. La police coopère, mais nous ne disposons pas encore de tous les pouvoirs exécutifs. »* En fin de journée, Mme Pradhan, comme ses collègues récemment sortis de la clandestinité, quitte son ministère et regagne sa modeste demeure, dans sa belle voiture.

Le premier ministre lui-même, M. Krishna Prasad Bhattarai, n'a changé ni de costumes – élimés – ni de résidence, une petite maison de brique rouge, qu'il retrouve avant l'heure du couvre-feu. A la tombée du jour, l'armée prend possession de la ville, pour parer à toute éventualité, surtout en ces temps de fronde policière (*le Monde* du 28 avril).

Le général Satchit Shumshere Rana, qui commande l'armée, est un proche du roi. Comme son adjoint, le major-général Gadul Shumshere Rana, il est apparenté à la dynastie des premiers ministres Rana, qui gouvernaient le Népal jusqu'au retour des rois Shah, nom que porte l'actuel souverain, Sa Majesté Birendra Bir Bikram Shah Dev. L'armée est et restera loyale au roi. MAIS elle a fait savoir au souverain qu'elle ne saurait être utilisée contre le peuple.

Le gouvernement de M. Bhattarai le sait, et ménage donc les militaires. Le Congrès népalais, pourtant soucieux de répartir dau plus vite les pouvoirs constitutionnels respectifs du roi et du gouvernement, ne souhaite pas soulever la question de l'armée, qui protège la plupart des ministères et conserve, sans le dire, un œil sur les forces de police. Confronté à une menace de démission de son nouveau premier ministre, le roi – officiellement au moins – a baissé ses dernières gardes, et appelé la police et l'armée à coopérer avec le gouvernement.

Ce dernier, de son côté, ne souhaite pas provoquer les forces policières qu'il fait largement infiltrées par les *Mandales*, jusqu'au-boutistes de l'ancien régime. Même la dynamique Mme Pradhan se refuse désormais à désigner nommément les têtes de la « réaction ».

La reine refuse de se soumettre

Katmandou le sait, qui bruit de rumeurs à propos de l'algarade qui se serait produite, lundi 23 avril, entre le roi et la reine. Celle-ci étant peu encline à se soumettre à la volonté du peuple, le roi, lui, ayant compris que la royauté ne serait plus jamais ce qu'elle était. Il n'y a guère que M. G. P. Koirala, secrétaire général du Congrès et anti-communiste notoire, pour dire crûment que les *Mandales* formaient la *« gestapo »* de la monarchie absolue. La reine, dit-on, ne se rendra qu'en toute extrémité.

Bref, persuadés – à tort où à raison – d'être encore soutenus par le palais, les « provocateurs » peuvent tenter de déstabiliser la toute jeune démocratie népalaise. *« Les extrémistes du Panchayat* (1) *ont tenté d'organiser une révolte au sein de la police,* explique M. G. P. Koirala. *Ils veulent que s'instaure une situation de guerre civile, qui obligerait l'armée à intervenir. Mais le roi ne les soutient pas, ou plus... »*

Le roi, affirme un très haut responsable officiel, *« a maintenant accepté de devenir un simple monarque constitutionnel. Il sait que son image a souffert dans le pays. Même si le peuple lui reste fidèle. L'histoire du Népal montre que le peuple a toujours pâti de l'affaiblissement de la monarchie. C'est pour cela que le roi doit conserver certains pouvoirs d'urgence, par exemple, si la souveraineté et l'intégrité du Népal sont menacés. »* Pourquoi pas, dit de son côté M. Koirala, *dès lors que ces pouvoirs lui sont confiés, exceptionnellement, par délégation gouvernementale... »*

La question est bien plus importante qu'une simple querelle constitutionnelle. Faute d'accord sur ce point, les relations entre la couronne et le « gouvernement du peuple » resteront empreintes d'une suspicion réciproque. Le moindre prétexte, notamment la question monarchique pourrait provoquer, en outre, une crise entre les communistes et le Congrès. *« Nous n'avons pas les mêmes valeurs démocratiques »*, souligne M. Koirala. Nul ne sait si cette alliance durera jusqu'aux élections, dont la date reste incertaine. Le Congrès accepte, par avance, que les « panchas » forment un parti politique – à condition qu'ils ne se réclament pas officiellement du roi – mais il exclut que ses candidats puissent partager la même plate-forme électorale avec les candidats communistes.

Le scrutin – qui précédera ou non une réforme constitutionnelle – apportera donc une clarification politique souhaitable. Mais cette échéance est lointaine et les Népalais sont au moins sûrs d'une chose : d'ici là, la « démocratie » connaîtra encore bien des soubresauts.

LAURENT ZECCHINI

(1) *Le Panchayat* est la structure politique et administrative sur laquelle reposait la monarchie. Le Panchayat national a été dissous, mais les Panchayat locaux, dans les faits, restent en place.

Remous dans les relations sino-américaines

● Défection d'un diplomate chinois en poste à Washington
● M. Bush « déçu » par Pékin

Le troisième secrétaire de l'ambassade chinoise à Washington a annoncé, vendredi 4 mai, qu'il avait fait défection et demandé l'asile politique aux Etats-Unis. M. Lin Xu, un ingénieur de trente-deux ans, a indiqué qu'en raison de son soutien au mouvement démocratique étudiant de l'an dernier, les autorités chinoises lui avaient signifié son rappel en juillet prochain, soit deux ans avant terme. *« Aider les étudiants et d'autres militants pour la démocratie à atteindre leur objectif a fait de moi une victime de la persécution politique »*, a-t-il ajouté. Selon lui, *« environ soixante-dix personnes ont fait défection »* dans les missions chinoises à l'étranger depuis le massacre de la place Tiananmen, le 4 juin 1989.

Cette défection intervient à un moment où les relations américano-chinoises traversent une passe difficile. Le président Bush avait en effet déclaré, jeudi, qu'il était *« déçu »* par la poursuite de la répression, mais qu'il ne regrettait pas ses efforts pour maintenir les liens entre les Etats-Unis et la Chine après l'écrasement du Printemps de Pékin. *« Dans l'ensemble, je suis déçu. J'aimerais à penser qu'il y aurait une réponse plus vigoureuse »* aux appels en faveur d'une démocratisation. *« J'aimerais voir plus d'actes, plus de choses faisant avancer le processus (...) Et pourtant, préserver une relation avec la Chine dans un large contexte global est important. Je ne fais donc pas d'excuses. Je n'ai pas l'impression que j'ai pris le mauvais chemin »*.

Les Etats-Unis doivent par ailleurs décider le mois prochain s'ils continuent d'octroyer à la Chine la clause de la nation la plus favorisée. Des membres du Congrès s'opposent à cette reconduction. Mais les exportateurs américains de céréales pressent M. Bush de reconduire ce statut, faute de quoi ils risqueraient de perdre plus d'un milliard de dollars de ventes. En Chine, le *Quotidien de Pékin* a annoncé vendredi que les soldats ayant participé à l'écrasement du Printemps de Pékin – officiellement appelé *« rébellion contre-révolutionnaire »* – bénéficieront d'une priorité à l'embauche, une fois démobilisés. Ainsi, cent-quatre-vingt-deux soldats rendus à la vie civile à Miyun, près de la capitale chinoise, ont profité de cette faveur, en reconnaissance de *« leur contribution à l'unité et à la stabilité du pays »*. – *(Reuter, AFP.)*

New-Delhi rejette l'idée d'un sommet indo-pakistanais sur le Cachemire

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Le dialogue de sourds entre l'Inde et le Pakistan, à propos du Cachemire, *continue de plus belle. Le premier ministre japonais, M. Kaifu,* qui vient de se rendre à New-Delhi et à Islamabad, a demandé aux deux protagonistes de prendre les mesures nécessaires pour faire baisser la tension, et a offert ses bons offices.

Mais cette initiative semble déjà mort-née. A la proposition faite mardi par le premier ministre pakistanais de rencontrer son homologue indien, M. V. P. Singh, l'Inde a *répondu négativement*, jeudi 3 mai, expliquant qu'il n'était pas question d'accepter les *« pré-conditions »* avancées par Mme Benazir Bhutto.

Le ministre indien des affaires étrangères, M. I. K. Gujral, a souligné qu'en faisant référence à la résolution des Nations unies de 1949 (prévoyant une consultation des Cachemiris sur le statut de leur choix) et en envisageant un déploiement de *« troupes neutres »* sur la frontière, Mme Bhutto n'apportait aucune suggestion nouvelle.

Les Etats-Unis ont de nouveau exhorté jeudi les deux pays à ouvrir un *« dialogue constructif »*. Mais ces appels se heurtent à la position de principe affichée par New-Delhi : rien ne sera possible tant que le Pakistan ne mettra pas un terme à ses ingérences, c'est-à-dire l'entraînement des *« terroristes »* cachemiris, ce que nie le Pakistan. La presse indienne, qui naguère ménageait Mme Bhutto, l'accuse désormais d'adopter la *« langue fourchue »* de son prédécesseur, le général Zia.

Quant au premier ministre indien, il semble être passé d'une position conciliante à une attitude beaucoup plus dure, notamment parce que l'opinion publique ne demanderait qu'à en découdre. Le Bharatiya Janata Party (BJP), son principal partenaire au gouvernement, a organisé un rassemblement massif à New-Delhi pour lui demander d'envisager le bombardement des *« camps d'entraînement »* en territoire pakistanais.

L. Z.

POLITIQUE

Le financement des partis et des campagnes

Le Conseil constitutionnel approuve les dernières dispositions

Pour moraliser le financement de la vie politique, le gouvernement avait proposé des textes qui dotent de crédits publics les candidats et les partis, qui leur permettent de recevoir des contributions de particuliers ou d'entreprises, mais qui limitent les dépenses et assurent un strict contrôle des fonds reçus et de leur utilisation. La Constitution imposait que ces dispositions figurent dans deux textes différents : un projet de loi ordinaire pour les partis et les campagnes municipales, cantonales, régionales et législatives ; un projet de loi organique pour les campagnes présidentielles et pour l'inéligibilité à l'Assemblée nationale des candidats ou des élus qui ne respecteraient pas les nouvelles règles.

Le premier texte avait été soumis au Conseil constitutionnel par la volonté du premier ministre, qui tenait à s'entourer de toutes les garanties, alors que le second, parce que organique, lui était automatiquement déféré. Le Conseil avait jugé la loi ordinaire conforme à la Constitution, mais annulé pour vice de procédure la loi organique, le Parlement ayant, à tort, voté celle-ci avant celle-là (*le Monde* du 13 janvier). Le Parlement avait donc remis sur le métier son ouvrage et adopté une nouvelle version du projet organique, qui ne se différencie en rien, sur le fond, de la précédente (*le Monde* du 6 et du 14 avril).

Le Conseil constitutionnel a, le vendredi 4 mai, déclaré cette loi en tous points conforme à la Constitution, une fois admis que les dotations de l'Etat ne pourront pas conduire *« à l'enrichissement d'une personne physique ou morale »* et que le Conseil, juge de l'élection des députés, ne sera en rien lié par la décision de la Commission nationale des comptes de campagnes, créée par cette nouvelle législation pour surveiller le respect par les candidats des restrictions qui leur sont dorénavant imposées. La loi organique peut donc être maintenant promulguée, comme la loi ordinaire l'avait été le 15 janvier dernier.

TH. B.

Adoption du crédit-formation à l'Assemblée nationale

M. Soisson obtient le renfort de non-inscrits et de membres de l'opposition

Les députés ont adopté en première lecture, vendredi 4 mai, le projet de loi relatif au crédit-formation. Le vote, qui était loin d'être acquis au départ, l'a été finalement par 294 voix (les socialistes plus la majorité des non-inscrits et quelques suffrages venus de l'opposition) contre 280.

C'est la première fois depuis le début de cette législature que le gouvernement prend le risque de soumettre au vote des députés un texte qui était, pourtant, unanimement critiqué par l'opposition de droite et par le groupe communiste (*le Monde* du 5 mai).

De fait, à l'exception du groupe socialiste, tous les autres groupes ont voté contre ce projet. Le gouvernement a toutefois joué finement en ne recourant pas à l'arme de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution (engagement de responsabilité). Il s'était, il est vrai, assuré les voix de la majorité des non-inscrits et quelques votes bien utiles dans le camp de l'opposition.

Bien que portant sur un texte politiquement peu sensible, ce vote est très instructif. Il montre qu'une conjonction de contraires (UDF, UDC, RPR, PCF) nécessite une discipline de vote absolue, notamment à droite et au centre, et l'appoint indispensable de trois ou quatre non-inscrits pour repousser un texte ou voter la censure. Le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, qui présentait ce texte avec le secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, M. André Laignel, avait d'ailleurs tenu à être présent lors du vote. Il est parvenu une fois de plus à tirer son épingle du jeu, en captant les voix nécessaires pour faire passer son texte.

Dans l'hémicycle, lors du vote, c'est M. Jean-Marie Daillet, en rupture de ban UDC, qui a veillé à ce que les consignes de vote à droite et au centre en faveur du projet soient bien respectées. M. Soisson l'en a remercié à l'issue du débat.

Le ministre du travail a fait, ainsi, la preuve arithmétique du précieux appoint qu'il peut apporter à travers son mouvement, La France unie. Sur le crédit-formation, le gouvernement avait demandé la réserve du vote des amendements présentés par les députés, afin de soumettre le projet à un vote bloqué sur l'ensemble du texte, modifié par les seuls amendements qu'il acceptait.

M. Soisson a défendu lui-même un amendement gouvernemental précisant la composition du Comité national d'évaluation de la formation professionnelle. L'amendement prévoit que ce comité sera composé de parlementaires, de représentants des régions nommés sur proposition du Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de la formation professionnelle continue, et de personnalités qualifiées, indépendantes de l'administration.

PIERRE SERVENT

Pour : 272 députés PS, 1 RPR (M. René André, Manche), 1 UDF (M. Jean-Yves Haby, Hauts-de-Seine), 5 UDC (Mme Christine Boutin, Yvelines ; MM. Jean-Marie Daillet, Manche – encore compté comme membre de ce groupe bien que démissionnaire ; Gérard Grignon, Saint-Pierre-et-Miquelon ; Henry Jean-Baptiste, Mayotte ; Jean-Paul Virapoullé, la Réunion) et 15 non-inscrits.

Contre : 128 RPR, 90 UDF, 35 UDC.

Abstentions : 1 UDC (M. Gérard Vignoble, Nord) ; une non-inscrite (Mme Marie-France Stirbois, Eure-et-Loir).

Non-votants : 1 non-inscrit (M. Gautier Audinot, Somme).

En visite en Alsace

M. Chirac rejette toute « concession » vis-à-vis du Front national

STRASBOURG

de notre correspondant

M. Jacques Chirac a commencé, vendredi 4 mai, en Alsace, un tour de France des fédérations du RPR. Devant les sept cents convives d'un dîner-débat à Molsheim (Bas-Rhin), l'ancien premier ministre a rejeté tout accord avec le Front national. *« Je n'ai pas vu beaucoup de gens se rattachant à la famille d'extrême droite dans la Résistance,* a-t-il observé. *Ils étaient plutôt dans la collaboration. (...) Je ne pourrais pas admettre la moindre concession et un accord quelconque avec des dirigeants d'une formation dont les racines, les valeurs, ont toujours été à l'inverse des nôtres : des dirigeants qui, au titre de leur notion du débat démocratique, ont essayé d'assassiner le général de Gaulle à plusieurs reprises ; des dirigeants qui ont toujours été dans l'autre camp, jamais dans celui des démocrates, jamais dans celui des gaullistes. »*

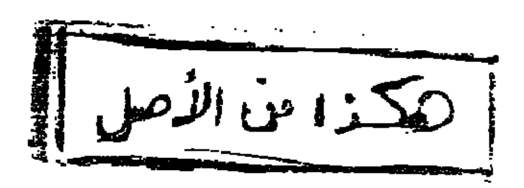
J. F.

M. Médecin : « Le CNI, c'est ma famille, le RPR, c'était ma maison »

« Le CNI, c'est ma famille, le RPR, c'était ma maison », a déclaré, vendredi 4 mai, M. Jacques Médecin, expliquant ainsi sa décision de quitter la formation de M. Jacques Chirac pour rejoindre le Centre national des indépendants. Le maire de Nice a affirmé qu'il appartient au CNI *« depuis 1951 »*, mais que, député des Alpes-Maritimes de 1978 à 1988, il avait *« adhéré au RPR car le CNI ne disposait pas d'un groupe parlementaire »* et qu'il avait *« toujours scrupuleusement payé* [ses] *cotisations »* à ce dernier parti. Il a précisé qu'il s'était *« mis à jour »* de ses cotisations au RPR pour la période durant laquelle il en était membre.

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, avait condamné les propos de M. Médecin sur les juifs (*« Je ne connais pas un israélite qui refuse un cadeau qu'on lui offre »*, avait déclaré le maire de Nice après s'être rapproché du Front national), mais indiqué qu'une procédure d'exclusion ne s'imposait pas, car l'intéressé ne payait plus de cotisations depuis 1987. M. Médecin a précisé, vendredi, que l'attitude de M. Juppé à son endroit était à l'origine de sa décision de rejoindre le CNI, où il compte être *« mieux défendu »* par M. Yvon Briant.

Ce dernier s'est réjoui de l'adhésion du maire de Nice au mouvement qu'il préside. *« Jacques Médecin,* a déclaré M. Briant sur Europe 1, *est maire de Nice, réélu, à chaque fois, triomphalement, président du conseil général des Alpes-Maritimes, qui est le département le plus à droite de notre pays. »* M. Médecin, qui avait évoqué l'hypothèse de son retour au CNI dans une interview publiée fin avril par *le Figaro-Magazine*, avait déclaré quelques semaines plus tôt à *National-Hebdo* qu'il partage *« à 99,9 % »* les *« thèses du Front national »*.



POLITIQUE

En désaccord avec M. Laurent Fabius

M. Michel Rocard entend réserver les avis du Conseil d'Etat au gouvernement

Le premier ministre est, de droit, le président du Conseil d'Etat. Présidence tout à fait honorifique, puisque cette assemblée a su, depuis longtemps, conquérir son indépendance, aussi bien lorsqu'elle juge les litiges opposant les particuliers à l'administration que lorsqu'elle conseille le gouvernement.

La tradition veut, pourtant, que l'hôte de Matignon vienne une fois, au cours de son exercice, présider l'assemblée plénière du Conseil. En général il le fait à l'occasion de l'installation du vice-président. Le titulaire actuel, M. Marceau Long, étant encore là pour plusieurs années, M. Rocard a jugé plus prudent de ne pas attendre. Venant, jeudi 3 mai, assumer sa présidence au lendemain des nombreuses décisions d'annulation d'élections municipales, parfois critiquées par les socialistes, il a rendu hommage à l'impartialité de la justice administrative. « *Vous avez réussi à juger (...), bien entendu, dans un esprit d'indépendance sur lequel je n'ai jamais eu, pour ma part, aucun doute* », a-t-il dit.

Cette visite a aussi permis à M. Rocard de souligner que le Conseil d'Etat illustre « *parfaitement* » deux thèmes qui lui sont chers, « *le respect de l'Etat de droit* » et « *la modernisation du service public* ». Il a observé que la réforme préparée par M. Long à la demande de M. Jacques Chirac et votée en 1987, qui a créé les cours administratives d'appel, dément « *les appréciations pessimistes selon lesquelles l'administration serait incapable de participer à sa propre réforme* ». Pour continuer dans cette voie, le premier ministre a annoncé la prochaine publication d'un décret permettant au Conseil, afin de lutter contre la non-exécution des décisions de justice, de prononcer d'office une astreinte.

M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, et M. Michel Sapin, président de sa commission des lois, ont déposé une proposition de modification de l'ordonnance de 1945 sur le fonctionnement du Conseil d'Etat, tendant à permettre au Parlement de lui demander « *des études* » sur « *les conditions d'application d'une législation* », cela afin d'assurer le suivi, par les législateurs, des textes qu'ils votent. Or, M. Rocard n'est pas d'accord.

S'il estime que le Conseil pourrait, effectivement, se livrer à ce genre de travail, ce ne peut être, selon lui, qu'à la demande du premier ministre, quitte à ce que celui-ci en communique le résultat au Parlement. « *Il me paraît nécessaire*, a-t-il déclaré, *de conserver la clarté de notre organisation institutionnelle, qui fait du Conseil d'Etat le conseil du gouvernement. Il ne serait pas bon d'introduire une confusion dans ce système, en mettant le Conseil d'Etat à la disposition du Parlement.* »

Bien qu'habitués à ce genre d'hommage, les conseillers d'Etat ne pouvaient qu'être sensibles à la courtoisie du premier ministre. M. Long l'a souligné et il en a remercié M. Rocard par ce conseil : « *En investissant dans le droit et la justice, vous contiendrez les passions.* » Le premier ministre n'aura pas perdu son temps au Palais-Royal.

TH. B.

A « Apostrophes »

M. Marchais donne sa langue au chat

Si M. Marchais espérait profiter de son passage à *Apostrophes*, vendredi soir 4 mai, sur Antenne 2, pour redresser un peu son image personnelle et celle de son parti, il n'est pas certain que le secrétaire général du PCF ait atteint son but.

Alors que le thème de l'émission était « *Une idée neuve : la démocratie* », les trois autres invités, François de Closets, Emmanuel Todd et Pascal Bruckner, ont pris un malin plaisir à mettre en boîte pendant une heure le secrétaire général du PCF, sans avoir besoin de forcer leur talent pour constater que les arguments de M. Marchais ne présentent plus, à ce sujet, aucun caractère de nouveauté. Le comble de la dérision a été atteint quand la conversation s'est transformée, pendant quelques instants, en un jeu de « Trivial Pursuit », François de Closets ayant posé une « colle » à M. Marchais en lui demandant s'il connaissait le seul endroit au monde dont la population ait un jour opté librement pour le communisme. Le secrétaire général a donné sa langue au chat. La réponse était : la République de Saint Marin !

C'est Emmanuel Todd qui a eu le mot de la fin, d'un ton affligé : « *Il ne faut pas être trop dur avec Georges Marchais* » ... Il fallait l'être d'autant moins que le secrétaire général du Parti communiste, dont l'embarras évident n'était pas exempt de sincérité, se retrouvait, pour la circonstance, bien seul contre tous.

A. R.

En raison d'un incident technique, nous ne sommes pas en mesure de publier la chronique d'André Laurens : « Livres politiques ». Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Un an après l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yéiwéné Yéiwéné

Le président du FLNKS appelle les militants indépendantistes à surmonter leurs querelles

A l'occasion du premier anniversaire de l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwéné Yeiwéné, vendredi 4 mai, en Nouvelle-Calédonie, le président du FLNKS, M. Paul Néaoutyine, a appelé les indépendantistes du territoire à surmonter leurs querelles.

A Paris, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, a souligné, au terme d'une entrevue avec le premier ministre, que les accords de Matignon avaient « *ramené la paix* » sur le territoire.

NOUMÉA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

Le petit village de Hienghène a honoré dans le recueillement, vendredi 4 mai, la mémoire de Jean-Marie Tjibaou, assassiné il y a un an sur l'île d'Ouvéa en compagnie de son second, Yeiwéné Yeiwéné. Environ deux mille personnes ont assisté, à la tribu de Tiendanite, aux cérémonies coutumières de levée du « deuil kanak ». Pour des raisons de sécurité les militants d'Ouvéa affiliés à l'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS), ainsi que ceux des deux organisations connues pour s'être opposées à la stratégie de Jean-Marie Tjibaou, le FULK et l'USTKE, n'ont pas été admis à s'associer aux commémorations.

Prenant publiquement la parole, le successeur de Jean-Marie Tjibaou à la présidence du FLNKS, M. Paul Néaoutyine, a appelé les militants indépendantistes à surmonter les querelles fratricides qui déchirent le mouvement kanak depuis deux ans. Il n'a pas hésité ainsi à évoquer la mémoire de Djubelly Wéa – le meurtrier de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné, dont le nom est honni dans les rangs de l'UC – au même titre que celle des dix-neuf militants tués le 5 mai 1988 lors de la sanglante opération « Victor », consécutive à la prise d'otages de la gendarmerie de Fayaoué. « *Cela fait partie des contradictions au-dessus desquelles nous devons passer*, a-t-il déclaré. *Notre lutte pour la libération n'est pas une lutte facile parce qu'il y a parfois des incompréhensions.* » « *Mais*, a conclu M. Néaoutyine, *il faut réaffirmer notre détermination à mener le combat pour la dignité de notre peuple jusqu'à son terme, en souvenir de tous les sacrifices déjà donnés par les enfants du peuple kanak, les enfants de la Kanaky.* »

F. B.

Levée de deuil à Ouvéa

Suite de la première page

Le pasteur Tom jugea que c'en était trop. Avec d'autres, il partit en guerre contre cet indéfinissable désarroi des âmes. Dans un grand élan œcuménique, notables coutumiers, responsables religieux, dirigeants politiques et conseillers municipaux planchèrent sur la réhabilitation d'Ouvéa. On s'accorda sur une formule: «*recréer un environnement viable*». Et l'on se fixa une priorité: combattre l'oisiveté des jeunes. Le pasteur Tom trouva en cette occasion un ardent soutien en la personne de son vieux complice, le père François Xavier de Viviès, pour dénoncer les méfaits sur la jeunesse de «*l'assistanat*» provoqué par les emplois JSD (Jeunes stagiaires du développement), réplique locale des TUC.

Le vin du père de Viviès...

Curieux «*développement*», en effet. Le plus souvent, les «*stagiaires*» se contentent de flâner mollement sur leur supposé lieu de travail en attendant la paie de la fin de mois, généralement engloutie dans l'alcool. Semaine de tous les dangers où la petite délinquance commence à faire son oeuvre. La commission des sages prit donc une décision: l'alcool sera désormais interdit sur l'île. Mais elle le fit à sa manière, c'est-à-dire avec sa lourdeur jacobine sans nuances, ce qui désola le bon père de Viviès. Il lui fallut batailler ferme auprès du haut-commissariat de Nouméa qui, après avis du service du contentieux et de la législation, publia enfin dans le *Journal Officiel* de Nouvelle-Calédonie cet arrêté réparateur: «*Par dérogation à l'article 1er de l'arrêté numéro 157-T de janvier 1990 sus visé, le père de Viviès est autorisé à introduire à Ouvéa, pour les besoins de son ministère, un carton de vin de messe*». Ouvéa c'est aussi du Kafka aux antipodes...

Le père en sourit aujourd'hui, car il sait que l'enjeu valait bien ces petits désagréments. Ouvéa n'est-elle pas en train de se refaire une santé? La mairie goudronne des pistes et retape des maternelles en tribus. Les enfants, hier déboussolés, aux visions peuplées d'hélicoptères Puma et de lance-flammes, ont repris sagement le chemin des écoles. Sur les terrains de football, les équipes qui jusque-là boycottaient les compétitions ont rechaussé les crampons. La chronique insulaire n'en finit pas de célébrer les exploits des «*perruches de Mouly*» ou les audaces des «*dragons noirs d'Ouloup*». Et chacun espère maintenant que les «*moustiques de Gossanah*» cesseront leur bouderie. Car là- haut, dans le grand nord de l'île, le village retranché laisse discrètement filtrer quelques signes.

Le bunker entrouvert

L'accès à Gossanah est méconnaissable. La piste, trouée de nids-de-poule, est devenue un ruban de goudron lisse. En lieu et place du barrage de blocs de calcaire que gardait, il y a un an, une escouade de gamins armés, s'étire un dos d'âne qui oblige les véhicules à ralentir devant la tombe de Djubelly Wéa. Lentement, très lentement, la tribu remet son univers en ordre. Elle s'est réappropriée sa chefferie – la chefferie Imwoné – que l'administration a enfin reconnue après l'avoir vassalisée pendant plus d'un siècle à la chefferie catholique rivale de Wénéki. Les clans protestants de Gossanah avaient toujours puisé dans cette «*injustice*» un radicalisme ombrageux. Puis tout le village a fêté le retour d'André Tangopi, complice présumé de Djubelly Wéa, libéré en début d'année de la prison de Nouméa où il vécut dans un isolement total.

Dès lors, lentement, très lentement, «*les Gossanah*», reclus et pestiférés depuis le double attentat du 4 mai 1989, ont entrouvert leur bunker de corail. Ils ont accepté que le haut- commissariat de Nouméa leur livre un four à air chaud pour le coprah. Ils viennent de recevoir un fauteuil de dentiste, s'en vont à la mairie récupérer du ciment et des tôles pour construire des citernes et seront bientôt équipés du téléphone. «*Mais nous restons sur nos positions politiques*», s'empresse de préciser Niné Wéa, une des figures du fameux clan Wéa. A la tombée de la nuit, on comprend mieux. Sous la tonnelle de feuilles de cocotiers, les femmes rangent vite les plats d'ignames et de poissons, les hommes branchent un appareil vidéo, les enfants piaffent d'impatience puis se taisent religieusement lorsque, sur l'écran, redéfilent, pour la énième fois, des images de convois militaires, d'arrestations de militants, des témoignages de tortures. Dans la nuit bleutée, se réveillent alors les fantômes du passé.

Non, Ouvéa n'est pas encore guérie. Tout juste convalescente. Et si elle se prenait à y croire, à cette résurrection, le regard des «*autres*» ne manquerait pas de briser l'illusion. Quand les habitants de l'île voient les gendarmes vider les poubelles en formation de combat, fusils lance-grenades pointés vers la cocoteraie, ou lorsqu'ils accueillent le président de la province des îles Loyauté, M. Richard Kaloï, entouré de quatre gardes du corps fébriles, ils finissent par se dire que leur terre n'est peut-être rien d'autre que cette «*île maudite*» dont tout le monde, ailleurs, parle d'un air entendu.

«*C'est dur, des fois*», soupire Baptiste, le chauffeur du minibus de la province des îles Loyauté. Il raconte comment on a conseillé aux militants de l'Union calédonienne (UC) d'Ouvéa de ne pas se rendre – «*pour des raisons de sécurité*» – à la levée de deuil de Jean-Marie Tjibaou, à Hienghène. Faut-il s'étonner si, à la longue, l'ostracisme nourrit la paranoïa. L'annulation, pour la seconde fois, du scrutin municipal en raison d'irrégularités dûment constatées par le tribunal administratif de Nouméa, a crispé les visages dans les couloirs de la mairie. Et s'il s'agissait, s'est-on interrogé, d'une nouvelle «*sanction*» contre «*l'île maudite*»? Inquiet, on finit par voir de l'obstruction partout. Le pasteur Tom n'en a assurément pas fini avec son oeuvre de pèlerin. Il aura bien besoin de ses trésors de sagesse pour convaincre les «*autres*» d'arrêter de regarder Ouvéa de travers et les siens de cesser de se croire persécutés.

FRÉDÉRIC BOBIN

Jean-Marie Tjibaou aurait été victime en 1988 d'une tentative d'empoisonnement

Au cours d'un entretien avec plusieurs journalistes, à Nouméa, le président du FLNKS, M. Néaoutyine, a affirmé, jeudi 3 mai, que Jean-Marie Tjibaou avait été victime d'une tentative d'empoisonnement, en octobre 1988 alors qu'il se trouvait à New-York pour assister aux travaux du comité de décolonisation des Nations unies. Cet incident avait été tenu secret, a expliqué M. Néaoutyine, « *pour ne pas inquiéter les militants* ».

□ **M. Lafleur : « les choses avancent dans le bon sens. »** – Le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, a estimé, vendredi 4 mai, à sa sortie d'un entretien avec M. Michel Rocard, que « *les choses avancent dans le bon sens* », en Nouvelle-Calédonie, depuis les accords de Matignon.

Evoquant le souvenir de Jean-Marie Tjibaou, le député RPR a affirmé : « *Jean-Marie Tjibaou avait une grande personnalité, une grande volonté, un charisme et une qualité que peu de gens connaissaient : il reconnaissait facilement ses carences. Par exemple, il reconnaissait que l'économie était la faiblesse de l'ethnie mélanésienne, en particulier de ceux qui souhaitent l'indépendance.* » M. Lafleur a ajouté : « *Les institutions marchent (...). Les accords de Matignon ont ramené la paix. Les décisions prises sur le plan économique prouvent que les accords ne se poursuivent pas seulement sur le plan politique.* »

□ **Sondages : M. Mitterrand s'affaiblit, M. Rocard se renforce.** – Le baromètre mensuel SOFRES–*le Figaro-Magazine* (sondage réalisé du 24 au 26 avril auprès de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus) montre un nouveau recul de la cote de confiance de M. François Mitterrand, qui passe de 55 % à 53 % (43 % des personnes interrogées, au lieu de 41 % le mois précédent, ne lui faisant « *pas confiance* »), tandis que celle de M. Michel Rocard passe de 57 % à 60 % (la proportion de ceux qui ne lui font « *pas confiance* » régressant de 37 % à 33 %). Un sondage BVA pour *Paris-Match* (auprès de neuf cent vingt-quatre personnes âgées de dix-huit ans et plus, effectué du 14 au 20 avril) indique que 53 % des Français (au lieu de 55 % le mois précédent) ont une « *bonne opinion* » du chef de l'Etat et que 38 % (au lieu de 35 %) en ont une « *mauvaise* », tandis que les chiffres sont, pour le premier ministre, de 50% contre 36 % (au lieu de 48 % et 38 % le mois précédent).



SOCIÉTÉ

MEDECINE

La culture des cellules neuronales

Une équipe française a réussi une transplantation chez le singe, de neurones de la moelle épinière

La publication, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *Science*, du résultat spectaculaire obtenu par l'équipe du professeur Solomon H. Snyde (Université Johns Hopkins - Baltimore) de la culture *in vitro* de cellules du système nerveux central humain (*le Monde* du 5 mai) témoigne des notables progrès accomplis dans le domaine des neurosciences. Confirmée et reproduite par d'autres laboratoires de recherche, cette première pourrait ouvrir de nouvelles perspectives thérapeutiques et permettre peut-être de réaliser d'importants progrès dans le secteur encore controversé des greffes cérébrales. En France, un groupe de médecins et de chercheurs travaillant à Montpellier vient de réussir pour la première fois une transplantation de neurones de la moelle épinière de primates, un résultat qui pourrait déboucher sur d'importantes applications en médecine humaine.



Obtenir et cultiver en laboratoire des lignées continues de cellules nerveuses humaines constitue, depuis longtemps déjà l'objectif de nombreuses équipes spécialisées dans la recherche en neurobiologie. A la différence de toutes les autres cellules de l'organisme, celles du système nerveux central semblent, en effet, avoir physiologiquement perdu, peu après la naissance, toute faculté de multiplication. Le vieillissement de l'individu entraîne ainsi une diminution progressive de son capital de neurones, provoquant une réduction de nombreuses fonctions intellectuelles ainsi que, parfois, l'émergence de symptômes pathologiques, conséquence de phénomènes dégénératifs comme, par exemple, dans le cas de la maladie d'Alzheimer. C'est dire l'importance des résultats publiés dans l'édition datée du 4 mai de l'hebdomadaire *Science* dans une communication signée par un groupe de cinq chercheurs de l'université Johns Hopkins.

Ces chercheurs expliquent avoir réussi à obtenir une lignée cellulaire de noyaux humains cultivée en laboratoire. Cette lignée provient d'un prélèvement tissulaire effectué lors d'une intervention neurochirurgicale chez une petite fille âgée de dix-huit mois souffrant d'une malformation cérébrale unilatérale caractérisée par la prolifération de neurones immatures. L'équipe du professeur Snyde estime, au terme d'un patient travail de laboratoire, avoir obtenu cette culture continue de neurones humains corticaux matures dont la structure et la fonction apparaissent tout à fait normales. Tout en soulignant la nécessité d'études complémentaires avant d'envisager une application thérapeutique dans cette découverte chez l'homme, les chercheurs américains n'hésitent pas à vanter son importance pour la recherche fondamentale mais aussi pour la recherche directement appliquée à différentes affections neurologiques d'origine dégénérative ou vasculaire. Il est vrai que le fait de disposer d'une production continue *in vitro* de neurones corticaux humains offre, en théorie, de larges perspectives thérapeutiques.

Un espoir pour les paralysés

Il reste toutefois à savoir si de telles cellules pourront à terme constituer un bon modèle d'étude et un matériel pouvant être utilisé pour des greffes intracérébrales. « *Jusqu'à présent, la culture de cellules nerveuses se heurte au problème de la transformation spontanée des neurones. Ces derniers acquièrent en effet à terme certaines caractéristiques des cellules tumérales,* nous a expliqué le professeur Alain Privat (directeur de l'unité 336 de l'INSERM Montpellier). *Nous savons, comme d'autres laboratoires, faire pousser pendant quelques mois ces cellules qui proviennent de cerveaux de fœtus avortés ou de nouveau-nés décédés. Mais, compte tenu de la menace de transformation cancéreuse de ces cellules, aucune utilisation chez l'homme n'est encore envisageable* ».

La possibilité de mettre en culture des neurones humains permettrait à la fois de disposer d'une source théoriquement illimitée de ces cellules mais aussi de les caractériser avec précision et de les purifier avant, par exemple, d'envisager une greffe intracérébrale (chez les personnes souffrant de maladies neurologiques de type dégénératif) ou de moelle épinière. Dans ce domaine précisément le professeur Privat et son équipe viennent de publier un important résultat. Cette équipe avait déjà, en 1986, réussi pour la première fois à greffer des cellules neuronales fœtales de la moelle épinière de rats après section de celle-ci (*le Monde* du 19 septembre 1986). Quelques semaines après la greffe, les animaux avaient pu retrouver certaines fonctions (réflexes sexuels, d'érection et d'éjaculation, fonctions vésicales) qu'ils semblaient avoir définitivement perdues. Les chercheurs montpelliérains annoncent pour la première fois, des résultats similaires chez le macaque à partir de cellules prélevées chez un fœtus de primate (1). L'objectif, ici, demeure la mise au point d'une technique de greffe de cellules nerveuses pouvant être effectuée chez les – nombreux – malades victimes de lésions traumatiques de la moelle épinière peu de temps après leur accident. Les résultats expérimentaux obtenus chez l'animal laissent espérer, à court ou moyen terme, la possibilité d'une récupération des fonctions nerveuses chez des personnes qui, jusqu'à présent, sont condamnées à différentes formes de paralysie irréversible.

JEAN-YVES NAU

(1) Ce travail vient de faire l'objet d'une note publiée dans les comptes rendus de l'Académie des sciences (Tome 310, série III, pages 81-88, 1990). Il est signé du professeur Alain Privat et de neuf médecins et chercheurs de Montpellier (Unité INSERM et CNRS, Centre de recherche SANOFI CLIN-MIDY) ainsi que des CHU de Rouen et de Grenoble.

COMMUNICATION

La révolution du montage virtuel

Mis au point par un ingénieur de Washington et importé en France depuis quelques semaines, le système EMC2 donne au montage vidéo la souplesse du montage cinématographique grâce à des disques optiques réenregistrables.

Un gand débat sur l'avenir de la production opposent depuis des années les partisans de l'image vidéo au tenants de l'image cinématographque. La première permet une diffusion immédiate et beaucoup moins coûteuse que le cinéma. La seconde gardait l'avantage de la qualité jusqu'à la mise au point de la télévision à haute définition.

Mais c'est la souplesse du montage qui a toujours donné au cinéma sa supériorité sur l'image électronique. La pellicule se coupe et se colle permettant de rectifier et de parfaire un montage jusqu'au dernier moment. La bande vidéo ne se coupe pas et son montage ne peut s'effectuer qu'en recopiant l'un après l'aure, sur une deuxième bande, les plans sélectionnés. Si à la fin du film, on s'aperçoit qu'une séquence doit être allongée ou raccourcie, l faut recommencer tout le montage.

Un ingénieur américain, Bill Ferster, vient de résoudre le problème en construisant une machine de montage virtuel sur vidéodisque. Le système EMC2 (Editing machine corporation) réalise une maquette du montage en mettant bout à bout tous les plans sélectionnés sans les recopier sur une bande vidéo. L'opération est effectuée par un ordinateur (PC compatible 286) qui pilote jusqu'à 7 lecteurs de vidéodisques permettant d'accéder aux images en quelques nanosecondes, imperceptibles à l'œil.

Cette technique était impratiquable tant que les disques optiques coûtaient 25 000 F pièce et ne contenaient que vingt minutes d'images enregistrables une seule fois.

Fort heureusement, Sony a récemment sorti un nouveau modèle effaçable et réenregistrable jusqu'à 10 000 fois au prix de 1 500 F environ. L'astuce de Bill Ferster a consisté à compresser les images pour faire tenir sur chaque disque entre une heure etdemie et quatre heures de rushes.

Certes les images ont une qualité médiocre mais il ne s'agit que d'une maquette de travail et le monteur peut toujours se référer à l'original sur le magnétoscope, piloté, lui aussi mais plus lentement, par la machine.

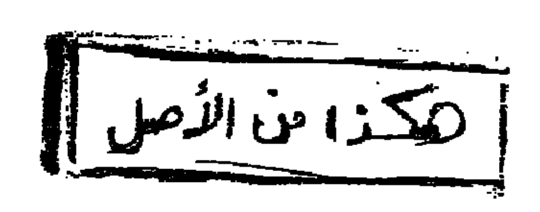
Le programme de EMC2 travaille comme un logiciel de traitement de texte, coupe et colle les plans, simule les effets spéciaux et les sous-titres éventuels. Le monteur dispose sur son écran d'une vingtaine de vignettes électroniques où il peut afficher au choix les dernières et les premières images des plans à monter, la position de deux pistes son par rapport aux images tout en montant autant de pistes son qu'au cinéma.

Il travaille ainsi avec une souplesse supérieure à celle du traditionnel chutier cinématographique. L'ordinateur garde en mémoire, sur disquettes, toutes les versions souhaitées d'un montage. Il pilote ensuite automatiquement une machine de montage vidéo traditionnelle sur magnétoscopes pour réaliser la version définitive.

Le montage virtuel va révolutionner à terme les rapports entre le film et la vidéo. Il permet déjà de sérieuses économies sur les productions électroniques en réduisant le temps de montage et, donc, le coût de location des studios spécialisés.

Le système EMC2, importé des Etats-Unis par Ragnar van Leyden, monteur cinéma des films de William Klein ou Joris Ivens, est en démonstration à Paris aux studios After Movies. Le CNRS audiovisuel envisage l'achat d'une machine dont le prix est d'environ 350 000 francs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Protestant contre l'amnistie

Des magistrats proches de l'opposition fondent un « Observatoire des libertés »

Plusieurs magistrats du tribunal de grande instance de Paris proches de l'opposition ont décidé de fonder un « Observatoire des libertés ». Cette association, dont les statuts, en cours d'élaboration, n'ont pas encore été déposés, sera notamment animée par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction de l'affaire Gordji, et par M. Alain Marsaud, ancien chef de la quatorzième section du parquet chargée des affaires de terrorisme et actuellement détaché au cabinet de M. Alain Poher au Sénat.

Ces magistrats entendant ainsi exprimer leur mécontentement après le vote de la loi d'amnistie sur le financement des partis et les décisions judiciaires dans les affaires Nucci et SAE. Ce club de réflexion, a expliqué l'un d'eux, vise *« à surveiller la manière dont l'action publique est exercée dans les affaires sensibles, à réfléchir sur la politique des nominations et sur les rapports entre la justice et le milieu politique »*. Il s'agit, a-t-il ajouté, de *« créer une structure de réflexion à politique détachée des fonctions syndicales existantes »*. Les premiers adhérents de cet Observatoire sont affiliés à l'Association professionnelle des magistrats (APM) et à l'Union syndicale des magistrats (USM).

Le rapport Karsenty sur la sécurité

Réactions des syndicats de surveillants de prison

Les syndicats de surveillants ne sont pas satisfaits après la diffusion vendredi 4 mai par le ministère de la justice d'une synthèse édulcorée du rapport de M. Jean-Claude Karsenty sur la sécurité dans les prisons (*le Monde* du 5 mai). Majoritaire, Force ouvrière demande : *« De qui se moque-t-on ? » « Nous sommes profondément déçus*, ajoute M. Jacques Vialettes, secrétaire général des surveillants FO, *et une fois de plus nous nous apercevons qu'aucun dialogue n'existe entre l'administration pénitentiaire et son personnel (...). Des choix sans base concrète ne peuvent rester que des vœux pieux. Sans effectifs supplémentaires, sans postes budgétaires nouveaux, rien de tout cela ne peut être applicable. »*

Pour l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), cette *« copie dénaturée par les technocrates n'a qu'un seul but : apaiser les esprits »*. Tandis que l'UFAP n'hésite pas à dénoncer *« les contrefacteurs de la place Vendôme »*, la CGT estime que ce rapport *« a le mérite de confirmer son constat de la situation »*. Enfin l'Union des syndicats pénitentiaires conseille vivement au garde des sceaux d'appliquer *« sans délais »* les propositions du rapport.

EN BREF

□ **Un gendarme inculpé après la mort d'un suspect en garde à vue.** – Un gendarme, âgé de vingt-neuf ans, a été inculpé au mois de février dernier d'homicide involontaire et de non-assistance à personne en danger par un juge d'instruction d'Angers, a-t-on appris de source judiciaire, vendredi 4 mai. Cette inculpation vise les circonstances du décès de Daniel Plessis, agriculteur, durant la nuit du 1er au 2 septembre 1988 dans la chambre de sûreté de la gendarmerie de Mamers (Sarthe) où il était en garde à vue parce que soupçonné d'avoir dérobé des chevrons et des lattes de bois pour un préjudice d'environ 1 000 francs.

□ **Un convoyeur de fonds inculpé et écroué pour vol.** – Trois personnes, dont un convoyeur de la société Sécuripost, ont été inculpées et écrouées, vendredi 4 mai, à Aix-en-Provence, pour un vol de 1 million de francs, commis le 27 février à l'intérieur de la poste centrale de cette ville.

□ **Décès d'un anti-nationaliste corse blessé par balle.** – Jean Albertini, militant présumé du Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie (Francia), est décédé vendredi 4 mai, au centre hospitalier de Bastia. Il avait été blessé par une balle tirée en pleine tête par son beau-frère, Jean-Thomas Guelfucci, ancien conseiller municipal nationaliste de Corte.

□ **Prison ferme pour des vigiles qui n'aimaient pas les « basanés ».** – Le tribunal correctionnel de Versailles a condamné, vendredi 4 mai, à des peines de deux à trois mois de prison ferme deux vigiles d'une discothèque de Meulan (Yvelines) poursuivis pour coups et blessures volontaires. Le 1er janvier 1988, ces « videurs professionnels », armés d'un fusil à pompe, d'une batte de base-ball, de bombes lacrymogènes et accompagnés d'un chien, avaient refoulé une bande de jeunes jugée indésirable car elle comprenait *« deux Noirs et un Arabe »*. *« Nous n'aimons pas les basanés »*, ont-ils expliqué à l'audience.

□ **Le commando français de l'ETA : Henri Parot commence une grève de la faim.** – Henri Parot, dont l'arrestation près de Séville avait provoqué le démantèlement d'un *« commando itinérant »* français de l'ETA, a commencé, vendredi 4 mai, une grève de la faim dans sa prison madrilène. Il entend ainsi, selon sa famille, protester contre *« l'isolement carcéral total dans lequel il se trouve depuis sa mise en détention »*.

TAUROMACHIE

Avant la Feria de Nîmes

La « bronca » des toreros français

Une trentaine de toreros français occupent depuis vendredi 4 mai la mairie de Nîmes (Gard) pour protester contre la décision du directeur des arènes, Simon Casas, de réserver seulement deux places à des toreros français sur la trentain de matadors invités à la prochaine feria de Pentecôte, qui aura lieu du 27 mai au 4 juin.

A trois semaines du traditionnel rendez-vous nîmois, qui propose cette année treize corridas, le monde taurin a la fièvre. Le phénomène *« torero français »* n'est pas nouveau et agite régulièrement la chronique des arènes. Réservée, hier, aux initiés qui regardaient, parfois, amusés, grandir les gamins dont la cape et l'épée voulaient prouver que du côté d'Arles, de Nîmes, de Bayonne ou de Dax on savait aussi bien faire qu'au-delà des Pyrénées, l'affaire prend aujourd'hui une autre tournure.

« Pourquoi, demandent les jeunes provinciaux, languedociens ou landais, taraudés par la passion taurine, *serions-nous exclus de la fête ?* Et l'on exige, *« torero de la terre »* de défiler au paseo *« à côté des vedettes du moment »*. Au pied de la tour Magne, ne dit-on pas, les soirs de triomphe : *« Il n'existe pas de toreros espagnols ni de toreros français, mais simplement des toreros. »* Peut-être. Mais la consécration, on va la chercher à Madrid. Et c'est bien là où le bât blesse pour ces « Français » qui rêvent de se vêtir de lumière. Car le monde ibérique veille jalousement sur sa « fiesta ». Espagnole, elle est ; espagnole, elle le restera. C'est à Madrid, à Séville, à Salamanque, à Bilbao que l'on force les portes du royaume pour ceindre la couronne, synonyme de contrats et de « pesetas ». Les toreros français, eux, sont bien loin du temple dont les grands prêtres, des éleveurs aux matadors en passant par les impresarios sont andalous, castillans, ou originaires de la région de Salamanque. Pour un Christain Montcouquiol – dit Nimeno II, – un Denis Loré, combien d'échecs, de rêves brisés, d'espoirs déçus. *« Si nous ne réussissons pas*, dit-on en Camargue ou sur les rives de l'Adour, *c'est parce que nous n'avons pas de contrats. On nous ignore. »* C'est en partie vrai. Mais face aux taureaux, la passion, le courage et le romantisme sont-ils suffisants pour dominer le fauve ? Jacques Bonnier, président du *« syndicat français des professions tauromachiques »* n'a pas tout à fait tort quand il déclare à propos de la révolte nîmoise : *« on illusionne les jeunes en développant les écoles de tauromachie sans organiser de spectacles »*.

Aujourd'hui, comme hier, les ferias se bâtissent autour des vedettes de la tauromachie. Il n'empêche que plusieurs toreros français – Fernandez Meca, Tino Lopez et Richard Milian – supporteraient la comparaison avec certaines « espadas » espagnoles, présentes à Nîmes. Mais l'enjeu financier est tel qu'aucune faute de programmation n'est autorisée. Simon Casas, ancien matador, qui a vécu la galère des toreros français, le sait mieux que quiconque. La feria nîmoise draîne, en effet, chaque année quatre cent mille visiteurs qui laissent dans les caisses de l'antique cité environ 130 millions de francs.

JEAN PERRIN

SCIENCES

Signature d'un contrat entre le CNRS et les Hospices civils de Lyon

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et les hospices civils de Lyon ont signé, vendredi 4 mai, un accord-cadre *« dans le but d'une meilleure harmonisation des activités de reherche, de diagnostics et de soins »* entre les deux institutions. Une concertation régulière sur la mise en place d'actions communes devrait ainsi permettre d'accroître leur coopération, justifiée par l'importante implantation du CNRS dans la région lyonnaise et par l'intérêt des hospices civils pour la recherche clinique.

Ainsi que l'a précisé M. Claude Paoletti, le département des sciences de la vie du CNRS qu'il dirige a développé une politique de recherche biomédicale, reposant sur trois règles, *« qui guideront le pilotage de notre action à Lyon, comme ailleurs »* : le redéploiement (et non l'augmentation) des moyens, l'interdisciplinarité et *« l'articulation des efforts de recherche à ceux du monde médical »* et des sites hospitaliers. La responsabilité de la concertation entre les deux instituitons sera confiée à un comité de coordination, présidé par MM. Paoletti et Christian Dutreil, directeur général des hospices civils de Lyon. Un premier accord-cadre de coopération avait déjà été signé en décembre 1989, entre l'assistance publique - Hôpitaux de Paris et le CNRS. D'autres devraient suivre, à commencer sans doute par Marseille et Nice.

ÉDUCATION

L'affaire Notin

M. Michel Noir avait demandé des sanctions à M. Lionel Jospin

Dans une lettre, datée du 6 avril, adressée à M. Lionel Jospin, M. Michel Noir, maire (RPR) de Lyon, a demandé au ministre de l'Éducation nationale *« d'étudier la possibilité de prendre les mesures disciplinaires qui s'imposent à l'encontre de M. Bernard Notin »*, ce maître de conférence à l'université Jean-Moulin Lyon III auteur d'un article dénoncé comme *« raciste, antisémite et révisionniste »* (*le Monde* des 3 et 5 mai).

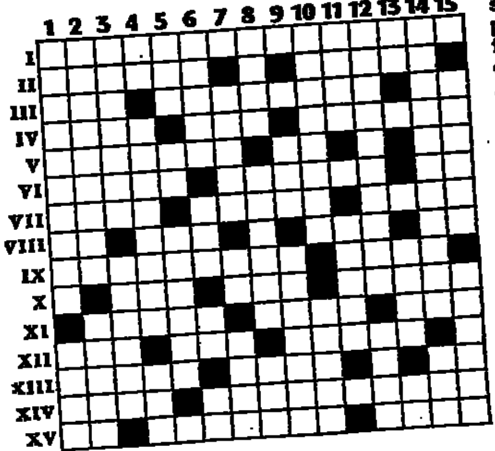
En rendant publique, vendredi 4 mai, cette démarche qui remonte à un mois, le maire de Lyon souhaite démontrer, *a posteriori*, sa *« volonté très forte de respecter l'indépendance de l'université »* en adoptant une *« procédure de saisine conforme aux textes en vigueur »*. Largement approuvée sur le fond, la dénonciation des « révisionnistes » faite publiquement par M. Noir, dimanche 29 avril, avait été aussi vivement critiquée dans la forme parce qu'elle s'accompagnait de la menace de ne pas attribuer de nouveaux locaux à Lyon III. Dans un communiqué publié samedi 5 mai, le ministère de l'éducation nationale rappelle qu'il avait demandé au président de l'université que *« l'examen du cas de M. Notin soit effectué avec toute la rigueur nécessaire dans le respect de l'autonomie des universités »*, et que M. Noir *« a été tenu informé de cette initiative »*. M. Jospin précise qu'il *« suit de très près le déroulement de cette affaire et a fait savoir à plusieurs reprises à l'université que celle-ci devait maintenant rapidement et complètement achever d'instruire le dossier »*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5253

HORIZONTALEMENT

I. Moyens de raccommoder. – Telle qu'il ne vaut mieux pas mettre le doigt dessus. Devant celui qui se retrouve au pied du mur. – III. De quoi faire passer à l'acte. Nombreux sont ceux qui n'y font que passer. Oppose des joueurs. IV. A des propriétés. Qui n'ont donc pas « passé ». Chef-d'œuvre. – V. S'oppose à un passage quand il est fermé. Pronom. Est dans l'eau. – VI. Va aux anges. Ne sont pas tout d'un bloc. Brisée dans son cœur. – VII. Fait venir à lui. Voit beaucoup d'eau. Se comporte mal tout en ne faisant rien. – VIII. A les bras raides. Ceux qui y vont ont le pot. Possessif. Plus attendu. – IX. Animait un parvis. S'exprime en brayant. – X. Avait une mauvaise influence sur le climat. Est obtenu grâce à la culture. Faire le grand écart. – XI. Moyen de s'enrichir... si l'on en croit ce que l'on dit. Sert à limiter des risques. Préfixe. – XII. Agent de transmission. N'est pas facile d'accès. On peut y mettre des filets. – XIII. Sont destinées à apporter du nouveau. Est mauvais quand il est triste. Pronom. – XIV. Est situé en Lombardie. Changement à vue. – XV. Négation. Qui ne passe certes pas un mauvais quart d'heure. Certains sont décoratifs.



VERTICALEMENT

1. Travaillent sur les ondes. Peut porter des pierres. – 2. Sont parfois dissipées. Occasion de faire bonne figure. – 3. Révèle une absence d'alliance. Morceau de flûte. – 4. Conjonction. Nom de rois. Assure une formation. – 5. Qui s'est donc fait « entretenir ». Qui a fait des heureux. On peut les trouver dans un bar. – 6. Cercle de couleur. Effectuera le trajet. Adverbe. Part de marché. – 7. Peut être utile à celui qui veut serrer la vis. Article. Fils de patriarche. – 8. Sont souvent de la fête. Un qui met la main à la pâte. œuf dur. – 9. A le pied dans l'eau. A les bras dans l'eau. – 10. Sont beaux à voir. Source de lumière. – 11. Est sur l'oreiller. Echappe aux nuisances. – 12. Dont le résultat ne provient pas d'un calcul. Madame Bovary, pour ses intimes. – 13. Est de la montagne. Tu. Symbole. – 14. Noires. Fait grand bruit. – 15. Assassine un assassin. Mettaient le feu aux poudres.

Solution du problème n° 5252

Horizontalement

I. Tabletier. – II. Orion. Ote. – III. Miettes. – IV. Banian. As. – V. Es. Sidéra. – VI. Estomac. – VII. Rêne. Sur. – VIII. Coups. An. – IX. Sarriette. – X. Ulm. Cru. – XI. Caen. Abbé.

Verticalement

1. Tombeur. Suc. – 2. Arias. Ecala. – 3. Bien. Enorme. – 4. Lotisseur. – 5. Entait. Pic. – 6. Endossera. – 7. Ios. Emu. Tub. – 8. Et. Ararat. – 9. Ressac. Névé.

GUY BROUTY

SPORTS

FOOTBALL

Les municipalités et le financement des clubs

Toujours à la recherche de moyens supplémentaires pour payer de nouveaux joueurs, les clubs de football sollicitent l'aide des municipalités. A Bordeaux, le président des Girondins, M. Claude Bez, demande de cautionner un emprunt à la ville. A Strasbourg, les élus refusent d'assumer plus longtemps le passif du Racing Club, proche du dépôt de bilan.

STRASBOURG : « couper les vivres du Racing Club »

STRASBOURG

de notre correspondant

La crise du Racing club de Strasbourg arrive devant les tribunaux. Vendredi 4 mai, le club a été mis en cause en référé devant le tribunal de grande instance, par l'un de ses créanciers et par la municipalité. Le même jour, les magistrats ont condamné le club à régler une somme de 323 000 francs réclamés par un hôtelier de la place. En revanche, ils devaient attendre lundi pour dire s'il convient de nommer un administrateur provisoire, qui remplacerait le président du club omnisport, l'ancien ministre RPR, M. André Bord, qui assure l'intérim de la direction de la section professionnelle, depuis le départ du couturier parisien Daniel Hechter.

Les élus strasbourgeois considèrent, en effet, que M. Bord ne se maintient à la tête du club que par *« goût du pouvoir »*, comme l'a expliqué leur avocat, Me Alexandre, dans cette procédure de référé. Les statuts du club distinguent bien la présidence de la direction de la section de football professionnel et la ville considère comme abusif le maintien de M. Bord aux deux postes. Déjà, M. Roland Ries, premier adjoint (PS) au maire de Strasbourg, a décidé de *« couper les vivres »* au club, qui refuse de signer la convention qui le transformerait en société d'économie mixte.

Le défenseur de l'ancien ministre a dénoncé *« une manoeuvre de déstabilisation du club »*. Me Wedrychowski a mis en cause les élus qui siègent au comité de gestion de la section professionnelle et qui auraient *« remis en cause les accords votés à l'unanimité par l'assemblée générale du club »*. Pourtant le procureur de la République a estimé à l'audience qu'il était nécessaire de nommer un administrateur provisoire. De fait, le déficit cumulé du club approchera cet été les 90 millions de francs et devrait lui imposer prochainement le dépôt de bilan.

JACQUES FORTIER

BORDEAUX : « Réaménager la dette » des Girondins

BORDEAUX

de notre correspondante

Officiellement : le club de football dirigé par M. Claude Bez a décidé de *« réaménager »* des emprunts *« dont la charge est de plus en plus lourde pour son équilibre financier. »* Une société suisse, IDIS-Finance lui prête 120 millions de francs au taux monétaire de Londres au jour le jour, plus 0,75 %, sous réserve de la caution publique de la ville de Bordeaux et du conseil général de la Gironde. La municipalité de M. Jacques Chaban-Delmas l'a accordée haut la main le 4 mai. Elle s'est engagée sur 75 millions de francs. *« A une grande ville, il faut un grand club »*, répète le maire de Bordeaux. La saison prochaine, les Girondins seront de nouveau Européens et les finances devraient en bénéficier. La ville a même décidé de créer, pendant les quinze ans de l'amortissement de l'emprunt, *« en cas de besoin, une imposition directe suffisante pour couvrir le montant de l'annuité »*. Certes, reconnaît en substance M. Chaban-Delmas, le football de haut niveau coûte cher. Il faudra, à terme, revoir le système, mais, en attendant, il faut apporter un soutien inconditionel.

La version des six élus de l'opposition socialiste est radicalement opposée. *« L'emprunt de 120 millions de francs suffira tout juste à éponger les pertes de l'exercice 1988-1989 qui s'élevaient à 111 millions de francs. Il ne mettra même pas le club à flot. Il portera le total des emprunts à deux ans et demi de recettes. C'est de la folie. Nous allons donner de l'argent pour boucher un trou et non pour préparer l'avenir »*, a accusé M. François-Xavier Bordeaux, porte-parole socialiste. Selon lui, les dettes du club s'élèvent actuellement *« à 223 millions de francs, dont 137 millions de francs d'emprunts : les Girondins de Bordeaux paient à l'URSSAF avec six mois de retard et idem pour leurs fournisseurs »*.

Une société inconnue

M. Bordeaux tire ces chiffres du bilan officiel de la saison 1988-1989, qui a été remis aux conseillers municipaux. Ce document, fort instructif, est cependant *« incomplet »* aux yeux du dirigeant socialiste. Il menace de poursuivre M. Chaban-Delmas devant le tribunal administratif pour *« fourniture de document incomplet et insuffisant à l'information finances indispensable du conseil municipal »*. Il affirme, par ailleurs, que la société IDIS-Finance, qui va octroyé l'emprunt aux Girondins de Bordeaux-FC, est *« une société inconnue sur le marché inter-bancaire. »* Cette société a, en effet, été mêlée à l'affaire Orta, un scandale politico-financier qui a défrayé la chronique aussi bien à Carcassonne qu'en Aquitaine. Les socialistes réclament également la démission de M. Bez de la présidence du club.

M. Chaban-Delmas a opposé un vif refus à cette demande : *« Ce serait décapiter les Girondins de Bordeaux*, affirme le maire. *La gestion du club est contrôlée très étroitement. Il ne s'agit pas d'un nouvel emprunt mais d'un réaménagement de dettes. »*

Dans quelques semaines, le conseil général de la Gironde, dirigé par le socialiste Philippe Madrelle, va être sollicité pour garantir les 45 millions de francs restants sur l'emprunt consenti par IDIS-Finance. L'assemblée départementale a, elle aussi à plusieurs reprises, apporté son concours financier à l'équipe de football. Entre 1982 à 1985, elle avait consenti des avances de trésorerie pour 20 millions de francs. Elle a voté au budget primitif 1990 une subvention de 5 millions de francs. *« Les Girondins de Bordeaux représentent un pôle d'attraction sportif*, affirme M. Pierre Brana, vice-président départemental chargé des finances. *Je suis favorable au principe d'une garantie d'emprunt mais je ne veux pas faire courir un risque aux contribuables girondins. J'exigerai donc une hypothèque de premier rang à hauteur de la somme garantie sur les biens des Girondins de Bordeaux-FC. »*

Cependant, ces biens semblent avoir fondu comme neige au soleil au cours de la saison passée. Les Girondins de Bordeaux ont successivement vendu un tennis, un hôtel, les immeubles qui abritaient leur ancien et leur nouveau siège social. Ce dernier, un bâtiment acheté 15 millions de francs, a été récemment revendu pour 30 millions de francs. Par ailleurs, ils ont cédé le contrôle de leur radio WIT – FM à Sud-Radio. De leurs actifs acquis au temps des *« vaches grasses »*, il ne leur reste donc plus rien, hormis, semble-t-il, deux boutiques et *« un stock joueurs »* évalué à 50 millions de francs pour la saison 1988-1989.

GINETTE DE MATHA

CULTURE

ARTS

Peinture de mémoire

En George Condo, l'art contemporain a trouvé l'un de ses plus brillants archivistes. Mais suffit-il d'être un archiviste ?

Depuis quelque temps, la nouvelle se répète entre peintres et collectionneurs : la dernière apparue des stars de l'art contemporain se nomme George Condo, trente-trois ans, natif du New-Hampshire, *vivant et travaillant* à Paris. Jusqu'ici, Condo avait exposé à Zurich, en Allemagne et, naturellement, à New-York, mais pas encore dans sa ville d'adoption. Et d'un coup, il y montre une large quantité d'huiles et de dessins, disposés le plus souvent en polyptiques ; la curiosité est éveillée par le procédé autant que par la réputation de l'auteur. Autant dire donc que cette exposition est l'une des plus intéressantes d'un printemps sans éclat.

Que peint donc Condo ? Un peu n'importe quoi, des femmes à chapeau, des paysages, des natures mortes rutilantes, des monstres de bande dessinée et, à l'occasion, des toiles abstraites. Et comment peint-il tout cela ? Un peu n'importe comment, à l'aide de toute sorte de styles figuratifs et abstraits dont il maîtrise remarquablement le pastiche. Sa vénération principale est pour Picasso, qu'il connaît par cœur et dont il emploie aussi bien le pseudo-classicisme de 1921 que les recherches sur la décomposition des formes, la manière ronde de 1932 que la manière anguleuse de 1937, la technique du collage cubiste que le « faux-bâclé » des années 50. Dans cet exercice, où bien des contemporains dérapent et retombent lourdement dans l'imitation laborieuse, Condo fait preuve d'une remarquable habileté. Il possède si complètement son « picassisme » qu'il parvient à l'enrichir de petites inventions formelles et de dissonances chromatiques que Picasso n'a pas utilisées. Observés en détail, les dessins au pastel, au feutre ou au crayon que Condo dispose en assemblages proliférants, révèlent une virtuosité qui suffirait à elle seule à justifier que l'on accueille l'artiste avec faveur dans les galeries.

L'absence d'une nécessité

Avec autant de finesse et de volubilité, Condo cite Klee, Matisse, De Chirico, Masson, De Kooning, Miro et ainsi de suite. Dresser le répertoire de ses emprunts, ce serait recopier l'index de toute histoire de l'art au vingtième siècle, qui semble n'avoir été accomplie que pour finir dans cette galerie de citations où toutes les proximités deviennent possibles au gré de la fantaisie du peintre – conservateur . Fort bien. Cet art est exemplaire. On ne saurait espérer symptôme plus explicite de la confusion contemporaine et Condo, au mérite de la limpidité, ajoute celui de l'élégance . A la différence de ses frères en éclectisme, Schnabel, Salle ou Lüpertz, il ne se satisfait pas d'un effet de théâtre plus ou moins grossier et prend tant de plaisir à poser ses oranges et ses verts et à tracer ses lignes nouées et dénouées qu'il en communique une part à quiconque prend la peine, et le temps, de regarder en détail ses toiles.

Reste la confusion elle-même. Ses œuvres exécutées, Condo les dispose par groupes de trois ou quatre dénommés *« combinations »*, de manière à tirer de la diversité de leur style la plus grande surprise possible et à manifester que tout peut se faire, tout et son contraire, à la demande. Mais c'est là ne donner à son oeuvre d'autre sujet qu'elle-même, d'autre sens que l'aveu d'une adresse qui tourne à vide, exactement comme chez Francis Picabia. C'est ressasser, en dépensant des trésors de rhétorique, l'éternelle confession du *« tout est déjà trouvé,* il ne nous reste que des hommages à rendre », à quoi se résume l'essentiel de l'art contemporain, académique par lassitude. D'un peintre aux capacités si extravagantes, on pourrait attendre plus et mieux que cet étincelant maniérisme . Quand Picasso s'inspirait de Manet et de Poussin, c'était par nécessité expressive. Cette nécessité fait défaut pour l'heure à George Condo.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Templon, 30 rue Beaubourg, jusqu'au 26 mai.

□ **Les Trois Grâces resteront en Grande-Bretagne.**- La Grande-Bretagne a interdit vendredi 4 mai la vente à l'étranger des Trois Grâces d'Antonio Canova . Cette sculpture du XIXème siècle avait été vendue 7,6 millions de livres (près de 80 millions de francs) au Musée Getty, en Californie. Le ministre des arts devra maintenant trancher entre deux candidats, le financier Jacob Rothschild et deux industriels écossais, les frères jumeaux David et Frederik Barclay. (AFP)

MUSIQUES

Jean-Claude Riber quittera l'Opéra de Bonn en 1992

Nommé à la tête de l'Opéra de Bonn en 1981, le metteur en scène français Jean-Claude Riber, 56 ans, se voit reprocher l'élitisme de sa programmation. Les responsables municipaux de la culture souhaiteraient que les représentations soient plus nombreuses, les places moins chères. Ils souhaiteraient également que l'on produise des opérettes. Vieux vrai-faux débat. Tout ceci sur un fond d'incertitude politique : la ville natale de Beethoven ne risque-t-elle pas de perdre dans l'avenir son statut de capitale fédérale au profit de Berlin?

« Je dirige cette maison depuis douze ans, nous dit Jean-Claude Riber. *Les conditions changent, on me demande d'en faire plus en n'augmentant pas un budget qui est actuellement d'environ 40 millions de marks. Certains élus réclament un Opéra populaire, mais actuellement les places de premières valent 90 marks* (environ 300 FF), *le reste du temps, elles ne dépassent pas 200FF ; nous donnons environ deux cent vingt représentations par an, des opéras, des ballets, des créations d'opéras contemporains, des opéras en version de concert, comme des récitals de chant. Le taux de remplissage de la salle, qui ne fait que 1 000 places, atteint les 98 %. Le public, la critique soutiennent mon travail. En quelques jours, une pétition a recueilli cinq mille signatures réclamant mon maintien à la tête de l'opéra. Mais à quoi bon !, ma décision est prise, je ne gérerai la décadence. Il est impossible de lutter contre la bêtise. Le théâtre, l'opéra ne sont pas des maladies, je ne tiens pas à faire un infarctus . Je quitterais donc l'opéra de Bonn en 1992, au terme de mon contrat. »*

A. LO

Les maîtres français de Martinu

Dominique Merlet joue Debussy, Roussel et Ravel

C'est merveille de voir le dévouement suscité par Bohuslav Martinu au moment de son centenaire, après un long sommeil, dans sa seconde patrie. Le Festival organisé par l'Association pour la musique et les arts tchécoslovaques (8 rue Notre-Dame des Champs, Paris) vient de s'achever après avoir donné quatorze concerts, dont cinq du pianiste Radoslav Kvapil, qui a fait également un cours d'interprétation sur ce compositeur, auquel était consacrée une petite exposition à la mairie du 6e arrondissement. C'est là qu'on pouvait entendre les lauréats du concours de piano Martinu (1) et un concert de Dominique Merlet dédié aux grands contemporains et maîtres du musicien tchèque : Debussy, Roussel et Ravel.

Avec six *Etudes* de Debussy, le pianiste au toucher lumineux, translucide, uni à une technique de marbre, établissait le climat idéal de cette époque, la suprême beauté d'un « impressionnisme » que la guerre était en train de pulvériser.

Changement du monde sonore

Un monde à la fois exquis, profond et mélancolique, d'une beauté à pleurer, malgré ses bouffées de bonheur ou de gaminerie : *les Degrés chromatiques* qui roulent comme la rivière sur des cailloux, avec une chanson enfantine ; les *sixtes* papillotantes qui se souviennent de Chopin ; l'*Etude pour les notes répétées* qui regarde à la fois vers Chabrier et Poulenc ; ou celle *Pour les sonorités opposées*, le Debussy d'Anacapri et de « la lune sur le temple qui fut », avec un bref déchaînement quasi romantique.

Ce climat debussyste était déjà dépassé lorsque Martinu arriva en 1923 à Paris, où il était venu chercher *« la clarté, l'ordre, la mesure, le goût et l'expression directe, exacte et sensible »* que symbolisait pour lui Albert Roussel dont il devint l'élève. Dominique Merlet a parfaitement montré le changement de monde sonore qui s'opère alors, dès *l'Accueil des Muses* (à la mémoire de Debussy) de ce même Roussel, une pièce vigoureuse, lente, sur une basse marchante, dont il fait ressortir le caractère lancinant, presque de marche funèbre et de glas ; et davantage encore dans les *Trois Pièces* de 1934, rudes, rustiques, jouées avec une élégance magistrale et truculente, où il ne reste rien des grâces et des sous-entendus debussystes.

Le Martinu d'avant-guerre sera souvent proche de ce Roussel vigoureux, voire brutal, d'un néo-classicisme si personnel, mais son art s'affinera peu à peu à l'exemple du *Tombeau de Couperin* de Ravel, que Dominique Merlet a inscrit à juste titre parmi les maîtres (au moins *in petto...*) de Martinu : un art de plus en plus diaphane, secret, souvent humoristique, derrière l'apparence sagement classique. Comment dire mieux que le petit Bohémien de Policka, qui retrouvera à la fin de sa vie les grands espaces immatériels, la poésie sans limites de Debussy, était proche de nos musiciens français ?

JACQUES LONCHAMPT

(1) Remporté par Frédéric-François Guy, élève de Dominique Merlet, devant Jaromir Klepac et Sonia Javukova.

THEATRE

Joseph Delteil à Montpellier

Le IVe Printemps des comédiens célèbre le poète disparu en 1978

MONTPELLIER

de notre correspondant

« Delteil accouche des mots, ainsi qu'un arbre se dépouille de ses feuilles » écrivait Henry Miller. La quatrième édition du Printemps des comédiens à Montpellier a choisi d'honorer, du 7 juin au 7 juillet, ce natif du département de l'Aude. Après un long séjour à Paris, il avait élu domicile à la Tuilerie de Massane, à deux pas du château d'O de Montpellier, une folie du dix-septième siècle qui appartient au conseil général de l'Hérault, organisateur de la manifestation.

Deux créations viendront appuyer cet hommage : *Saint dom Juan*, adapté par Christian Liger, et mis en scène par Jean-Claude Drouot (son interprétation de *Jésus II* avait marqué le commencement d'une amitié qui a duré jusqu'à la mort du poète en 1978) et *François d'Assise*, adapté et mis en scène par Viviane Théophilidès.

Jean-Claude Penchenat et le Campagnol présenteront également *1, place Garibaldi*. Autre rendez-vous : *l'Idée fixe* d'après Paul Valéry, avec Bernard Murat et Pierre Arditi. Le Printemps s'ouvre vers l'étranger et invite *la Cantata dei Pastori*, spectacle italien de Peppe et Concetta Barra. On verra les Colombaïoni, *Dimonis* par Els Comediants de Barcelone, *Roméo et Juliette* dans la mise en scène de Jean-Louis Thamin.

Michel Galabru, sociétaire du Printemps, joue pour la première fois du Labiche : *le Voyage de M. Perrichon*. Présent à Dionzac, Frontignan, Lattes, Clermont-l'Hérault, communes du département, Galabru décentralise le festival, qui offre soixante représentations dans vingt et une communes, ainsi qu'à Nîmes.

Le prix Jean-Vilar, destiné à encourager des initiatives prometteuses, sera reconduit pour la troisième année consécutive.

JACQUES MONIN

□ **La Maison de la Culture de la Rochelle relancée.**- La Maison de la Culture de la Rochelle qui avait dû fermer ses portes récemment, va être relancée grâce à un accord intervenu entre la ville et l'Etat. Un établissement d'action culturelle, dont la structure juridique reste à définir, remplacera la maison de la culture. Dirigé par le directeur du Centre d'action culturelle d'Angoulême, Jackie Marchand et géré par une association « Pour une nouvelle scène », créée par la ville et l'Etat, il accueillera le festival international du film, les Francopholies et pour la rentrée la création de *Ana* de Régine Chopinot qui travaille à la Rochelle.

Le Brecht de la fête

Marcel Maréchal (avec Pierre Arditi) : « Brecht brasse le chaos de son siècle, mais ne se contente pas de s'en pourlécher »

Suite de la première page

Quand l'éloge du mal est magnifié par une pensée, par un langage aussi exigeants que chez Jean Genet, et que, comme dans *les Paravents*, s'ajoute le souffle d'une révolte rimbaldienne, alors on atteint au sublime. Mais quand on brasse le mal au ras du mal, que peut-on donner ? Un constat, et après?

Brecht lui, brasse le chaos de son siècle, mais ne se contente pas de s'en pourlécher. Il y a, chez lui – et de cela nous avons besoin, nous public et acteurs – une dramaturgie de la clairvoyance. Ce qui me frappe en relisant son œuvre, c'est, au-delà des contradictions, des facilités, des naïvetés, une éthique. Brecht nous donne la vision d'un monde qu'il faut, pour paraphraser Hegel *« transporter de la nuit du possible dans le grand jeu de la réalité »*. Voilà ce qui me pousse à de nouveau rencontrer Brecht, moi qui pourtant, comme dirait Puntila *« suis tout autre »*. Mais c'est pour cette différence qu'il me passionne.

J'ai toujours pensé que sa volonté de privilégier l'esprit sur le cœur (le corps) n'était qu'une façon de se masquer. Me frappent au-delà des petites lunettes de l'intellectuel, la sensualité de la bouche, et le regard. La perspicacité de son regard pétillant d'ironie. Une tête de pasteur luthérien et, entre les doigts, le cigare comme un phallus dionysiaque. Brecht est de la famille des Marlowe, des Shakespeare, des grands élisabéthains d'hier et d'aujourd'hui, qui ont une vision panthéiste de la vie. C'est ce Brecht-là que j'ai envie de rencontrer, de servir. Le Brecht de la fête, de la comédie populaire, des impudeurs.

Un éloge des cinq sens

Impudeur. *Puntila* baigne dans la sensualité des odeurs lourdes et chaudes qui s'échappent des buissons, des bains de vapeur, et montent dans la nuit d'été finnoise... L'ordre général – l'ordre du monde – et l'ordre intime de l'écrivain semblent tourneboulés par les sens. Le vin agit comme un lait nourricier, initiatique, une sorte de boisson de vérité. Le désir, la gourmandise sexuelle, irradient toute la pièce.

Si *Galilée* était un éloge de la gourmandise, tant sensuelle qu'intellectuelle, *Puntila* est un éloge des cinq sens réunis... Impossible, en travaillant *Puntila*, de ne pas songer à Falstaff. Tous deux gros d'une absence, d'un manque. Puntila se voudrait maître de la totalité du monde. S'il *« descend au niveau de la bête quand il est à jeun, quand il est ivre il devient un ange, retrouve une sorte de ludisme enfantin qui le rend irrésistible. Quand Puntila est en état de grâce, il voit la totalité du monde. »* Il en voit le gris, mais aussi le rose, le rouge, l'arc-en-ciel. Alors le voilà aussi fragile qu'un enfant. Aussi seul.

MARCEL MARECHAL

▶ Théâtre de la Criée, Marseille. Du mardi au samedi à 20 heures. Mercredi, 19 heures. Matinées samedi à 14 heures, dimanche à 16 heures. Tél. : 91-54-74-54. Du 5 mai au 23 juin.

Un mutant dans la chanson

William Sheller chante au Palais des Congrès avec un orchestre symphonique

Depuis le début du siècle, la chanson française est servie par des auteurs-compositeurs-interprètes un peu en marge, personnages fantasques qui travaillent volontiers dans le pastel, avec nonchalance et humour. Ce vagabondage élégant, parfois mystérieux, fut celui de Jean Tranchant (*les Prénoms effacés*) dans les années 30, de Pierre Dudan (*Mélancolie*) juste après la Libération et de Philippe Chatel (*Je t'aime bien Lili, J'suis resté dans mon lundi*) à la fin des années 70. Ils ont, chacun à leur tour, escaladé le hit-parade sans efforts excessifs et sont redescendus sans trop se soucier du show-biz.

Né d'un père contrebassiste américain et d'une mère française passionnée de jazz, Sheller a composé son premier succès en 1968 (*My Year is a Day*) pour un groupe américain (Les Irrésistibles) installé à Paris. Son premier album solo paraît en 1975. William Sheller a déjà vingt-neuf ans.

Comme un perpétuel mutant de la chanson française, il cultive l'éclectisme, mêle Mozart et le soda, le souvenir d'une valse de Schubert à celui d'une partie de basket, cite Haydn, inclut dans ses albums des pièces musicales écrites pour des quatuors à cordes. Par chance, depuis trois années, Sheller partage avec un public conséquent (un de ses derniers albums s'est vendu à plus de cent mille exemplaires) ce goût du classique mêlé à un esprit rock. Au point d'avoir trouvé au sein de sa maison de disques (Phonogram) une certaine autonomie.

Aujourd'hui, William Sheller se présente au Palais des Congrès entouré d'un orchestre symphonique de soixante-cinq musiciens, la plupart âgés de moins de trente ans et recrutés dans différentes formations. L'allure dégingandée, le crâne rasé, une blouse noire tombant sur les genoux et des chaussures à grosse semelle, Sheller chante (*Nicolas, Simplement, le Nouveau Monde*) avec la chaleur amicale d'un conteur. Et, entre deux romances, laisse l'orchestre interpréter son concerto pour violoncelle.

CLAUDE FLEOUTER

▶ *Palais des Congrès.* 21 heures.

CINEMA

Mal d'amour

Pour son deuxième film, « Après après-demain », comédie de fantastique social, Gérard Frot-Coutaz surprend

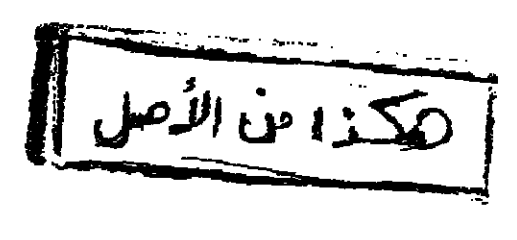
Dans *Après après-demain*, de Gérard Frot-Coutaz (dont la sortie a été retardée et risque de passer inaperçue, ce qui serait dommage), Anémone est une fille moderne, libre, spécialiste des coups de tête. Après avoir exercé trente-six petits métiers, elle décide de devenir styliste. Avec sa copine Agnès Soral, à peine moins flippée qu'elle, la voilà qui met en chantier, sans argent mais avec de l'imagination, une collection de sept modèles. Dans une boîte de nuit, Simon de la Brosse, sportif qui travaille dans une salle de gym, a le coup de foudre pour elle. Il est romantique et sentimental. Elle, sous ses allures libérées, est plutôt coincée. Qui trinque, quand une femme a peur de l'amour ? L'homme.

C'est l'un des aspects originaux de cette comédie dont le ton a pu paraître déconcertant après *Beau temps mais orageux en fin de journée*, qui avait fait l'unanimité. Ici, Frot-Coutaz brouille les pistes d'un récit qu'il semble laisser filer dans toutes les directions, mais dont il tient solidement les fils, et d'une mise en scène découpée – comme chez Jacques Becker – dont les moments d'humour sont trop forcés pour être vraiment drôles. Tantôt les personnages paraissent caricaturés, un peu ridicules. Tantôt, et c'est la vérité du film, ils deviennent , au-delà de leurs cabrioles et de leurs foucades, vulnérables et attendrissants. Frot-Coutaz reste fidèle au Belleville de sa première œuvre.

Mais du réalisme quotidien il est passé à une sorte de fantastique social, en particulier dans le personnage de Micheline Presle, la voisine un peu folle et finalement pathétique.

Anémone garde une part de mystère qui peut-être appartient au réalisateur. Simon de la Brosse n'a jamais été aussi bien employé. Dans l'ensemble, la distribution est surprenante.

JACQUES SICLIER



AGENDA

SAMEDI 5 - DIMANCHE 6 MAI

CINEMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Festival des premiers films, 15 h : Cinéma israélien 1984-1989 : Un pont étroit (1985, v.o. s.t.f.), de Nissim Dayan, 19 h ; Cinéma israélien 1984-1989 : A cause de cette guerre (1988, v.o. s.t.f.), d'Orna Ben-Dor-Niv, 21 h.

DIMANCHE

Festival des premiers films, 15 h : Cinéma israélien 1984-1989 : les Champs verts (1989, v.o. s.t.f.), de David Tour, 19 h ; Cinéma israélien 1984-1989 : Derrière les barreaux (1984, v.o. s.t.f.), d'Uri Barabash, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : En Handfull tid (1989, v.o. s.t.f.), de Martin Asphaug, 14 h 30 ; les Indignes (1982, v.o. s.t.f.), de Mika Kaurismaki, 17 h 30 ; le Père (1969, v.o. s.t.f.), d'Alf Sjöberg, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordiques : les Filles (1969, v.o. s.t.f.), de Maï Zetterling, 14 h 30 ; l'Elément du crime (1984, v.o. s.t.f.), de Lars von Trier, 17 h 30 ; Juha (1937, v.o. s.t.f.), de Nyrki Tapiovaara, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

Au-dela du périph' : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Vivre la banlieue : Bande annonce : l'Amour en herbe (1976) de Roger Andrieux, Nous les gosses (1941) de Louis Daquin, 14 h 30 : Migrations : la Zone (1928) de Georges Lacombe, Nenesse sur les fortifs (1979) de Jacques et Evelyne Renard, Laisse béton (1984) de Serge Le Perron, 16 h 30 ; Migrations : Graziella de Michele chante Cathy prend le train (1988) de Cyril Collard, Train (1988) de Cyril Collard, la Bande des quatre (1988) de Jacques Rivette, 18 h 30 : Banlieue blues : Paris gris Paris rose (1961) de Georges Herbuveaux, Deux ou trois choses que je sais d'elle (1967) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

DIMANCHE

Au-dela du périph' : Vivre la banlieue : Actualités Gaumont, Mon Oncle (1958) de Jacques Tati, 14 h 30 : Migrations : Paris et le désert français (1956) de R. Leenhardt et S. Jezequiel, Louise l'insoumise (1984) de Charlotte Silvera, 16 h 30 ; Guinguettes : Une partie de campagne (1936-1946) de Jean Renoir, l'Effet d'un rayon de soleil sur Paris (1928) de Jean Gourguet, 18 h 30 : Vivre la banlieue : Où va-t'on se nicher ? (1982), le Couple témoin (1975) de William Klein, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

AU-DELA DU FEU (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BLAZE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CONTRETEMPS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

EQUIPE DE NUIT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ESPOIR AUX TROUSSES (Pol.-Dan.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

FLIC ET REBELLE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

GLORY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL GÈLE EN ENFER (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POLO EN AMÉRIQUE (Su., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LES FILMS NOUVEAUX

APRÈS APRÈS-DEMAIN. Film français de Gérard Frot-Coutaz : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DÉDÉ. Film français de Jean-Louis Benoit : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA FILLE AUX ALLUMETTES. Film finlandais d'Aki Kaurismaki, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD. (**) Film australien de John Hillcoat, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

PRÉSUMÉ DANGEREUX. Film français de Georges Lautner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROBBY, KALLE ET PAUL. Film germano-suisse de Dani Levy, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TORCH SONG TRILOGY. Film américain de Paul Bogart, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

VENGEANCE AVEUGLE. Film américain de Phillip Noyce, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LAMBADA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES 1001 NUITS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

STANLEY ET IRIS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TANGO ET CASH (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TURNER ET HOOCH (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

THÉÂTRES

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Malapeste présentent en alternance les Douze Clowns de minuit et Divine Clownerie : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12). Patrick Adler limite les dégâts : 20 h 30, dim. 16 h.

BATEAU-THÉÂTRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS (42-08-68-89). Show-Bus : 14 h 30 et 21 h 30, dim. 14 h 30. Esotérick Satie : 18 h 30. Histoire z'ordinaires : 20 h 15. Matou d'Pantruche : 21 h 45. Cherli Encor : 23 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la Gare : 20 h 30. Roger, Roger et Roger : 22 h.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Sarafina : 20 h 30, dim. 15 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Rencontre avec Georges Piroué : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. La Reine morte : 20 h 30. La Galerie. La vie est un songe : 20 h 30. La Resserre. Le Lieutenant Gustel : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 18 h et 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Huis Clos : 20 h 30. La Vie de Galilée : 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babes-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45, dim. 15 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Spectacle Eric Thomas : 20 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Baudelaire : 18 h 30. Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h 30, dim. 17 h. La Mouette : 21 h 30, dim. 19 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Terre profonde : 15 h. Shaptaï : 20 h 30, dim. 18 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Un Suédois ou rien : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 21 h, dim. 15 h.

GALERIE HUGUES BOURDIN (43-36-55-66). Les Muses mutines : 20 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 18 h et 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SOUS CHAPITEAU) (48-78-75-00). Délibérément pire : 17 h et 21 h, dim. (dernière) 17 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Bel Indifférent : 19 h. Déflagrations : 20 h 30. La Chair et le Couteau ou les Confessions d'un chirurgien : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Madeleine Proust en forme : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h, dim. 15 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. Dresseur de mots, cracheur d'images : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Fontaine-Fables : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. La Jalousie du barbouillé, l'Amour médecin : 18 h. Michel de Montaigne : Histoire d'un cavalier : 20 h. Calamity Jane : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). 1, place Garibaldi : 20 h 30, dim. 15 h 30.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Théâtre Tchiloli de Sao-Tomé : 20 h 30, dim., mar. (8) 17 h.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Vendredi ou Vrigdeg : 21 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous-bisous : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère : 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 18 h et 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Quelques jours avant Pâques : 20 h 30, dim. 15 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Ouh, patron ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). François Silvant et ses Dames : 20 h 15.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Le Nouveau Testament : 20 h 45, dim. 15 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi : 20 h 45, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Vounet Super Star : 19 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Vous avez dit Bigard : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Banc : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Sainte Carmen de Montréal : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. True West, en alternance avec Crimes of the Heart spectacles en anglais : 20 h 15, dim. 15 h.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-71-44-06). On ne badine pas avec l'amour : 17 h, dim., 17 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Narcisse ou l'Amant de lui-même, Augustine de Villeblanche ou le Stratagème de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Blanc cassé et humour noir : 20 h 30. Ca préserve de tout sauf du rire : 22 h.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Tito Andronico (Titus Andronicus) : 20 h, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Tout le cirque magnifique : 15 h. Salle Jean Vilar. Zazou : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. La Traversée de l'hiver : 20 h 30, dim. 15 h. Petite salle. Les Marionnettes de Tbilissi : 15 h, 17 h et 20 h 30, dim. 15 h et 17 h.

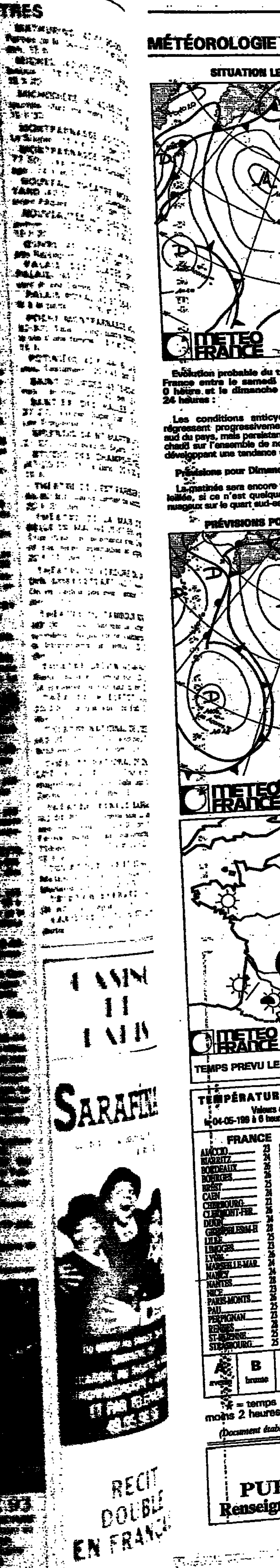
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Métamorphoses d'Ovide : 19 h. Madame Guillotin : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h.

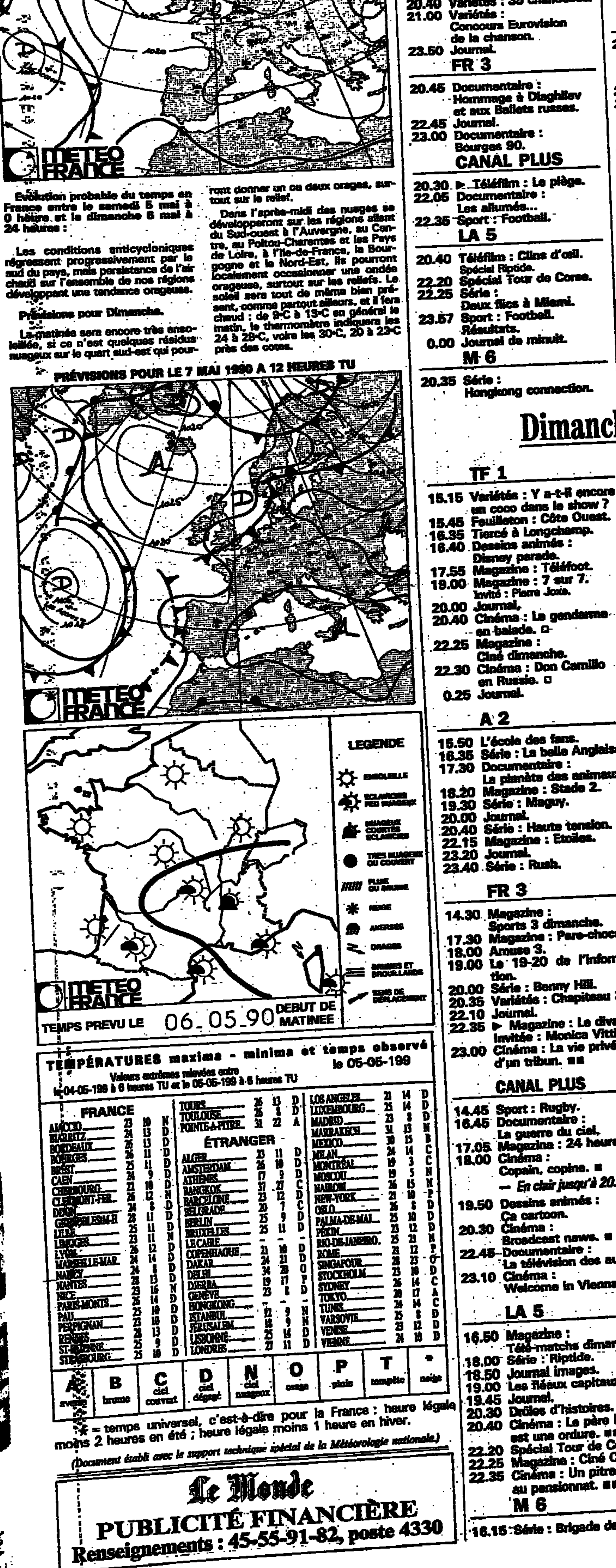






AGENDA

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 mai à 0 heure et le dimanche 6 mai à 24 heures :

Les conditions anticycloniques régressent progressivement par le sud du pays, mais persistance de l'air chaud sur l'ensemble de nos régions développant une tendance orageuse.

Prévisions pour Dimanche.

La matinée sera encore très ensoleillée, si ce n'est quelques résidus nuageux sur le quart sud-est qui pourront donner un ou deux orages, surtout sur le relief.

Dans l'après-midi des nuages se développeront sur les régions allant du Sud-Ouest à l'Auvergne, au Centre, au Poitou-Charentes et les Pays de Loire, à l'Ile-de-France, la Bourgogne et le Nord-Est. Ils pourront localement occasionner une ondée orageuse, surtout sur les reliefs. Le soleil sera tout de même bien présent, comme partout ailleurs, et il fera chaud : de 9°C à 13°C en général le matin, le thermomètre indiquera les 24 à 28°C, voire les 30°C, 20 à 23°C près des côtes.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 05-05-199

Valeurs extrêmes relevées entre le 04-05-199 à 6 heures TU et le 05-05-199 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	23	10	N
BIARRITZ	24	13	D
BORDEAUX	26	13	D
BOURGES	26	11	D
BREST	25	11	D
CAEN	24	9	D
CHERBOURG	22	10	D
CLERMONT-FER.	26	12	N
DIJON	24	8	D
GRENOBLE-St-M-H	28	11	D
LILLE	25	11	D
LIMOGES	23	11	N
LYON	26	12	D
MARSEILLE-MAR.	24	14	D
NANCY	24	8	D
NANTES	28	13	D
NICE	23	16	N
PARIS-MONTS.	26	14	D
PAU	25	10	D
PERPIGNAN	23	10	D
RENNES	28	13	D
ST-ÉTIENNE	25	9	D
STRASBOURG	25	10	D
TOURS	26	13	D
TOULOUSE	26	8	D
POINTE-A-PITRE	31	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	23	11	D
AMSTERDAM	26	10	D
ATHÈNES	17	9	D
BANGKOK	37	27	C
BARCELONE	23	12	D
BELGRADE	20	7	C
BERLIN	25	9	D
BRUXELLES	25	11	D
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	21	10	D
DAKAR	24	21	D
DELHI	34	20	O
DJERBA	19	17	P
GENÈVE	23	8	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	12	9	N
JÉRUSALEM	18	9	N
LISBONNE	25	14	D
LONDRES	27	11	D
LOS ANGELES	21	14	D
LUXEMBOURG	25	14	D
MADRID	23	8	D
MARRAKECH	31	13	N
MEXICO	30	15	B
MILAN	24	14	C
MONTRÉAL	19	3	C
MOSCOU	19	5	N
NAIROBI	26	15	N
NEW-YORK	21	10	P
OSLO	26	8	D
PALMA-DE-MAJ.	25	10	D
PÉKIN	23	12	D
RIO-DE-JANEIRO	25	21	N
ROME	21	12	P
SINGAPOUR	28	23	O
STOCKHOLM	23	10	D
SYDNEY	26	14	C
TOKYO	20	17	A
TUNIS	24	14	C
VARSOVIE	25	8	D
VENISE	23	12	D
VIENNE	24	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 5 mai

TF 1

20.45 Variétés : Surprise sur prise.
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.10 Journal.

A 2

20.40 Variétés : 35 chandelles.
21.00 Variétés : Concours Eurovision de la chanson.
23.50 Journal.

FR 3

20.45 Documentaire : Hommage à Diaghilev et aux Ballets russes.
22.45 Journal.
23.00 Documentaire : Bourges 90.

CANAL PLUS

20.30 ► Téléfilm : Le piège.
22.05 Documentaire : Les allumés...
22.35 Sport : Football.

LA 5

20.40 Téléfilm : Clins d'œil. Spécial Riptide.
22.20 Spécial Tour de Corse.
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.57 Sport : Football. Résultats.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Série : Hongkong connection.
21.30 Série : Les cadavres exquis de Patricia Highsmith.
22.25 Variétés : La plus grande discothèque du monde.
22.40 Téléfilm : Nom de code : Diamant.
23.55 La plus grande discothèque du monde (suite). Et à 0.05.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.45 ► Documentaire : Hommage à Diaghilev et aux Ballets russes. De Brigitte Hernandez et Charles Picq.
22.45 Soir 3.
23.00 Documentaire : Bourges 90. De Jean-Pierre Devillers.

FRANCE-CULTURE

20.45 Dramatique. Promenade de nuit, de Judith Gershman.
22.35 Musique : Opus.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct de l'Opéra de Berlin). Das verratene Meer, de Henze, d'après le roman de Mishima Yukio, livret de Hans-Ulrich Treichel, par l'Orchestre de l'Opéra de Berlin, dir. Markus Stenz. Sol. : Stéphanie Sundine, soprano ; Clemens Bieber, ténor ; Andreas Schmidt, Friedrick Molsberg, basses ; Martin Gantner, Ralf Lukas, barytons ; David Knutson, haute-contre.
23.08 Le monde de la nuit.

Dimanche 6 mai

TF 1

15.15 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.45 Feuilleton : Côte Ouest.
16.35 Tiercé à Longchamp.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
17.55 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Pierre Joxe.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Le gendarme en balade. □
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Don Camillo en Russie. □
0.25 Journal.

A 2

15.50 L'école des fans.
16.35 Série : La belle Anglaise.
17.30 Documentaire : La planète des animaux.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.40 Série : Haute tension.
22.15 Magazine : Etoiles.
23.20 Journal.
23.40 Série : Rush.

FR 3

14.30 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Pare-chocs.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal.
22.35 ► Magazine : Le divan. Invitée : Monica Vitti.
23.00 Cinéma : La vie privée d'un tribun. ■■

CANAL PLUS

14.45 Sport : Rugby.
16.45 Documentaire : La guerre du ciel.
17.05 Magazine : 24 heures.
18.00 Cinéma : Copain, copine. ■
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.50 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Cinéma : Broadcast news. ■
22.45 Documentaire : La télévision des autres.
23.10 Cinéma : Welcome in Vienna. ■■

LA 5

16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Les fléaux capitaux.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Le père Noël est une ordure. ■■
22.20 Spécial Tour de Corse.
22.25 Magazine : Ciné Cinq.
22.35 Cinéma : Un pitre au pensionnat. ■■

M 6

16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Le peuple crocodile.
22.15 Magazine : Sport 6.
22.25 Capital.
22.30 Cinéma : Erotic story. □
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma (5). De John Edwards.
17.00 Documentaire : Bill Brandt. De Stephen Dwoskin.
18.00 Opéra : The fairy queen. De Henry Purcell.
21.00 Cinéma : Conversa acabada. ■■ Film portugais de Joao Botelho (1981). Avec Cabral Martins, André Gomez, Juliet Berto.
22.40 Court métrage : Nazaré, plage de pêcheurs. De José Leitao de Barros.
23.00 Documentaire : Lignes de vie (1). De Winfried Junge.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Parcours électronique : Rennes 88.
22.35 Musique : Le concert. Jazz-bivouac. James Emery, guitariste et Jonathan Handelsman, saxophone (rediff.).
0.05 Clair de nuit.
0.30 Notes de voyages. Le Nouveau Monde.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 mai 1990 au Théâtre des Champs-Elysées). Sérénade pour huit instruments à vent nº 12 en ut mineur K. 388, Concerto pour deux pianos et orchestre nº 10 en mi bémol majeur K. 365, de Mozart ; Symphonie nº 7 en ré mineur op. 70, de Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. : Jeffrey Tate ; sol. : Philippe Cassard, Stephane Arnaldi, pianos.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles. Watazumi, maître japonais.
0.30 Archives dans la nuit. Le XXe siècle d'Ernest Ansermet.

CARNET DU Monde

Décès

– Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

M. Germain BAZIN,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres,
grand-croix de l'ordre de Léopold (Belgique),
grand officier de l'ordre de Léopold II,
commandeur de la couronne belge,
commandeur de l'ordre de la République italienne,
officier du Cruzeiro do Sul (Brésil),
officier de l'Etoile polaire (Suède),
officier de l'ordre de Santiago (Portugal),
membre des Académies royales de Belgique,
membre de l'Académie archéologie de Belgique,
membre de l'Academia del Disegno (Florence),
membre de l'Academia Clementina (Bologne),
membre de l'Académie de Rio-de-Janeiro (Brésil).

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 mai, à 10 h 30, en l'église neuve de Saint-Honoré-d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré, et son inhumation aura lieu dans le caveau familial au cimetière de Passy, 2, avenue Paul-Doumer, à Paris-16e.

De la part de
Mme Germain Bazin,
L. Bazin,
Le docteur Jeanne-Marie Bazin-Martins,
le docteur Martins
et leur fils,
M. et Mme Jacques Fauvet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Morierre-Bernadotte,
Mme Pierre Rauffet,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Rauffet
et leurs enfants,
M. et Mme Max Garnier,
Le docteur et Mme Bertrand Garnier,
Le docteur Marc Rauffet,
Le général et Mme Edouard Cortadellas,
M. et Mme Daniel Cradt,
leurs enfants et petits-enfants,

« Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. »

23, quai de Conti,
75006 Paris.

(Le Monde du 4 et du 5 mai.)

– Mme Yves Béchu,
née Legris,
Didier, Marie, Caroline, Clotilde et Clémentine,
Le général et Mme Jean Retat,
Le général et Mme Bernard Retat,
M. et Mme Christian Béchu,
ont la douleur de faire part du décès du

général de corps d'armée Yves BÉCHU,
commandeur de la Légion d'honneur,
gouverneur militaire de Lyon,
commandant la 5e région militaire,

survenu à Lyon, le 4 mai 1990.

Les funérailles auront lieu le 7 mai 1990, à 17 heures, en l'église de la Rédemption, à Lyon.

38, avenue Foch,
69006 Lyon.

[Né le 21 juillet 1932, à Pommeuse (Seine-et-Marne) et ancien élève de Saint-Cyr, Yves Béchu a servi à la légion étrangère et dans les troupes parachutistes, notamment en Algérie. En 1980, à la tête des troupes françaises d'action extérieure, il a commandé l'opération Barracuda en Centrafrique et, en 1983, l'opération Manta au Tchad. En 1985, il est nommé commandant de l'Ecole d'application de l'infanterie et la 14e division légère blindée, à Montpellier. Elevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, il est nommé en 1989, commandant de la 5e région militaire à Lyon, qui a autorité sur les forces stationnées dans le quart sud-est de la France.]

– M. et Mme Cosatte,
Pascale et Régis,
Sa famille
Et ses nombreux amis,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Félicia DIALOSSIN,
galerie Argiles,

survenu le 3 mai 1990.

Les obsèques auront lieu le lundi 7 mai 1990, à 14 h 30, au cimetière de Bagneux.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges GOLDFEIL,

survenu à Paris, le 28 avril 1990, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 2 mai, au cimetière du Père-Lachaise.

De la part des familles Giniger, Bauer, Moncrief, Plasse et Gombault.

– M. et Mme Philippe Levi,
M. et Mme Pierre Levi,
M. et Mme Daniel Levi,
ses parents, frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard LEVI,

survenu le 19 avril 1990, dans sa vingt-cinquième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familes Lichtenberger, Hoffet, Frey, Bichon,
Christine, Martine, Olivier,
Guy, Marc et Elodie,
Antoine et Délia,
ses enfants et belles-filles,
Pauline et Cécile,
Suzanne, Basile et Félicie,
Téva, Sylvie et Caroline,
ses petits-enfants,
M. et Mme Robert Frey,
Mme Jean Bichon,
M. et Mme Jean Frey,
ses frères et belles-sœurs,
ont la grande peine d'annoncer le décès de

Julia LICHTENBERGER,
née Frey,

âgée de soixante-douze ans.

L'inhumation a eu lieu à La Roque-sur-Cèze, dans le Gard, le 27 avril 1990.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Olof WAHLGREN,
directeur et rédacteur en chef de *Sydsvenska Dagbladet*,
Malmö (Suède),
officier de la Légion d'honneur,

est décédé le 29 avril 1990.

Les obsèques seront célébrées le 9 mai, à 14 heures, en l'église St Petri, à Malmö (Suède).

M. Wahlgren avait été correspondant de son journal à Paris.

C'est avec une profonde tristesse que sa famille fait part de son décès.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges Charles ZEZZOS,
conservateur au Musée du Louvre,
médaille militaire
et croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris le 26 avril 1990.

La levée du corps aura lieu le lundi 7 mai, à 8 h 15 précises, à l'Institut médico-légal.

De la part de tous les siens.

Remerciements

– M. René Lasserre
Et toute la famille,
remercient très sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur douleur, lors du décès de

Mme Fernande LASSERRE,

et qui par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont témoigné l'amitié et l'affection qu'ils lui portaient.

Anniversaires

– Pour le quinzième anniversaire de la mort du

général Jean BREUILLAC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé, et sont restés fidèles à son souvenir.

– Le 6 mai 1989.

Alisa GLÜCKSMANN

disparaissait, victime d'un cancer.

« Ich weiss,
ich Weiss, und du weist, wir wusstein
wir wussten nicht, wir
waren ja da und nicht dort
und zuweilen, wennenur das Nichts zwischen uns stand fanden
ganz zueinander. »

« Je sais,
je sais et tu sais, nous savions
nous ne savions pas, mais
nous étions là et non là-bas
et parfois, quand
il n'y avait plus que le Rien entre nous nous trouvions
l'un l'autre tout à fait. »
Paul Celan.

– Le 6 mai 1988

Me Jeanne GRANIER-CHAPRON,
avocat à la Cour,

s'éteignait à Paris.

Elle repose au Champ des justes à Aigues-Vives (Gard).

Son souvenir reste aussi vivace.

Pensons à Elle avec ferveur.

– Il y a dix ans disparaissait le

docteur Léon VOGEL.

Le souvenir de cet homme exceptionnel restera à jamais dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

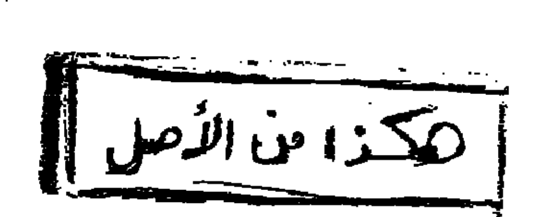
Messes anniversaires

– Il y a trois ans disparaissait

M. Julien CARNET.

Une messe sera dite le mardi 8 mai 1990, à 9 h 15, au prieuré à Saint-James (Manche).

Jean Carnet,
son fils,
Et toute sa famille,
demandent à tous ceux qui l'ont apprécié de penser à lui.



RÉGIONS

Aider les créateurs, les former, les suivre

« J'ose mon entreprise »

Les collectivités locales encouragent par différents moyens les créations d'entreprises. En Dordogne, avec la chambre de commerce, on est à l'écoute des projets, même les plus modestes.

PÉRIGUEUX

de notre envoyée spéciale

Jean-Pierre et Arlette en ont encore les yeux brillants : ils viennent de poser la première pierre de leur future activité en se rendant au rendez-vous fixé, une semaine plus tôt, par Lolita, la standardiste de « J'ose mon entreprise ». Pour eux, la dernière campagne d'affichage de cette opération, lancée depuis le mois de novembre en Dordogne, est arrivée à point nommé. Jean-Pierre et Arlette avaient, en effet, envie, depuis six mois, de lancer sur le marché un produit du terroir encore inconnu du public (chut, secret !), mais ils ne savaient comment s'y prendre.

Ils y voient aujourd'hui beaucoup plus clair, au terme de leur premier entretien avec Michel Bonhomme, patron à la retraite et conseiller de « J'ose ». Tous trois sont convenus de se revoir pour faire un premier bilan des démarches à entreprendre.

Si Jean-Pierre et Arlette avaient déjà une idée bien achevée, de nombreux porteurs de projet ont souvent besoin de le laisser mûrir encore, avant de se lancer dans la délicate course d'obstacles qu'est la création d'une société, sous peine de se décourager. C'est pourquoi « J'ose mon entreprise » offre avant tout, selon Henri Butel, chargé de mettre en place l'opération, *« un accueil et un suivi à tout porteur de projet un peu timide »*.

Qu'il s'agisse de vendre des pizzas sur le parking d'un supermarché ou de monter un circuit de karting ou une petite affaire de maintenance électronique, chaque créateur d'activité est l'objet de la même attention. Y compris ce flambeur, désireux de se montrer



au volant de sa belle voiture américaine... en remorquant quatre panneaux publicitaires ! En l'espace de six mois, dix idées se sont ainsi concrétisées sur les deux cents premiers contacts pris dans la vallée de l'Isle et le Terrassonnais, visés par cette opération.

Une formation individualisée

La procédure est chaque fois identique : Lolita fixe un rendez-vous aux porteurs de projets avec l'un des douze conseillers, recrutés par « J'ose » dans les rangs de l'EGEE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise). Ex-patrons, fonctionnaires ou cadres en retraite, ces derniers les aident ensuite bénévolement à ficeler leur dossier avant de les adresser aux spécialistes de la chambre de commerce et d'industrie. L'objectif principal de « J'ose mon entreprise » est de détecter et de favoriser l'émergence de toutes les possibilités d'activité, afin de rendre vie à deux zones sinistrées par la crise, de la chaussure dans la vallée de l'Isle et de la mécanique dans le Terrassonnais. Instigatrice de cette opération, la chambre de commerce et d'industrie s'est inspirée des opérations ODACE (1) montées par la DATAR et l'Agence nationale pour la création d'entreprises sur les bassins d'emplois en déroute. 1,5 million de francs de crédit ont parallèlement été débloqués par la Communauté européenne (pour moitié), la région et le département.

Présidée par le préfet et patronnée par tous les acteurs politiques, économiques et administratifs en Dordogne, « J'ose » entend aussi piloter les futurs créateurs dans le labyrinthe des différentes formations proposées par les organismes publics. Ce deuxième volet de l'opération devrait commencer le 14 mai avec l'offre d'un diagnostic *« très sévère »* des lacunes de chaque nouveau patron ainsi suscité. Celui-ci devrait bénéficier d'un crédit de deux cent quatre-vingts heures de formation individualisée utilisable quand il le souhaite.

A la manière d'un *« supermarché stimulant la consommation de la clientèle »*, l'esprit sous-tendant toute l'opération reste de faciliter au maximum la vie du créateur d'entreprise sans pour autant en faire un assisté. Ainsi, Henri Butel rêve d'installer dans les nouveaux locaux de « J'ose », qui abritaient auparavant le grand magasin des Dames de France à Périgueux, une permanence dans tous les domaines intéressant les nouveaux chefs d'entreprise : juridique, financier, comptable...

Le taux de mortalité infantile de ces nouvelles sociétés demeure toutefois élevé, d'autant plus lorsque leur création a été ainsi stimulée. C'est pourquoi le dernier volet de l'opération, qui doit être mis en place cet automne, prévoit l'accompagnement de ces jeunes pousses sur plusieurs années. Inscription systématique au club de créateurs d'entreprises déjà existant (Face 24), distribution de « chèques-conseils » permettant aux entrepreneurs de recourir aux services de consultants en ne payant qu'un ticket modérateur, telles sont quelques-unes des pistes d'ores et déjà explorées par « J'ose ».

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Opération de détection et d'accompagnement de création d'entreprise.

▶ **« J'ose mon entreprise », chambre de commerce et d'industrie, 23, rue du Président-Wilson, 24016 Périgueux Cedex. Tél. : 53-53-00-00.**

Les projets cinématographiques de Lyon

Renouer avec les frères Lumière

LYON

de notre bureau régional

Dans un secret digne de la pure tradition lyonnaise, l'équipe de Michel Noir boucle un dossier de grande envergure sur le septième art, que devrait couronner, en 1995, une commémoration, commune avec Paris, du centenaire du cinéma. La ville des frères Lumière et celle de Méliès, la cité de la technique et celle de l'art, pourraient alors *enfin* se réconcilier !

Les élus lyonnais, qui doivent presque tout construire *ex nihilo*, envisagent un projet en trois dimensions : formation, production et diffusion. Le choix des investisseurs sera vraisemblablement déterminé par leur capacité à investir dans ces trois activités à la fois.

Le groupe Pathé-Cinéma semble posséder cet atout. Il souhaite disposer, *« au cœur de l'axe géographique franco-italien »*, d'une unité de fabrication de nouvelles images et d'un centre de production de dessin animé. Il ferait donc appel à l'Institut européen de formation aux nouvelles images que Lyon entend créer, en collaboration avec Saint-Etienne (*le Monde* du 4 décembre 1989). Pathé se dit prêt, de plus, à investir de l'argent dans l'implantation d'une école de scénaristes.

Ce groupe est en train de constituer une société financière de production afin d'attirer à Lyon cinq tournages par an, dont la moitié pourraient être réalisés par lui-même. Il fait appel à des partenaires locaux, et peut d'ores et déjà compter sur le Crédit lyonnais. Ce fonds privé pourrait compléter celui, public, que prépare M. Jacques Oudot, vice-président du conseil régional chargé de la culture.

La société Pathé souhaite enfin développer sa diffusion à Lyon, où elle emporte déjà 20 % du marché. Elle veut disposer d'un complexe de quinze salles périphériques, semblable au fameux Kinépolis de Bruxelles. La perspective de 25 000 étudiants supplémentaires dans l'agglomération d'ici une dizaine d'années incite à l'optimisme. De plus, l'association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) estime qu'un tel ensemble augmenterait de 35 % le nombre des entrées (actuellement de 4 millions par an). On sait aussi que la fréquentation des salles du centre chuterait du même coup de 50 %. Le groupe Pathé a l'avantage « moral » de proposer aux exploitants indépendants du centre-ville de s'associer à lui pour éviter ce marasme.

Deux sociétés en concurrence

Les ambitions de Pathé rencontrent celles de la SARI, aménageur de la future cité internationale de Lyon, qui doit s'élever sur les ruines de l'ancien Palais de la foire. Ce promoteur souhaite construire un ensemble de salles de cinéma et, éventuellement, une salle Omnimax (comme la Géode, à Paris).

La société Gaumont, qui n'est pas présente à Lyon, aimerait s'implanter dans la deuxième agglomération française, en exploitant elle aussi un complexe de salles. Mais elle privilégie un autre site : celui de Gorge-de-Loup, à Vaise, dans le 9e arrondissement, où le terrain semble moins cher. Mais, comme *« deux complexes de cette ampleur ne peuvent coexister à Lyon »*, selon M. Henry Chabert, adjoint à l'urbanisme, les deux sociétés se retrouvent en concurrence. La ville sera amenée à choisir dans la mesure où elle pourra décider de délivrer ou non un permis de construire.

Les élus sont aujourd'hui satisfaits de l'intérêt marqué par les professionnels (Crédit lyonnais, UAP, Roiret, Spie Batignolles...). En effet, il aurait été risqué que Lyon, d'où le cinéma s'est absenté pendant tant d'années, renoue artificiellement avec le septième art, par la seule volonté d'une nouvelle équipe municipale.

RAFAELE RIVAIS

Une opération Maison de la France-American Express

Mieux accueillir les touristes américains dans les régions

Maison de la France – notre représentation touristique à l'étranger – et American Express associent leurs efforts pendant trois ans pour faire découvrir aux Américains les régions françaises.

Le touriste américain a changé. Il voyage moins en groupe, il recherche *« le charme et l'authenticité »*, affirme Michel Bouquier, représentant de Maison de la France aux Etats-Unis. Il redoute les prix abusifs, la barrière de la langue, l'accueil réputé froid et hautain (quand il n'est pas désagréable) des Français, professionnels ou non... Surmonter ces handicaps et prendre en compte ces évolutions pour accroître les visites, c'est le but de l'accord passé entre les deux organisations.

« L'effet Bicentenaire »

Une centrale d'information (treize standardistes) fonctionne aux Etats-Unis (elle reçoit déjà plus de mille demandes de renseignements par jour) ; un guide a été édité ; un numéro vert (en anglais) sera à la disposition des touristes en France (le 05-20-12-02), qui recevront des carnets de coupons donnant droit à des entrées gratuites dans des musées et monuments ; un réseau de 1500 lieux d'accueil (hôtels, restaurants, services...) est « labellisé » par les deux partenaires, qui organisent d'ici l'été une série de séminaires de formation concernant l'accueil spécifique des Américains. Une campagne de publicité est engagée pour quelque 4,5 millions de dollars (plus de 30 millions de francs). L'effort financier supplémentaire représente pour Maison de la France et American Express 11,5 millions de francs sur trois ans. Les trois quarts des régions participent financièrement à l'opération.

L'objectif est de faire mieux qu'en 1989. L'année du Bicentenaire avait pourtant enregistré un nombre record de touristes venus des Etats-Unis, 2,5 millions. Mais les professionnels estiment que l'on peut prolonger « l'effet Bicentenaire », notamment en faisant découvrir, après la capitale, les régions françaises.

« Au départ, le touriste américain connaît seulement Paris et la Côte d'Azur », estime Charles Petrucelli, P-DG d'American Express France. *« L'effet Bicentenaire n'est pas retombé*, estime aussi Jean-Marc Janaillac, directeur général de Maison de la France. *On le voit en Europe comme au Japon. Il faut utiliser cette chance unique que nous avons eue pour aller plus loin et plus vite. »*

Y. A.

AQUITAINE

Les accès à la baie d'Arcachon

Une « spaciocarte » des passes du bassin d'Arcachon va être réalisée à partir d'une prise de vues du satellite Spot. Elle complétera l'habituelle campagne annuelle de sondages de ces accès à la baie d'Arcachon. En janvier et février, les passes ont été considérablement modifiées en raison de fortes tempêtes. La passe sud, qui sert de chenal principal aux bateaux, s'est rétrécie. En revanche, la passe nord s'est creusée et élargie, à tel point que l'on envisage de la draguer pour en faire le chenal principal d'accès au bassin d'Arcachon. Ces importantes modifications des accès ont causé deux naufrages, dont l'un a fait deux morts. Devant l'inquiétude des marins et des plaisanciers, le département de la Gironde a donc décidé d'avancer sa campagne annuelle de sondages bathymétriques et de la compléter par la spaciocarte. Si l'on conclut à la nécessité du dragage de la passe nord, l'opération pourrait avoir lieu en 1992. Elle est évaluée à huit millions de francs.

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

Deux siècles d'histoire varoise

Deux siècles d'histoire varoise sont retracés avec vivacité et précision dans l'ouvrage de Maurice Arreckx, président du conseil général, et de l'ancien journaliste Charles Galfré. De l'abbé Sieyès à Mitterrand en passant par Bonaparte, Emile Olivier, Clémenceau et de Gaulle, l'histoire politique particulièrement agitée de ce département est méticuleusement contée. Les crises révolutionnaire, les guerres viticoles, les combats pour les libertés locales ont émaillé deux siècles particulièrement agités sur ce territoire à la fois terrien et marin, et dont la représentation électorale est passée de la gauche à la droite. Maurice Arreckx en profite pour plaider la cause du renforcement des pouvoirs du département à la fois contre le centralisme parisien et contre l'émergence régionale.

▶ **Maurice Arreckx, « Un combat pour le Var », Edisud, 315 pages, 85 francs.**

RHONE-ALPES

Salons technologiques à Lyon

Le parc d'expositions Eurexpo de Lyon-Chassieu accueillera dans les prochains mois trois nouvelles manifestations professionnelles consacrées à des activités de haute technologie. Il s'agira tout d'abord d'un Salon du textile technique, Texitech, prévu en juillet, qui voit le jour à l'initiative des syndicats patronaux de la région, en alternance avec son homologue de Francfort. Il sera jumelé à un Congrès international sur les matériaux composites à renforts textiles appliqués à la construction, créé par l'association Fitat, animée par M. Jacques Brochier.

En septembre 1990, Eurexpo abritera le Salon de l'équipement et de la maintenance nucléaires, European Nuclear Congress, initialement prévu à Genève. La pression des militants écologistes en Suisse et l'importance du parc électronucléaire installé dans le Sud-Est de la France ont fini par emporter la décision en faveur de Lyon.

Enfin, un Marché international de la high-tech s'ouvrira en mai 1991, à l'intention des 3 000 distributeurs spécialisés recensés en Europe, présentant des composants et sous-ensembles (électronique, électromécanique, informatique), des produits et systèmes de communication, des équipements de production et de conception assistées par ordinateur. Les organisateurs souhaitent réunir deux cent cinquante à trois cents exposants.

Ouvert en septembre 1984, le parc Eurexpo gère maintenant un « portefeuille » de trente-cinq foires et salons de périodicité annuelle ou biannuelle. Ses responsables cherchent à obtenir une activité moins cyclique. Ils reconnaissent être à la recherche d'alliances, après la vente du Marché international de la sous-traitance (MIDEST) au groupe britannique Bleinheim (*le Monde* du 22 novembre 1989). M. Régis Pelen, président de la Société d'exploitation du parc d'expositions de Lyon (SEPEL), a souligné sa volonté de *« ne pas laisser Lyon être dépossédée d'un grand Salon de la sous-traitance tous les deux ans »*. Depuis quelques années, la société organisatrice du marché de la sous-traitance, établie à Nancy, a institué une alternance entre Paris et Lyon, où le MIDEST doit à nouveau se dérouler en 1991.

Cette page a été réalisée avec nos correspondants : Gérard Buétas et Ginette de Matha. Coordination : Yves Agnès.

En concurrence avec FR 3-Lorraine

RTL-Télévision s'installe à Nancy

NANCY

de notre correspondant

RTL-Télévision (Luxembourg) poursuit sa politique d'*information de proximité* en Lorraine : elle a installé en mars un bureau permanent à Nancy et annonce une prochaine initiative à Epinal (Vosges). Installé dans un studio de l'enceinte du Centre régional de recherche image (CRRI), le bureau d'information de Nancy, composé de deux journalistes, est relié par un faisceau hertzien permanent au centre RTL de Luxembourg. Cela permet à la rédaction locale d'intervenir à tout moment en direct sur l'antenne.

La station luxembourgeoise accentue ainsi sa présence en Lorraine, malgré des difficultés de diffusion, ses émissions étant mal reçues dans le sud de la région.

En attendant le câble

« Nous comptons beaucoup sur l'extension du câble, déjà en place à Epinal et en cours de réalisation à Nancy », explique le directeur de l'antenne et de l'information de RTL-Télévision, Hugues Durocher. La chaîne diffuse quatre journaux quotidiens de cinq à dix minutes, largement nourris de sujets locaux, dont, vers 22 heures, l'activité de la Bourse interrégionale de l'Est (Nancy).

Alors que Hugues Durocher refuse de commenter des sondages d'audience qui, selon lui, ne tiennent pas compte des spécificités locales, la station lorraine de FR 3 affirme ne pas redouter cette concurrence croissante. *« Pour nous, c'est un challenge permanent depuis des décennies*, rappelle le directeur de FR 3-Lorraine, Jean-Pierre Lannes. *Face à nos confrères de RTL, nous avons trois ans d'avance, puisque nous organisons chaque jour des journaux départementaux à l'intérieur de nos informations régionales. »*

La direction générale de FR 3 a cependant donné son accord au doublement de l'équipe régionale décentralisée à Metz et à la création, *« d'ici trois mois »*, d'un bureau permanent à Epinal. Selon le dernier sondage de Médiamétrie (février à juin 1989), le journal du soir de FR 3 est crédité de 21,6 % d'audience contre 5,8 % pour RTL-Télévision.

BERNARD MAILLARD

ÉCONOMIE

La session de l'ONU sur la coopération économique internationale

Le tiers-monde à la recherche d'un aggiornamento

Eprouvant. Une semaine de comité préparatoire, neuf jours de débats au cours desquels plus de 150 orateurs (sur les 160 pays membres qui composent l'ONU depuis la récente admission de la Namibie) ont pris la parole et, au bout du compte, une liste impressionnante de vœux pieux pour mieux faire profiter les pays en voie de développement d'une nécessaire coordination des politiques macro-économiques que personne ne songe à contester. A première vue, les résultats ne sont pas à la mesure des efforts déployés. En réalité, derrière les termes parfois sibyllins de la déclaration finale approuvée le 1er mai par consensus se confirme le nouvel état d'esprit perceptible depuis quelques mois sur la scène politique internationale.

NEW-YORK

de notre correspondant

L'effondrement sans appel du système communiste à l'Est, le nombre croissant de pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud ayant opté pour un processus démocratique, la brusque remise en question de régimes africains n'en finissent pas de secouer le cocotier onusien et à l'heure où le modèle occidental semble s'imposer - faute d'adversaire - la gestion de l'économie mondiale exige des pays les moins développés une double adaptation : idéologique et économique. Avec un minimum de concessions.

Tel était l'enjeu de cette session spéciale des Nations unies sur la coopération économique internationale, réclamée par le Groupe des 77 pays en développement, effrayé par le fossé entre riches et pauvres, lequel n'a cessé de se creuser au cours des années 80.

Certes, les pays en développement doivent faire eux-mêmes les premiers pas s'ils veulent améliorer leur situation, a ainsi reconnu le ministre des affaires étrangères du Zimbabwe, M. Nathan Shamuyarira, mais c'était pour inciter aussi les pays producteurs de produits de base à former des cartels, à l'image des pays pétroliers en 1973, pour obtenir de meilleurs prix. Une proposition restée lettre morte, il est vrai.

Un peu négligé ces derniers temps depuis que le sommet de Toronto et le « plan Brady » ont débouché sur des amorces de solution, le lancinant problème de la dette a été largement évoqué au cours de la session, dernier chiffres à l'appui. Fin 1989, l'endettement des pays en voie de développement atteignait la somme astronomique de 1 290 milliards de dollars (environ 7 224 milliards de francs) ; dont 40 % pour le compte de 19 pays parmi lesquels le Mexique, le Brésil, le Chili, la Côte-d'Ivoire, le Maroc, la Pologne...

L'objectif de 0,7 % du PNB

Au chapitre des concours que les pays industrialisés peuvent apporter aux autres nations restées en marge de la croissance, M. Jacques Pelletier, ministre français de la coopération et du développement, a rappelé l'objectif de consacrer 0,7 % du PNB des nations nanties à l'aide publique au développement des pays du Sud, dont 0,15 % pour les pays les moins avancés.

Il aurait pu préciser que vingt ans après que cette idée généreuse ait été lancée dans cette même enceinte, seule une poignée de petits pays – parmi lesquels les Scandinaves – l'ont mise en application.

Pris au piège d'une croissance trop faible, voire négative durant la décennie 80 pour l'Afrique et l'Asie occidentale, écartelés entre le service d'une dette de plus en plus lourde et une chute de leurs ressources tirées des matières premières, entraînant une baisse dramatique des investissements, les PVD subissent les effets d'un nouveau mal, la hausse des taux d'intérêt, a reconnu M. Michel Camdessus, le directeur du Fonds monétaire international.

Aucune politique d'ajustement ne peut réussir en-deça d'un certain seuil d'assistance, a ajouté le responsable du FMI, insistant sur l'importance des négociations sur l' « Uruguay Round » qui doivent s'achever en décembre prochain entre les pays participant à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

C'est surtout à propos de la démocratisation et des droits de l'homme, deux thèmes sur lesquels les pays en voie de développement, souvent convertis au régime du parti unique, sont très sourcilleux, que la recherche systématique du consensus apparaissait la plus hasardeuse. Pourtant, l'accord est intervenu, à la grande satisfaction des Américains, venus à la conférence en traînant les pieds *« avec scepticisme et une bonne dose de réticence »*, selon les propos préliminaires de leur ambassadeur auprès de l'ONU, M. Thomas Pickering.

« Comme dans toute négociation, c'est donnant-donnant, expliquait après-coup un représentant occidental. *Les Etats-Unis vont pouvoir rapprocher les positions nouvelles des PVD à l'ONU des événements intervenus à l'Est. Et invoquer l'orientation générale vers un même système idéologique comme une nouvelle victoire du capitalisme. Mais nous, nous empochons, en plus des droits de l'homme, la participation obligatoire de tous aux frais de la croissance et de la productivité. Chacun ses options... »*

SERGE MARTI

Croissance et libéralisation des échanges

Après avoir invoqué les années quatre-vingt, « une décennie perdue » pour nombre de pays en voie de développement, la déclaration adoptée à l'ONU fixe comme objectif à l'actuelle décennie la relance de la croissance économique et le développement social dans les PVD. Dans le contexte d'une interdépendance et d'une intégration accrue de l'économie mondiale. Sans oublier les problèmes écologiques croissants dont souffrent ces pays, le texte insiste sur la nécessité d'adapter leurs politiques nationales de façon à faciliter la libéralisation des échanges. Un processus qui implique l'intégration des pays d'Europe orientale dans l'économie mondiale.

Les pays en voie de développement s'engagent à pratiquer une politique à long terme pour renverser les tendances négatives des années précédentes. Chaque pays est responsable de son propre développement. De leur côté, les grands pays industrialisés s'efforceront de corriger les déséquilibres extérieurs et budgétaires existants, de promouvoir une croissance soutenue et non inflationniste, de réduire les taux d'intérêt réels, de stabiliser les taux de change et de rendre les marchés plus accessibles. L'objectif ultime est *« d'améliorer les conditions d'existence des êtres humains et de favoriser la contribution de tous au développement ... la reconnaissance des droits de l'homme stimulant la créativité, l'innovation et l'initiative »*.

Pour ce qui est de la dette, le texte précise qu'il faut continuer à pratiquer des solutions orientées vers la croissance pour les PVD qui se heurtent à de graves problèmes de service de la dette. Y compris pour les pays dont la dette *« a été contractée pour l'essentiel auprès de créanciers officiels ou d'institutions multilatérales »*. (FMI, Banque mondiale ... NDLR). Dans le même esprit, les pays riches doivent s'acquitter de l'engagement pris de consacrer 0,70 % du PNB à l'aide au développement. Ces pays devraient chercher à réduire leurs dépenses militaires et consacrer davantage de ressources aux PVD.

Insistant sur l'importance de l'intégration économique régionale pour développer le commerce et l'investissement dans les PVD, les auteurs de la déclaration veulent *« enrayer toute tendance vers l'unilatéralisme ou le bilatéralisme ainsi que vers l'affaiblissement du système commercial multilatéral »*. Enfin, les pays d'Europe orientale doivent s'intégrer à l'économie internationale et il faudra faciliter, le cas échéant, leur adhésion aux institutions internationales. Mais, cette intégration *« ne doit pas porter atteinte au caractère prioritaire accordé à la coopération internationale pour le développement avec les PVD ... »*

S. M.

Le redéploiement de l'aide internationale

Les pays riches imposent leur volonté à la Banque asiatique de développement

La Chine et l'Inde devront encore attendre pour pouvoir bénéficier des prêts particulièrement favorables accordés par la Banque asiatique de développement (BAD) aux pays de la région Asie-Pacifique. Au cours des rencontres de la vingt-troisième conférence annuelle de cette institution, dont les travaux se terminent vendredi 4 mai à New-Delhi, cette question, liée à celle de l'augmentation des ressources du Fonds de développement asiatique (ADF) (1) a été au centre des discussions qui ont réuni, hors séance plénière, les principaux Etats donateurs.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Les pays donateurs se sont efforcés de rassurer les pays en développement qui s'inquiètent des implications économiques des bouleversements de l'Europe de l'Est. Cet inévitable redéploiement, affirment-ils, ne se fera pas au détriment des intérêts des pays en développement d'Asie et d'Afrique. Ces derniers n'ont guère été convaincus, notamment après le refus exprimé par certains pays occidentaux, Etats-Unis en tête, de discuter du montant global des ressources de la Banque pour le prochain exercice 1991-1994. Cette attitude, qui était confirmée dès jeudi soir par les deux principaux bailleurs de fonds (Etats-Unis et Japon), ruinait les espoirs un moment caressés par New-Delhi et Pékin de pouvoir bénéficier rapidement des prêts ADF.

Compte tenu des besoins des économies indienne et chinoise, l'enveloppe globale doit être en effet augmentée à due concurrence, sauf à vouloir réduire la part des « petits pays ». Les pays européens et nordiques étaient, dans l'ensemble, favorables à une position plus souple, mais la plupart d'entre eux estiment que ces négociations n'auraient pas beaucoup de sens sans la présence américaine. Celles-ci débuteront donc, au mieux, en automne prochain. D'ici là, la Banque ne sera pas pour autant sans ressources pour financer les projets de développement : ADF-5, qui couvrait la période 1986-1990, s'élevait à 3,6 milliards de dollars.

En réalité, avec les effets de taux de change du dollar et du yen, près de 800 millions de dollars supplémentaires sont disponibles. En outre, la Banque a été moins dépensière que prévu et certains Etats ont commencé à rembourser. Bref, les ressources réelles (environ 1 milliard de dollars) permettent de couvrir les besoins de 1991, voire du début 1992. De ce point de vue, la position américaine est donc justifiée. La Banque a émis le souhait de porter les ressources de 3,6 milliards de dollars à 10,4 milliards, ce que le représentant américain, M. George Folsom, a qualifié de *« ni souhaitable, ni réaliste »*, tout en insistant sur la nécessité d'améliorer la *« qualité et non la quantité »* des prêts aux pays pauvres. Il est probable que l'enveloppe globale sera portée, ultérieurement, à environ 5 milliards de dollars.

« Politisation croissante »

Au-delà des questions strictement comptables, ces divergences traduisent des rapports de forces plus essentiels. Le suivisme manifesté par le Japon peut se comprendre : Tokyo sort à peine de négociations commerciales extrêmement laborieuses avec Washington, les Etats-Unis venant de lever les sanctions prises contre le Japon dans le cadre de l'article « super 301 » du Trade Act de 1988, qui est une sorte de « liste noire » commerciale, à laquelle l'Inde reste d'ailleurs le seul pays à être soumis. Du point de vue américain, les raisons qui ont fait exclure la Chine des facilités de prêts de la BAD l'année dernière, en juin, c'est-à-dire après la répression de la place Tienanmen, existent toujours : la situation des droits de l'homme ne s'est en rien améliorée et l'économie chinoise est toujours désorganisée.

La question de l'ouverture des prêts ADF à l'Afghanistan et, surtout, au Vietnam (dont le représentant français s'est fait l'avocat) est de la même façon renvoyée à plus tard. Les Etats-Unis ne sont pas prêts à faire un geste en faveur de ces pays tant qu'un règlement politique n'est pas intervenu, s'agissant du conflit cambodgien notamment. Beaucoup de pays « pauvres » s'inquiètent de ce qu'ils qualifient de *« politisation »* croissante de la Banque asiatique, sous l'impulsion de ses principaux bailleurs de fonds alors même que ses statuts le lui interdisent. Les pays en développement dénoncent la tendance croissante des pays riches d'imposer une transformation des économies des pays pauvres (privatisation et libéralisation), par l'intermédiaire des institutions financières internationales. Le premier ministre indien, M. Vishwanath Pratap Singh, n'a pas dit autre chose lorsqu'il a insisté sur la nécessité de laisser chaque pays déterminer sa politique *« en fonction de ses propres objectifs et de circonstances économiques particulières »*.

LAURENT ZECCHINI

(1) Les prêts de l'ADF ont un service nominal annuel de 1 % et sont remboursables sur une période de trente-cinquante ans avec une période de grâce de dix ans.

Pour remplacer le Concorde

British Aerospace et Aérospatiale étudieraient la construction d'un nouveau supersonique

British Aerospace et Aérospatiale pourraient conclure, sous peu, un accord de coopération par lequel ces deux groupes aéronautiques, qui ont construit le Concorde, s'engagent à étudier ensemble la conception d'un avion supersonique de transport commercial prêt à entrer en service à partir de 2 005.

Le projet vise à mettre au point un avion quadriréacteur qui acheminerait entre deux cents et trois cents passagers (au lieu d'une centaine à bord de Concorde) sur des étapes de 10 000 à 12 000 kilomètres (contre 6 200 kilomètres) à la vitesse de l'ordre de Mach 2,4 (deux fois et demie la vitesse du son), soit une vitesse légèrement supérieure à celle de Concorde (Mach 2).

Cet appareil, dont les études et le développement (dépenses d'industrialisation et de production non comprises) sont estimés à 50 milliards de francsz au minimum, serait particulièrement conçu pour être économique à vitesse subsonique au-dessus des terres et à vitesse supersonique au-dessus des mers. Il serait adapté au trafic en Asie du sud-est et dans le Pacifique, qui sont des régions réalisant d'ores et déjà 45 % du trafic mondial.

Dans la perspective du remplacement du Concorde, British Aerospace travaillait déjà sur un projet dénommé AST (Advanced Supersonic Transport) et Aérospatiale sur un programme appelé ATSF (avion de transport supersonique futur). De leur côté, le « motoriste » britannique Rolls Royce et la Société nationale d'étude et de construction de moteur d'aviation (SNECMA), qui ont mis au point le réacteur Olympus du Concorde actuel, ont conclu, en décembre dernier, un accord de coopération qui anticipait sur celui de British Aerospace et Aérospatiale et qui prévoit une étude de marché commune, auprès des clients potentiels, pour identifier les concepts et les technologies d'un nouveau réacteur adapté à un avion de transport supersonique de deuxième génération.

L'accord qui pourrait être prochainement annoncé de part et d'autre de la Manche n'est pas exclusif d'autres coopérations. En effet, British Aerospace et Aerospatiale sont conscients du fait qu'un tel programme, en raison de son coût, nécessite une plus large collaboration internationale. Ce pourrait être le cas, avec la participation de constructeurs américains (Boeing ou McDonnell Douglas), d'industriels japonais (dès lors que le marché asiatique est important), voire de sociétés soviétiques (Tupolev ou Sukhoi) qui cherchent de nouveaux partenariats.

REPÈRE

BATIMENT

Essoufflement du secteur social

Le volume des travaux réalisés par les entreprises de bâtiment en 1989 s'est accru de 3,5 %. La tendance est toujours positive, selon les responsables de la Fédération du bâtiment, mais elle semble s'infléchir. Les professionnels s'inquiètent notamment de la baisse du niveau des permis de construire dans le secteur du logement (76 800 mises en chantier pour les trois premiers mois de 1990 contre 82 400 au premier trimestre 1989). Quant au volume des prêts en accession à la propriété (PAP), il baisse de 45 %. Au total le recul dans le secteur de l'accession sociale est de 30 % d'une année sur l'autre. En revanche, les constructions autres que les logements connaissent une bonne conjoncture.

CHOMAGE

Hausse aux Etats-Unis en avril

Contrairement aux prévisions qui tablaient sur un chiffre stable, le taux de chômage aux Etats-Unis est passé de 5,2 % de la population active en mars à 5,4 % en avril, a annoncé vendredi 4 mai le département du travail.

Les créations d'emplois non agricoles ont été de 64 000 (103 000 en mars), mais ce chiffre tient compte des 80 000 embauches provisoires pour effectuer le recensement qui doit s'achever cet été.

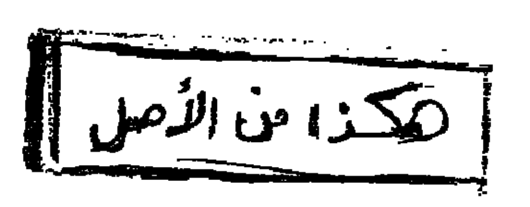
L'industrie a continué à perdre des emplois (115 000 après 82 000 en mars), tandis que les services restent créateurs nets de postes de travail (179 000 après 185 000 en mars).

EN BREF

□ **Pâtes alimentaires : BSN prend le contrôle de l'italien Agnesi.** – Le groupe agro-alimentaire français BSN a annoncé le 4 mai avoir pris le contrôle du producteur de pâtes italien Agnesi, en association avec SIFIT, société dont le capital est détenu à parité par BSN et le groupe Agnelli. BSN détient à présent avec SIFIT 55 % du capital d'Alifina qui contrôle la société « Pasta Agnesi Spa », a précisé le groupe français.

□ **Inculpation de l'ancien président de la banque libanaise UBC.** – L'ancien président de l'United Banking Corporation (UBC), banque libanaise mise en règlement judiciaire en mai 1989, M. Joe Kairouz, a été inculpé jeudi 3 mai d'abus de biens sociaux et placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction au tribunal de Paris, M. Hugues Laporte Many. Une information pour abus de biens sociaux avait été ouverte à la suite d'une plainte contre M. Kairouz de certains déposants de l'UBC regroupés en association de défense pour essayer de récupérer leurs fonds. Le passif de la banque a été évalué par cette association à 600 millions de francs et le tribunal de commerce de Paris doit se prononcer le 7 juin sur la question.

□ **Erratum.** – Une erreur nous a fait titrer l'article consacré à la remontée du taux de l'épargne aux Etats-Unis (*le Monde* daté du 5 mai en page 1) « Les équilibres financiers mondiaux seront bouleversés par le rajeunissement de la population américaine ». C'est au contraire le mûrissement de la génération issue du baby-boom des années 50 qui, atteignant la cinquantaine à la fin du siècle, va provoquer une remontée du taux de l'épargne.



REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 30 avril au 4 mai

UNE fois encore, le marché boursier aura surpris plus d'un intervenant par sa vigueur et démenti l'ensemble des augures. Alors que traditionnellement les semaines entrecoupées de jours fériés sont peu actives et sans véritable tendance, celle écourtée par la fête du travail vient d'être l'exception qui illustre toute règle. Les *quatre séances s'achèvent sur une hausse de 1,76 %, effaçant plus de la moitié des pertes de la période précédente* (- 2,9 %). *La consolidation attendue, et même espérée par de* nombreux gestionnaires après l'envolée d'avril (+ 11,24 %), n'était toujours pas d'actualité. L'indice CAC 40 en repassant à nouveau au-dessus de la barre des 2 100 points pour terminer vendredi à 2 102,64 points est à moins de 1,3 % de son record absolu (2 129,32) enregistré le 20 avril.

Quant au deuxième indicateur phare de la place, le CAC 240, l'écart est d'à peine 0,03 % par rapport à *son sommet* de l'année (557,11) atteint le 23 avril, et de 0,8 % comparé à son niveau historique de 561,6 inscrit le 11 octobre dernier.

Si, lundi, le marché enregistrait une légère baisse (- *0,96 %) ce mouvement* n'inquiétait guère en raison du peu *de transactions les investisseurs ayant* décidé de prolonger leur week-end *jusqu'au mardi soir. Au lendemain de la fête* du travail, l'heure était à la reprise dès l'ouverture des échanges. L'indice CAC 40 progressait de 0,49 % d'entrée de jeu. En fin de journée, les gains atteignaient 0,96 % et les compteurs étaient ainsi remis à zéro. A la séance de jeudi de faire la différence dans un sens ou dans un autre. Elle s'illustrera par une progression remarquée de 1,59 % qui se poursuivra le lendemain mais de manière atténuée. Après avoir progressé jusqu'à 0,9 %, le CAC 40 revenait à 0,18 % en fin de séance, troublé par la morosité de Wall Street.

Les éclaircies sur le front monétaire tant en RFA qu'au Etats-Unis ont été à l'origine de ce regain des places boursières internationales. Ainsi les indicateurs économiques américains publiés au cours de ces derniers jours ont été bien accueillies car, ils révèlent une croissance soutenue de l'activité outre-Atlantique mais écartent les risques de surchauffe. Ont ainsi successivement été annoncés les commandes pour l'industrie *en mars* (+ 3,8 %), l'indice *composite* des indicateurs économiques (+ 0,9 %) et vendredi la situation de l'emploi en avril. Les statistiques à ce propos révèlent une légère augmentation du taux de chômage (5,4 % contre 5,2 % en mars) *et une baisse des créations d'emplois. Dans ce contexte, la tension observée aux Etats-Unis sur les taux d'intérêt ces derniers jours, avant la détente en fin de semaine, était, même paradoxalement perçue par certains gestionnaires comme une garantie de succès pour l'opération de refinancement que le Trésor américain doit lancer prochainement.*

Heureuse surprise de mai

La bonne santé française

Les confirmations quasi ininterrompues depuis près de deux mois de la bonne santé de l'économie française se sont poursuivies avec la publication d'une étude de la Banque de France montrant que, sur la période 1984-1988, les entreprises de l'Hhexagone ont comblé une partie de leurs handicaps par rapport à leurs concurrentes allemandes. Cette évolution concerne en particulier les structures de financement des firmes.

Et pourtant, malgré ce *climat ambiant pour le moins encourageant, les gérants sont nombreux à attendre une correction à moyen terme. Les conjoncturistes* de la Banque Indosuez réitèrent dans leur revue *Perspectives* de mai, leur appel à la prudence. *« Le cavalier seul de la Bourse de Paris touche sans doute à son terme »*, affirme l'un des chapitres de cette étude. *« Le marché parisien, qui n'est plus désormais sous-évalué, est par ailleurs vulnérable à un mouvement d'arbitrage de la part des investisseurs étrangers, en faveur d'autres marchés européens, italien ou espagnol notamment, qui offrent désormais des niveaux de valorisation attractifs. »*

Même incitation à la modération chez le courtier britannique DLP James Capel dans son mensuel *Stratégie et Secteurs*. *« Dans un environnement international toujours incertain, et pendant un mois peu propice aux prises de risques, compte tenu des nombreux ponts, les investisseurs français devraient prendre partiellement leurs bénéfices. Dans l'attente de cette consolidation, nous continuons à privilégier les blue chips dont la visibilité et la croissance bénéficiaire sont supérieures à la moyenne du marché. »*

Peu d'événements ont marqué la semaine à l'exception de Thomson CSF dont le titre a chuté après les déclarations de son président devant les analystes financiers. M. Alain Gomez table pour 1990 sur une nouvelle baisse des résultats et prévoit un renversement du marché en 1995. *En attendant cette reprise du marché militaire*, le groupe entend se diversifier vers des domaines civils connexes.

A l'inverse, Saint-Gobain poursuit son expansion avec le rachat du britannique Solaglas. Cette acquisition estimée à 900 millions de francs intervient une semaine à peine après le lancement par le groupe français d'une OPA géante (11 milliards de francs) sur l'américain Norton. Au chapitre des achats, le CCF s'est illustré en prenant, pour 900 millions de francs, le contrôle de Framlington, une firme spécialisée en Grande-Bretagne dans la gestion de fonds. Le titre Navigation Mixte s'est quant à lui déprécié après la cession du contrôle de ses compagnies d'assurances à Allianz. L'assureur allemand versera 1 milliard de francs pour parvenir à 65 % du capital de la holding regroupant Via et Rhin Moselle.

La cotation des actions des fromageries Paul Renard a été suspendue dans la perspective de la cession de cette firme à Bongrain. M. Xavier Paul-Renard, président de cette firme, a recommandé mercredi 2 mai aux actionnaires de la fromagerie d'accepter la procédure de maintien de cours proposée par le repreneur.

La semaine aura vu également l'acceptation par les autorités boursières de l'OPE lancée par Pallas sur Frandev, une société d'investissement à capital fixe. Le Crédit commercial de France a annoncé le lancement d'une offre publique d'échange concernant ses titres participatifs (TP) mais aussi ceux de ses filiales Union des banques à Paris (UBP) et Banque Chaix. Ces titres avaient été émis lors de la nationalisation de ces banques. Les parités proposées sont de 11 actions du CCF contre 2 TP CCF 1984, 1987, ou de l'UBP. La parité serait de 23 actions pour 4 TP Chaix 1984 et 2 TP Chaix 1985.

Plusieurs déclarations de participations ont été rendues publiques ces derniers jours. La Compagnie bancaire a ainsi annoncé détenir 75,45 % des droits de vote du Cételem, 69,50 % de ceux concernant UFB Locabail et 43,80 % de ceux de l'Union de crédit bâtiment (UCB).

Enfin, Havas, conformément à l'autorisation reçue lors de son assemblée générale du 12 avril, a décidé de diviser ses actions par deux et d'attribuer des actions gratuites à raison d'une nouvelle pour trois anciennes. Ces opérations seront réalisées automatiquement dès le 7 mai.

DOMINIQUE GALLOIS

Produits chimiques

	4-5-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 300	+ 250
Labo. Bell	2 800	+ 44
Roussel-Uclaf	2 251	+ 51
BASF	1 020	+ 20
Bayer	1 020	− 6
Hoechst	970	− 3
Imp. Chemic.	103	inch.
Norsk Hydro	168	+ 7

Mines d'or, diamants

	4-5-90	Diff.
Anglo-American	169,50	+ 5,50
Amgold (1)	463	− 18,05
Buf. Gol M.	88	+ 3,80
De Beers	136	+ 12,20
Drief. Cons.	65,50	− 1,50
Gencor	14,85	+ 0,05
Harmony (2)	39,10	+ 9,50
Randfontein	29,90	+ 0,30
Saint-Helena	58	+ 0,80
Western Deep	199,10	− 5,90

(1) *Coupon* de 10,95 F.
(2) Coupon de 0,90 F.

Valeurs diverses

	4-5-90	Diff.
Accor	992	+ 47
Air liquide	733	+ 20
Arjomari	2 540	+ 60
Bic	617	− 13
Bis	695	+ 19
CGIP	1 515	+ 70
Club Méditerranée	700	+ 21
Essilor	2 480	− 10
Euro-Disney	103	+ 3,80
Europe 1	1 400	+ 21
Eurotunnel	54	− 0,60
Groupe Cité	850	+ 9
Hachette	482	+ 39
Havas	1 759	− 99
Navigation mixte	1 902	− 61
Nord-Est	205	+ 10
L'Oréal	5 530	+ 260
Saint-Gobain	620	+ 18
Sanofi	1 043	− 17
Saulnes Châtillon	342	+ 12
Skis Rossignol	1 052	− 13

Pétroles

	4-5-90	Diff.
BP-France	170	+ 1,40
ELF-Aquitaine	687	+ 31
Esso	660	+ 20
Exxon	260	+ 1
Petrofina	1 833	− 15
Primagaz	865	+ 20
Raffinage (Fr.de)	229	+ 8,80
Royal Dutch	423,80	+ 11,80
Sogerap	517	+ 12
Total	700	+ 12

Matériel électrique

	4-5-90	Diff.
CGE	623	+ 17
CSEE (ex-Signaux)	376	+ 33
Générale des eaux	2 699	+ 101
IBM	617	+ 1
Intertechnique	1 670	+ 65
ITT	294,50	− 0,50
Legrand	4 440	+ 380
Lyonnaise des eaux	695	+ 18
Matra	411,20	+ 13,30
Merlin-Gerin	5 850	+ 90
Moulinex	131,90	− 1,10
PM Labinal	1 242	+ 62
Radiotechnique	711	+ 1
Schlumberger	294,90	+ 10,90
SEB	1 270	+ 40
Sextant-Avionique	670	+ 62
Siemens	2 612	+ 111
Thomson-CSF	133,30	− 12

Métallurgie construction mécanique

	4-5-90	Diff.
Alspi	585	+ 6
Avions Dassault-B	526	− 4
De Dietrich	1 860	+ 12
Facom	1 857	+ 67
Fives-Lille	451 10	+ 0,10
Marine Wendel	449,90	+ 9,80
Penhoët	608	+ 25
Peugeot SA	897	+ 30
Sagem	1 480	+ 50
Strafor	1 332	− 17
Valeo	663	− 11
Vallourec	415,50	+ 7,40

Bâtiment, travaux publics

	4-5-90	Diff.
Auxil. d'entr	1 026	+ 7
Bouygues	669	+ 34
Ciments français	1 659	+ 39
Dumez	653	+ 44
GTM	1 465	+ 15
Immob. Phénix	106,90	+ 8,65
J. Lefebvre	1 047	− 34
Lafarge	436	+ 19,50
Poliet et Chausson	589	+ 2
SGE-SB	254,70	+ 2,70

Mines, caoutchouc

	4-5-90	Diff.
Géophysique	1 377	+ 73
Imétal	360,80	− 1,70
Michelin	142	+ 5,50
Métaleurop	213	− 11,20
RTZ	48,90	+ 0,40
ZCI	2,29	− 0,03

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Immob. Phenix	+ 9,5	Thomson-CSF	− 8,3
Hachette	+ 9,1	Navig. Mixte	−7,1
Compt. Mod.	+ 8,1	Sogenal	− 5,8
CSEE	+ 8,0	Metal Europ	− 5,2
Sogerap	+ 7,9	BIP	− 3,8
Sextant Avion.	+ 7,8	Damart SA	− 3,4
Hutchinson	+ 7,6	J. Lefeb. Entr.	− 3,2
NMB	+ 7,3	Sfigos	− 3,2
Dumez	+ 7,2	Bic	− 3,1
Eurocom SA	+ 7,1	Codetel	− 3,1
CICA	+ 6,4	CCF	− 3,0
Saulnes-Regr	+ 6,1	Skis Ross.	− 3,0
Nord Est	+ 5,7	Dev. Reg. S E	− 2,8
Occ. (GLE)	+ 5,7	Sanofi	− 2,4

Banques, assurances sociétés d'investissement

	4-5-90	Diff.
Bail Eq.	330	− 5
Bancaire (Cie)	642	+ 12
Cetelem	633	+ 31
CCF	253,90	− 1,60
CFF	1 359	+ 29
CFI	500	+ 6
Chargeurs	1 172	− 3
CPR	495	+ 2
Eurafrance	2 236	− 41
Hénin (La)	617	+ 14
Locafrance	526	− 8
Locindus	850	+ 6
Midi (1)	1 360	+ 25
Midland Bank	161	− 1
OFP	1 890	+ 39
Paribas	684	+ 10
Prétabail	1 210	− 15
Schneider	1 095	+ 12
Société générale	620	+ 20
Suez (Cie fin.)	483	+ 12
UAP	624	+ 2
UCB (*)	221,10	+ 0,10

(1) Coupon de 20 F.

Alimentation

	4-5-90	Diff.
Béghin-Say	855	+ 7
Bongrain	3 340	+ 112
BSN	848	+ 43
Carrefour	3 525	+ 90
Casino	163	inch.
Euromarché	3 840	− 5
Guyenne et Gasc.	1 160	− 2
Moët-Hennessy	4 687	− 82
Nestlé	32 800	+ 210
Occid. (Gle)	779	+ 47
Olipar	416,10	+ 0,10
Pern.-Ricard	1 278	− 8
Promodès	4 160	− 40
St-Louis-Bouchon	1 538	− 10
Source Perrier	1 785	+ 95

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	4-5-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	100,82	+ 0,12
8,80 % 1977	117,51	+ 0,21
10 % 1978	100,06	+ 0,11
9,80 % 1978	99,62	+ 0,42
9 % 1979	98,21	− 0,09
10,80 % 1979	101,10	inchangé
16 % 1982	100,58	− 0,13
CNE 3 %	3680	+15
CNB bq. 5 000 F	99,65	+ 0,33
CNB Paribas 5 000 F	100	− 0,20
CNB Suez 5 000 F	100,18	− 0,02
CNI 5 000 F	99,68	+ 0,33

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 mai 1990
Nombre de contrats : 88 149.

COURS	ÉCHÉANCES			
		Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Premier		–	–	–
+ haut		103,14	103,04	102,96
+ bas		102,48	102,38	102,44
Dernier		103,08	102,98	102,96
Compensation		103,08	103	102,96

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	30 avril	1 mai	2 mai	3 mai	4 mai
RM	1 452 665		2 120 062	3 074 150	
Comptant					
R. et obl.	6 305 127		6 142 875	6 210 227	
Actions	152 530		152 796	216 200	
Total	7 910 322		8 415 733		9 500 577
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	100,5		101,2	102,7	
Étrangères	90,1		91,3	91,8	
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	547,1		546,9	552	556,9
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 046,46		2 066,03	2 098,95	2 102,64

COB : les premières épines de « Signé Cactus »

Signé Cactus, un nouveau mensuel soucieux d'utiliser l'humour dans le style et la manière de traiter l'actualité révèle, dans son deuxième numéro, *« s'être fait cuisiner par la COB »*, et avoir subi trois heures *« d'interrogatoires »*, la Commission des opérations de Bourse se penchant sur son mode de financement.

Cette jeune revue, lancée en avril par M. Louis-Eric Durand, est l'une des deux sociétés avec Opsion Innovation, à avoir choisi le *« quatrième marché »* pour renforcer ses fonds propres et à pâtir de la mise en sommeil de ce service depuis que le gendarme de la Bourse a lancé *une enquête sur son fonctionnement* (le *Monde* du 3 février).

Aux premiers jours de l'année, le CIIB (Conseil dans l'ingénierie pour l'introduction en Bourse des PME), *dirigé par* M. Jean Salwa, créait ce micro-marché d'actions sur minitel destiné aux sociétés non cotées. Le but est de permettre aux actionnaires d'échanger leurs titres en utilisant les principes de la Bourse, mais avec un code d'accès confidentiel, réservé au voisinage de l'entreprise.

Signé Cactus et Opsion innovation *étaient alors les premiers à choisir ce système dans l'optique de pouvoir augmenter leur capital par appel à des investisseurs proches de leurs sociétés. Ce service n'a* toutefois pas eu le temps de fonctionner, le CIIB *préférant retarder sa mise en route* dans l'attente du verdict de la COB. Trois mois après les premières investigations, l'organisme chargé de la surveillance des marchés n'a toujours pas rendu son avis.

D. G.

Les résultats d'Eurodisneyland en 1989
Onc' Picsou dépense son argent

Onc'Picsou va bien et Mickey aussi. Pour son exercice 1989, Eurodisneyland a enregistré un petit bénéfice de 7,3 millions de francs dont 6,9 millions distribuables reportés à nouveau, comme lors de l'exercice précédent. En fait, un résultat peu significatif dans la mesure où Eurodisneyland est en phase de capitalisation et tire ses petits profits de la gestion de sa trésorerie, n'ayant pas encore à payer les investissements qu'il a entamés à 40 % et qui vont augmenter encore.

En effet, M. John Forsgren, directeur financier d'Eurodisneyland vient d'annoncer que la société avait décidé d'avancer la réalisation de deux attractions qui s'ajouteront aux vingt-sept prévues pour l'ouverture du parc Magic Kingdom au printemps 1992. Avec ces deux nouvelles attractions (Vidéopolice et Autopia dont les noms évoquent suffisamment le contenu), la capacité d'accueil du parc va être accrue de 15 %. Cela augmentera de 9,4 % les dépenses d'investissement, *qui passeront ainsi de 14,9 milliards à 16,3 milliards de francs, financés par* les fonds propres et les lignes de crédits disponibles. Cette hausse est permise, selon M. Forsgren, par le succès d'Eurodisney auprès de la communauté financière, constaté lors de son introduction en bourse. Elle est justifiée par les perspectives de développement économique en Europe.

GUY HERZLICH

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Hausse vigilante

Wall Street a repris du terrain au cours de la semaine écoulée, tout en restant sur ses gardes face à la persistance des tensions inflationnistes aux *Etats-Unis*.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en progrès de 65,32 points (+ 2,4 %) par rapport à la semaine dernière. Les incertitudes sur l'évolution de l'économie américaine et des taux d'intérêt à long terme, qui se traduisent notamment par un volume limité de transactions, continuent à peser lourdement sur le marché new-yorkais, soutenu par ailleurs par une demande sélective.

Les dernières statistiques économiques américaines ont alternativement ravivé et apaisé les craintes de reprise de l'inflation. Cependant, la prudence reste de rigueur à Wall Street après les remous des dernières semaines. Les adjudications trimestrielles de refinancement du Trésor américain, d'une valeur de 30,5 milliards de dollars, qui se dérouleront dans les jours prochains, soulèvent dès à présent la question de la participation des investisseurs japonais.

Indice Dow Jones du 4 mai : 2 710,36 (contre 2 645,04).

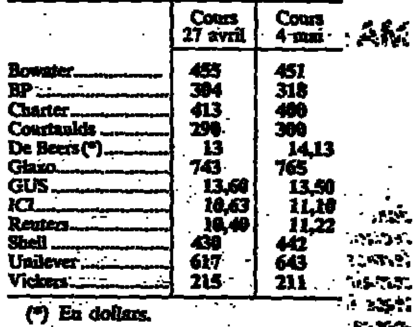
VALEURS	Cours du 27 avril	Cours du 4 mai
Alcoa	63 1/4	62 3/4
A.T.T.	40	40 3/8
Boeing	68 7/8	73 7/8
Chase Manhattan Bank	25 1/4	24 1/4
Du Pont de Nemours	37 1/8	37 5/8
Eastman Kodak	38 1/4	37 3/4
Exxon	46	48 1/2
Ford	44 5/8	45 7/8
General Electric	64	66
General Motors	45	46 1/2
Goodyear	36 1/4	35 3/8
I.B.M.	107 3/8	110 3/8
I.T.T.	52 1/4	52 1/4
Mobil Oil	60	60 1/2
Pfizer	57 3/4	58 5/8
Schlumberger	49 7/8	53 3/4
Texaco	57 7/8	58 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	150 1/2	149 5/8
Union Carbide	18 1/2	19 1/8
U.S.X.	33 1/8	33 7/8
Westinghouse	72 7/8	73 3/8
Xerox Corp.	50 1/4	47 3/4

LONDRES
Nette hausse

Contre toute attente, la Bourse de Londres a enregistré une hausse quasi ininterrompue au cours de la semaine écoulée, qui a culminé avec une forte progression vendredi au lendemain de la défaite moins lourde que prévu des conservateurs lors d'élections locales considérées comme un test pour le gouvernement. *L'indice Footsie* a terminé en hausse de 55,6 points (2,6 %), un niveau encore inférieur de 300 points à son record du début janvier.

La hausse a d'abord été encouragée par la prise de conscience que la baisse des dernières semaines avait été exagérée.

Indices FT du 4 mai : 100 valeurs 2 162,2 (contre 2 106,6) ; 30 valeurs 1 696,8 (contre 1658,7) ; Fonds d'Etat 75,98 (contre 74,32) ; Mines d'or 215,6 (contre 221,8).



	Cours 27 avril	Cours 4 mai
Bowater	455	451
BP	304	318
Charter	413	400
Courtaulds	290	300
De Beers (*)	13	14,13
Glaxo	743	765
GUS	13,60	13,50
ICI	10,63	11,10
Reuters	10,40	11,22
Shell	430	442
Unilever	617	643
Vickers	215	211

(*) En dollars.

FRANCFORT
Nouvel élan

L'accord salarial signé vendredi dans la métallurgie et le retour de la clientèle étrangère ont redonné un nouvel élan cette semaine à la Bourse de Francfort, laissant espérer la fin de la période de consolidation qui a marqué le mois d'avril. Les indices se sont appréciés de 4,7 %.

Indices du 4 mai : Commerzbank 2333,50 (contre 2228,60) ; DAX 1912,89 (contre 1825,52).

	Cours 27 avril	Cours 4 mai
AEG	297,50	315
BASF	300	306
Bayer	302,30	306,90
Commerzbank	276,20	294,50
Deutschebank	751	805
Hoechst	290	290,90
Karstadt	650	695
Mannesman	359	382,50
Siemens	743	776,50
Volkswagen	560	601,90

TOKYO
Reprise durant la « semaine dorée »

La Bourse de Tokyo a progressé de près de 2 % durant cette semaine de deux jours seulement (mardi et mercredi) dite *« semaine dorée »*. Le Nikkei est repassé au-dessus de la barre des 30 000 points.

Indices du 2 mai : Nikkei 30 173,64 (contre 29 584,80) ; Topix 2 247,81 (contre 2 205,96).

	Cours 27 avril	Cours 2 mai
Akai	–	1 000
Bridgestone	1 390	1 440
Canon	1 730	1 740
Fuji Bank	2 560	2 700
Honda Motors	1 780	1 780
Matsushita Electric	2 140	2 190
Mitsubishi Heavy	935	939
Sony Corp.	8 470	8 520
Toyota Motors	2 330	2 390

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Dans l'attente de nouvelles mesures de libéralisation

La Compagnie bancaire a émis, jeudi 3 mai, par l'intermédiaire du Crédit commercial de France, un euro-emprunt de 600 millions de francs. Bien accueillie, la transaction témoigne de l'intérêt suscité actuellement à l'étranger par les titres libellés en franc français. Elle confirme également la poursuite des efforts de libéralisation sur les grands marchés des capitaux européens.

D'un point de vue technique, cette émission est de plus simples. Son produit n'est pas swappé. Le débiteur disposera donc des fonds tels qu'il les aura recueillis. En fait, c'est pour cette raison que l'emprunt retient tout particulièrement l'attention des spécialistes. Jusqu'à présent, une banque française n'était admise à solliciter le marché de l'eurofranc que si elle concluait un contrat d'échange qui lui procurait des fonds en devises étrangères. Les possibilités d'arbitrage étant devenues fort rares depuis la levée du contrôle des changes, une telle condition est très restrictive. Elle a dissuadé plusieurs banques de se tourner vers l'euromarché pour réserver l'émission de leurs titres en francs au seul marché national des capitaux.

Maintenant que l'accès de l'euromarché est dégagé, on peut s'attendre à une animation de l'activité primaire pour le compte de banques françaises. Osciller du marché national au marché international permet d'alterner les groupes d'investisseurs qu'on cherche à atteindre, en France et à l'étranger. Pour une signature qui se présente très souvent, cet élément est important. Et lorsque l'attrait du franc est vif, le détour par l'euromarché permet de réaliser une sensible économie surtout pour les échéances les plus courtes.

Une marge appropriée

Cela s'explique par le fait qu'indépendamment de la durée d'un euro-emprunt, les investisseurs qui le désirent peuvent physiquement obtenir des obligations. Or sur le marché domestique des emprunts en francs, il n'y a d'obligations qu'à partir de sept ans de durée. En-deçà, n'existent que des titres de créances, non matérialisés. Dans certains pays, surtout au Benelux, les investisseurs montrent une préférence très nette pour les obligations munies de véritables coupons.

D'une durée de deux ans, rémunérées au taux facial de 10,25 %, les obligations Compagnie bancaire à leur lancement rapportaient quelque 36 centimes de plus que les bons du Trésor. Cette marge, mesurée au pied des commissions, s'est révélée tout à fait appropriée.

Par extrapolation, estimant que le succès de l'opération de la Compagnie bancaire est en partie dû à des mesures de dérégulation, nombreux sont les spécialistes qui attendent une nouvelle vague de libéralisation dans le marché de l'eurofranc. Ils espèrent que des assouplissements seront décidés à deux niveaux. Le premier étant de nature technique, celui du secrétariat des euro-émissions, une activité qui actuellement n'est exercée que par des banques françaises. Certains établissements étrangers, de pays voisins, membres de la Communauté, souhaiteraient jouer un rôle de premier plan dans ce marché. Ils voudraient le faire depuis une place étrangère.

La question est, semble-t-il, à l'étude. Elle n'a jusqu'à présent reçu qu'une réponse théorique, mêlant des exigences de réciprocité à des conditions de compétence. Les banques étrangères, pour diriger une opération en francs, doivent provenir d'un pays qui accorde la même liberté aux banques françaises. En outre, il leur faut disposer à Paris de toutes les équipes et des installations nécessaires non seulement pour assurer le lancement d'une émission mais aussi son suivi.

Sur un autre plan, d'aucuns aimeraient que l'émission de placements privés en eurofrancs soit largement autorisée. Dans d'autres marchés, notamment à Tokyo, ces opérations connaissent un développement prodigieux. Aux Etats-Unis, des règles contraignantes viennent d'être assouplies, ce qui devrait conduire à une vigoureuse expansion dans le domaine des placements privés. Il s'agit de titres de créances destinés à un nombre très restreint d'investisseurs institutionnels. L'instrument est d'une très grande souplesse. Si la qualité du débiteur est unanimement reconnue, notamment par les grandes agences américaines de notation, la transaction peut être conclue très rapidement, à la satisfaction de tous les intéressés.

Il convient de préciser à ce sujet que les vrais placements privés n'ont que très peu à voir avec les opérations qu'on désigne sous ce même nom au Luxembourg et en Suisse et qui sont réalité des émissions publiques de titres non cotés en Bourse.

Jusqu'à présent, il n'y a eu que très peu de placements privés en eurofrancs français. Pour l'essentiel, ces transactions ont vu le jour en relation avec des emprunts subordonnés compliqués tels que ceux émis récemment pour le compte de Lafarge Coppée ou de Pinault et dont une partie du produit est réinvesti en créances dont les intérêts ne seront versés qu'à leur échéance, avec le remboursement du principal (*le Monde* daté 7 et 8 janvier 1990).

Vers un marché de l'eurofranc belge

Si, en France, il n'est question finalement que d'aménagements ou d'assouplissements, en Belgique, par contre, les changements espérés sont plus radicaux. La Banque centrale envisage en effet de permettre l'émission d'euro-obligations en francs belges. Il n'en existe pas à présent, l'immense majorité des titres libellés en francs belges faisant partie du marché national et donc étant soumis au contrôle des autorités et en particulier du fisc. Le versement des intérêts ne se fait normalement qu'après prélèvement d'une retenue à la source de 10 %. Les euro-obligations, qui par définition sont libres de tout impôt anticipé, devraient échapper à ce précompte.

L'ouverture d'un compartiment euro-obligataire en francs belges aurait toutes les chances d'attirer un vif intérêt de la part des investisseurs internationaux, car la monnaie belge donne présentement des signes de santé aussi éclatants que le franc français.

A Paris comme à Bruxelles, les mesures de libéralisation envisagées par les autorités ou les banques, s'inscrivent dans le cadre des efforts d'harmonisation en matière financière à l'intérieur de l'Europe des Douze. Il est intéressant de constater que de telles préoccupations sont partagées par des pays qui ne font pas partie de la Communauté. C'est le cas de l'Autriche, notamment, où l'émission d'emprunts obligataires est soumise à une autorisation préalable du ministère des finances. Cette exigence devrait être levée à partir de l'année prochaine.

Le marché du schilling attire un nombre croissant de candidats à l'emprunt, maintenant que les taux de rendements sont très proches des niveaux allemands. Les banques viennoises font état d'un calendrier particulièrement chargé. Sept émissions libellées dans la monnaie autrichienne pourraient voir le jour prochainement pour des débiteurs étrangers.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le calme pour le G7

Fête du travail en Europe, semaine dorée au Japon... les aléas du calendrier n'ont pas favorisé l'activité sur un marché des changes en quête de tendance depuis déjà plusieurs semaines.

La vigueur de l'économie américaine se confirme, tous les indices publiés ces derniers jours en témoignent : l'indicateur composite, censé préfigurer la conjoncture à court terme, a connu en mars sa plus forte augmentation (0,9 %) depuis près de deux ans ; les commandes à l'industrie ont augmenté de 3,8 % en mars ; l'indice des directeurs d'achat du mois d'avril témoigne d'une reprise de la production industrielle. Quant au taux de chômage, annoncé vendredi, il est passé de 5,2 % en mars à 5,4 % de la population active en avril et les créations d'emplois se sont ralenties, signe d'une absence de surchauffe de l'économie américaine.

Compte tenu de ces messages encourageants, il paraît désormais exclu que les taux d'intérêt américains puissent se détendre dans un avenir proche. D'ailleurs le vice-président de la Réserve fédérale, M. Manuel Johnson, a rappelé que l'inflation demeure trop élevée aux yeux des dirigeants des Etats-Unis. La situation est donc favorable au dollar d'autant plus que les opérateurs boudent toujours le deutschemark, préoccupés par les conséquences de l'union monétaire allemande, dont ils connaissent désormais les modalités. D'une semaine sur l'autre, le cours de la monnaie américaine a évolué dans une fourchette très étroite, passant de 1,6822 DM, 5,6515 francs et 159,08 yens à 1,66715 DM, 5,6080 francs et 158,40 yens.

Dans ce contexte, la grille actuelle des taux de change ne devrait pas faire l'objet de longues discussions lors de la rencontre des représentants du groupe des Sept, le week-end des 5 et 6 mai à Washington.

Le yen stabilisé à ses plus bas niveaux

Le yen paraît en effet pour l'instant stabilisé autour de ses plus bas niveaux atteints lors du mini-krach boursier de Tokyo, et il est encore trop tôt pour savoir quelle sera l'évolution prochaine du deutschemark.

Les opérateurs n'ont en tous cas pas réagi négativement à l'annonce, mercredi 2 mai, du compromis entre les deux Allemagnes sur le taux de change applicable pour que l'union monétaire puisse entrer en vigueur le 2 juillet prochain. Le président de la Bundesbank lui-même, M. Karl Otto Poehl, est d'ailleurs resté très discret récemment au sujet des risques de dérapage monétaire liés à cette union, lui qui affichait ouvertement ses inquiétudes il y a quelques semaines à peine. Tout au plus M. Hans Tietmeyer, membre du conseil de la Bundesbank et négociateur de l'union a-t-il déclaré en substance que celle-ci ne présentait pas de risque pour la stabilité monétaire de la RFA.

Le franc français continue de faire belle figure, et le deutschemark évolue toujours autour de son pivot contre la devise française (3,35386 francs), même si c'est sans véritablement le franchir. Dans la presse internationale, les articles laudateurs pleuvent toujours. Ainsi, le *Financial Times* écrivait, dans son édition du jeudi 3 mai : « *Le gouvernement a effacé les stigmates anciens, justifiés tout au long de la IVe République et de manière intermitente au cours de la Ve, qui voulaient que l'instinct de la France aille vers la dévaluation compétitive et la complaisance à l'égard de l'inflation. A la place, il a établi un nouveau postulat, celui que la France a acquis le droit d'être considérée comme un pays à devise forte* ». La nouvelle baisse des taux intervenue en France le 26 avril, ainsi que celles décidées aux Pays-Bas, au Danemark et en Belgique, contribuent en tout cas à contenir la faiblesse du deutschemark en Europe.

Figurant parmi les devises du SME qui affichent actuellement une santé éclatante, la lire n'a absolument pas souffert de l'annonce, le 27 avril, de la libéralisation totale des mouvements de capitaux effectués dans la péninsule. Mille lires s'échangeaient le vendredi 4 mai à Paris à 4,5810 francs contre 4,56780 francs une semaine auparavant.

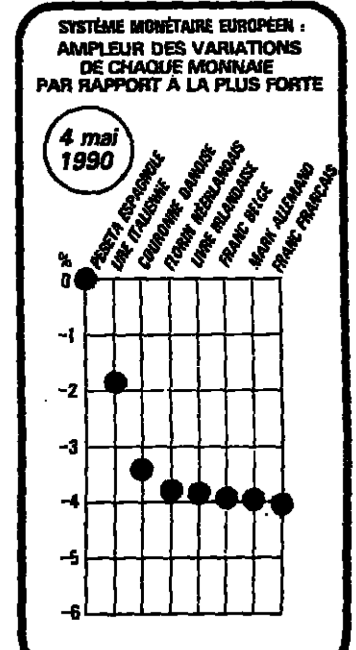
F. L.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 30 AVRIL AU 4 MAI 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6570	-	17,8221	69,1563	59,8886	2,9002	53,2198	0,0816
	1,6320	-	17,7148	68,4463	59,4530	2,8802	52,8541	0,0811
Paris	9,2974	5,6110	-	388,83	336,58	16,2732	298,62	4,5884
	9,2126	5,6450	-	386,38	335,61	16,2586	298,36	4,5783
Zurich	2,3960	1,4460	25,7712	-	86,4832	4,1937	76,9558	1,1884
	2,3844	1,4610	25,8813	-	86,8609	4,2079	77,2199	1,1849
Francfort	2,7705	1,6720	29,7992	115,63	-	4,8492	88,9835	1,3649
	2,7450	1,6820	29,7963	115,13	-	4,8445	88,9086	1,3641
Bruxelles	57,1333	34,48	6,1451	23,8458	20,6220	-	18,3502	2,8147
	56,6630	34,72	6,1506	23,7645	20,6421	-	18,3510	2,8159
Amsterdam	3,1135	1,8790	33,4874	129,94	112,38	5,4495	-	1,5334
	3,0877	1,8920	33,5164	129,50	112,48	5,4493	-	1,5345
Milan	2029,82	1225	218,32	847,16	732,66	35,5278	651,94	-
	2012,26	1233	218,42	843,94	733,06	35,5127	651,69	-
Tokyo	262,80	158,60	28,2661	189,68	94,8565	4,5997	84,4066	0,1295
	259,65	159,10	28,1842	188,90	94,5898	4,5824	84,909	0,1290

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 4 mai, 3,5378 F contre 3,5481 F le vendredi 27 avril.



MATIÈRES PREMIÈRES

Fermeté sur le sucre

« Le marché manque de tendance. Il mériterait une bonne correction mais les cours restent fermes. » Ces propos tenus la semaine passée par l'un des stratèges français du sucre illustrent à merveille la situation ambiante sur les grandes places de cotation. Les prix du « roux » se tenaient bien à New-York autour de 16 cents la livre tandis qu'ils évoluaient au dessus des 1 500 francs à Paris. « *On pourrait parler des grands absents*, proposait notre interlocuteur, *évoquer les Soviétiques qui n'achètent pas, comme d'ailleurs les Chinois et les Indiens dont on attendait de grosses commandes* ».

Pourquoi ces défections ? L'URSS a, semble-t-il, enregistré une récolte satisfaisante de betteraves. Malgré ses divergences avec Cuba, elle a maintenu l'accord qui la lie avec le régime castriste pour l'acquisition de 4 millions de tonnes de sucre. La production indienne est aussi supérieure aux prévisions et les autorités de New-Delhi pourraient se satisfaire de petites quantités importées, plus tard au cours de la campagne. Côté chinois, c'est le mystère total.

Dans ces conditions, il peut en effet paraître surprenant de voir les cours mondiaux afficher une certaine superbe. En réalité, plusieurs éléments sont considérés comme « haussiers », en dépit du manque d'acheteurs. En premier lieu, on s'achemine pour la cinquième saison consécutive vers un déficit d'un million de tonnes de l'offre sur la demande. Les stocks internationaux ne représentent plus qu'un petit tiers de la consommation mondiale et les perspectives sont minces de voir la production augmenter sensiblement au cours de la prochaine campagne.

Une hausse très modérée

Selon le négociant en sucre ouest-allemand, les surfaces ensemencées en betteraves sucrières dans la Communauté pour 1990-1991 devraient augmenter de 3,2 %, « *une hausse très modérée au regard des probables tensions sur le marché mondial* », précise la dernière lettre de conjoncture de cette société. Les prévisions du Fonds d'intervention et de régulation du marché du sucre (FIRS) sont moins optimistes : elles situent l'augmentation des surfaces plantées à + 1,6%. La superficie emblavée devrait progresser de 10% en France, mais diminuer de 10% en Italie et de 12% en Grèce. Au total, le FIRS annonce pour 1990-1991 une récolte européenne de 14,012 millions de tonnes, en légère baisse sur la récolte de la précédente campagne (14,334 millions de tonnes).

Un autre élément de soutien du marché provient des Etats-Unis qui ont procédé fin avril, pour la quatrième fois depuis septembre, à une augmentation de 10% de leur quota d'importation de sucre (soit +250 000 tonnes) en provenance des pays latino-américains. Washington a profité de cette occasion pour réallouer un contingent de 54 000 tonnes au Nicaragua, en signe de bienveillance à l'adresse de la nouvelle présidente de ce pays. Mme Violeta Chamorro. La production intérieure américaine a été touchée par deux étés secs consécutifs, obligeant les industries à s'approvisionner davantage à l'extérieur.

De l'avis des professionnels, le marché du sucre est une équation à deux inconnues : la position future des pays de l'Est et celle du Brésil dont la politique d'exportation est actuellement redéfinie par les nouvelles autorités au pouvoir. S'agissant du Brésil, il est clair que la production de sucre est amputée par les besoins de l'industrie automobile en alcool. Ce carburant continue de manquer alors qu'une bonne moitié du parc des voitures circulant dans ce pays sont conçues pour fonctionner avec cette énergie verte. Cette raison s'ajoute aux autres pour expliquer la « *fermeté endormie* » du sucre...

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 4-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 538 (– 3) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 511 (– 13) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 900 (+ 100) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Avril	2 430 (– 100) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	638 (– 23) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 261 (+ 16) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	377 (+ 7) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	287 (+ 7) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	181,10 (– 3,3) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Calme et incertitude

Après l'action isolée de la France, où la Banque centrale a abaissé à nouveau d'un quart de point son taux directeur, les marchés internationaux sont restés l'arme au pied, au cours d'une semaine largement chômée, avec le pont du 1er mai. Aux Etats-Unis, le calme règne avant les adjudications du Trésor, qui doivent, la semaine prochaine, lever une trentaine de milliards de dollars. Logiquement, il devrait facilement les trouver, notamment auprès des investisseurs japonais, après l'apaisement des craintes sur leur comportement qu'avaient déclenchées des ventes nipponnes de bons du Trésor au cours de la troisième semaine d'avril.

En outre, l'annonce d'une augmentation sensible de l'inflation en mars, en raison d'une hausse des prix du pétrole et de l'alimentation avait pesé sur la tendance et poussé vers le haut les rendements, notamment celui de l'obligation du Trésor à 30 ans, qui avait dépassé 9 %. Là aussi, les craintes se sont un peu apaisées, le prix du pétrole s'affaiblissant, de même celui des denrées alimentaires, gonflé auparavant par un hiver rude.

En fin de semaine, le rendement du 30 ans se maintenait aux environs de 9,04 %, sans changement. En Europe, le Bund allemand à 10 ans oscille toujours autour de 8,80 % et l'OAT, française à 10 ans rapporte 9,70 %, ce qui maintient à un peu moins d'un point l'écart entre les deux emprunts d'Etat. Cet écart, pour l'instant, a du mal à tomber à moins de 0,8/0,9 point, comme certains l'espéraient. Sur le Matif, où les opérateurs restent fondamentalement optimistes, la prudence, toutefois, règne dans l'immédiat, le cours de l'échéance juin revenant de 102,20 à 101,80 environ.

Sur le front des émissions, la semaine a été marquée par l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT) qui s'est bien passée. Comme le premier trimestre, marqué par une forte hausse des rendements, n'avait guère été propice aux émissions, le Trésor s'est rattrapé en prenant le haut de la fourchette de 8 à 10 milliards de francs qu'il s'était fixée. L'adjudication a rapporté 9,6 milliards de francs, avec des rendements en ligne avec ceux offerts par le marché. Ainsi, les 5,54 milliards de francs collectés sur la ligne 8,50 % 2000 ont été dotés d'un rendement de 9,70 % en augmentation, toutefois, sur les 9,54 % du mois précédent.

En revanche, le rendement de la ligne à quatorze ans (2004) est en baisse à 9,83 % contre 10,26 % le 1er mai, à une époque, il est vrai, où les taux étaient plus tendus sous l'influence allemande. La demande a été modérée en raison des ponts et aqueducs du 1er mai, mais il est probable, et même certain, que les douze spécialistes en valeurs du Trésor SVT, ont fait vaillamment leur devoir en prenant le maximum de papier.

En effet, trois ans après l'institution de cette catégorie d'acteurs sur le marché, le Trésor va procéder au réexamen du statut des SVT, leur accordant bons ou mauvais points en fonction de leurs performances, c'est-à-dire de leur capacité à absorber des OAT à l'adjudication, et de leur rôle comme « teneurs de marché » sur lesdites OAT.

On sait que l'année 1989 a été plutôt dure pour le SVT en raison de la hausse des rendements qui, souvent, déprécient les cours des OAT souscrites dans les heures ou les jours qui suivent l'adjudication, d'où les pertes fréquentes sur portefeuille. On sait, également, que cinq candidats au statut de SVT, actuellement « *correspondants en valeurs du Trésor* » attendent leur tour : la société de Bourse Allain-Bacot-Warburg, Bankers Trust, la Caisse centrale des banques populaires, la Caisse parisienne de réescompte (CPR) et le japonais Nomura.

Autre émission, celle de la Banque européenne d'investissement (BEI), dirigée par le Crédit lyonnais pour 1,5 milliard de francs à 10 ans, 10 % nominal, 9,97 % en réel et 10,11 % avec la ristourne sur commission. Son placement s'effectue lentement, le rendement offert étant considéré comme un peu trop « tiré », et, surtout, les souscripteurs restant un peu indécis, comme il a été relevé plus haut.

Notons, enfin, une opération intéressante effectuée par EDF pour améliorer la gestion de sa dette, très considérable (233 milliards de francs) et modifier la structure de cette dette par un refinancement ultérieur. L'organisme lance, par le truchement de la Banque J.-P. Morgan et de la Caisse des dépôts, une offre publique de rachat par adjudication sur deux lignes obligataires indexées au Taux révisable annuel (TRA). Amélioration de la gestion de la dette, avons-nous dit, et non allègement puisque le rendement de ces obligations est indexé, donc suivrait une baisse éventuelle des taux longs. En effet, ces titres ne sont pas très commodes à gérer avec des marchés peu liquides et un gisement relativement étroit, ce qui explique leur décote et l'intérêt d'un rachat par l'émetteur. La semaine prochaine, la Caisse autonome de refinancement se présentera aux guichets.

Sur le front des SICAV court terme, la barre des 800 milliards de francs a été allègrement franchie à la fin mars, avec un bond de 28,6 milliards de francs à 828,5 milliards de francs, selon les statistiques d'Euro Performance. Bien entendu, ce sont les SICAV monétaires qui ont profité de ce bond, et au-delà, leur en-cours augmentant de 30,3 milliards de francs à 652,6 milliards de francs. Au train où vont les choses, la masse des SICAV court terme, dite de trésorerie, va atteindre et dépasser celle des dépôts sur les livrets des caisses d'épargne. Ce phénomène explique, en partie, la désaffection qui frappe ces livrets rémunérés à 4,50 % contre 9 % offerts en moyenne pour les SICAV court terme.

Le bénéfice de l'exonération fiscale dont jouissent traditionnellement les livrets A des caisses d'épargne n'est plus très avantageux, puisque les coupons des SICAV CT ne sont imposés qu'à 17 %, ou même totalement exonérés dans le cadre des SICAV de capitalisation, si les cessions annuelles sont inférieures à 300 000 F.

FRANÇOIS RENARD

هكذا من الأصل

Le Monde

Baisse des ventes d'automobiles en avril

Fort recul de Renault

Le marché français des voitures particulières a baissé de 6.5 % en avril dernier par rapport à avril 1989, avec 192 800 véhicules immatriculés contre 206 117, selon les estimations provisoires du comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Le mois d'avril, en outre, a été nettement plus mauvais pour les constructeurs français, qui ont enregistré une chute de 11,3 % par rapport à avril 1989 alors que les importateurs étrangers, une fois de plus, tirent leur épingle du jeu avec une hausse de 2.6 % de leur ventes, accaparant ainsi 38,2 % du marché.

La chute a été particulièrement sensible pour Renault qui, avec 52 200 immatriculations de voitures particulières, recule de 22,6 % en avril 1990 par rapport à avril 1989 avec un taux de pénétration de 27,1 %. Le recul s'explique en partie par l'attente des clients de la nouvelle Clio remplaçante de la R5. Peugeot recule de 3,5 % avec un taux de pénétration de 22,2 %, tandis que Citroën gagne 7,3 % avec une part de marché de 12,6 %. Au total PSA a pourtant vendu 0,2 % de voitures de plus que l'an passé.

Le débat de censure du 9 mai

M. Mauroy serait l'orateur de la majorité contre la motion RPR-UDF-UDC

Le débat sur la motion de censure déposée par le RPR, l'UDF et l'UDC pour condamner l'amnistie des hommes politiques accusés de délits en rapport avec le financement des partis ou des campagnes électorales, aura lieu mercredi 9 mai en fin d'après-midi à l'Assemblée nationale. Outre l'intervention du premier ministre, M. Michel Rocard, est prévue celle de M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, qui pourrait être le porte-parole du groupe socialiste contre la motion.

M. Raymond Barre a annoncé, vendredi 4 mai, qu'il votera la motion de censure déposée par les trois groupes de l'opposition pour protester contre la loi d'amnistie. « *Bien que j'aie voté l'amnistie et que je déplore l'hypocrisie générale dans laquelle se déroulent les débats actuels à ce sujet*, explique l'ancien premier ministre, *je voterai la motion de censure. J'entends marquer ainsi ma profonde désapprobation de la manière dont est appliquée la loi d'amnistie, à l'inverse de ce qui avait été prévu.* » M. Barre ajoute qu'il espère « *vivement que le gouvernement engagera très rapidement une réforme de la Constitution dans le domaine de la justice, comportant notamment la suppression de la Haute Cour de justice, l'abolition des immunités qui protègent les élus, et l'institution de dispositions assurant une totale indépendance de la justice.* »

Dans son édition du samedi 5 mai, l'*Humanité*, organe central du PCF, laisse entendre, en première page, que les députés communistes ne sanctionneront pas le gouvernement. « *La loi scélérate*, écrit le quotidien, *combattue par tout le groupe communiste, n'existe que parce que le Parti socialiste l'a proposée et parce que la droite lui a assuré une majorité. Elle soulève écoeurement et colère. Alors que la droite manoeuvre aujourd'hui avec une motion de censure qui n'aura aucun effet, le bureau politique du Parti communiste propose d'en finir avec de telles pratiques.* »

Des zones d'aménagement et d'urbanisation vont être créées en Ile-de-France

Au terme d'un décret paru au *Journal officiel* du 5 mai et signé par huit ministres dont M. Michel Rocard, le code de l'urbanisme va être modifié pour pouvoir créer des zones d'aménagement différé (ZAD) en Ile-de-France. Ces périmètres serviront à canaliser les prochains projets d'urbanisme et de développement et à contenir la spéculation foncière.

A certaines conditions, des ZAD pourront être crées dans les communes des arrondissements de Meaux et Melun (Seine-et-Marne), dans les communes du département des Yvelines, dans celles de l'arrondissement d'Evry et de Palaiseau (Essonne), dans l'arrondissement du Raincy (Seine-Saint-Denis) et dans toutes les communes du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.

Ces procédures de création de ZAD font partie du « plan Rocard » pour l'Ile-de-France mais sont contestées par le conseil régional, que préside M. Pierre-Charles Krieg.

Les relations irano-américaines

Téhéran attend de Washington « des actes et non des mots »

Téhéran estime que les dernières déclarations du président américain George Bush démontrent qu'il a « *réalisé son erreur* », mais attend de Washington « *des actes et non des mots* » pour que se poursuive le processus de libération des otages : c'est ce qu'a indiqué, samedi 5 mai, le *Tehran Times* qui reflète généralement le point de vue du président iranien Rafsandjani.

Le journal estime que M. Bush – qui s'était jusqu'à présent déclaré opposé à tout geste en faveur de l'Iran *tant que tous les otages américains au Liban ne seront pas libres* – « *essaie de réparer les actions nuisibles du département et d'Etat et du Congrès* ». Le journal se réfère au rapport du département d'Etat faisant figurer l'Iran parmi les pays soutenant le terrorisme et à l'adoption par les deux chambres du Congrès de textes reconnaissant Jérusalem comme capitale d'Israël. « *Ce qui est nécessaire maintenant ce sont des actes et non des mots* », poursuit le *Tehran Times* qui ajoute : « *Si les mots peuvent être traduits en pratique alors et alors seulement les musulmans du Liban reprendront leurs gestes de bonne volonté.* »

Il est cependant fort probable que les résultats de l'enquête ouverte par les magistrats suisses au sujet de l'assassinat de Kazem Radjavi, le frère du chef des Moudjahidines ne finissent par alourdir le dossier de Téhéran en matière de terrorisme. Le juge d'instruction qui s'occupe de l'affaire a en effet confirmé l'information selon laquelle ce sont bel et bien deux ressortissants iraniens, Yadollah Samadi, trente-trois ans, et Mohamed Said Rezvani, trente-quatre ans, qui sont recherchés pour l'assassinat de l'opposant iranien. Il est acquis que les deux suspects avaient logé à l'hôtel Longchamp, habituellement utilisé par les membres de la mission diplomatique iranienne auprès des agences des Nations Unies à Genève. – *(AFP, Reuter.)*

M. Philippe Sigogne élu président de l'association des conjoncturistes européens

M. Philippe Sigogne, quarante-sept ans, directeur des diagnostics à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), a été élu vendredi 4 mai président de l'AIECE (Association des instituts européens de conjoncture économique), réunie à Paris. Cette association regroupe une quarantaine d'instituts de recherche économique européens (y compris, depuis plusieurs années, de certains pays de l'Est).

L'actualité offrait une matière surabondante à ces experts qui suivent – et tentent d'anticiper – l'évolution économique. Les instituts allemands se sont montrés relativement optimistes sur l'avenir de l'union économique et monétaire interallemande. Le DIW berlinois – faut-il s'en étonner ? – s'est montré plus confiant que l'IFO de Munich sur les capacités de la RFA à « digérer » la RDA, mais aucun des cinq instituts (contrairement à leurs correspondants étrangers) ne juge nécessaire une hausse de la fiscalité ouest-allemande pour financer le coût de la réunification.

Les instituts des pays de l'Est ont tenu chacun à « marquer leur différence ». Il est clair qu'ils devront se débrouiller tout seuls, avec une aide très limitée des pays occidentaux. L'ouverture trop brutale à l'Ouest risque, de l'avis général, de tuer les industries les plus avancées à l'Est pour ne laisser subsister que les industries de base dont les produits seront bradés contre des devises.

S. Gh.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 5 mai 1990 a été tiré à 545 775 exemplaires.

Un Eurotrain vers l'Est

Prague sans chef de gare

Une centaine de jeunes, originaires de vingt-huit pays, parcourent l'Europe depuis le 27 avril à bord d'un train spécial affrété par la compagnie Eurotrain, sous le patronage de la Commission européenne de Bruxelles. Après Berlin et Varsovie (le Monde du 2 mai et du 5 mai), le train est arrivé en gare de Prague.

PRAGUE

de notre envoyée spéciale

Prague n'a plus de chef de gare. Ce n'est pas un grand malheur apparemment. En son absence, les souris dansent. Au volant de leurs tracteurs bulgares à bagages jaunes, les agents de la CSD, la compagnie de chemin de fer tchécoslovaque, foncent sur les quais, la casquette en arrière, l'uniforme débraillé.

Le pauvre homme a été remercié et les cartons d'oranges égyptiennes s'empilent au pied des échafaudages. Il était trop aligné pour ne pas devenir déplacé. Courtoisement, la section du Forum civique a demandé son départ. Civilement, elle a obtenu satisfaction. Son successeur va être recruté par concours, et c'est une grande première.

La Praha Hlavni Nadrazi est une belle gare. Avec une coupole de basilique qui date des années 30, entourée de cariatides. On y dort entre les statues, dans une lumière de bains turcs, pendant qu'une voix chante le départ des trains comme une messe en latin.

Mais les communistes – toujours eux – ont noyé la Belle Epoque sous des superstructures rationnelles, des carrelages de granit gris, des spots, bref, de vrais halls de gare. Ils ont également fait passer sous les ailes d'or du dôme l'autoroute à trois voies qui transperce le cœur de Prague. Les esthètes soupirent qu'il faudra « *changer cela aussi* ». On n'en finit pas, à Prague, de découvrir de nouvelles révolutions à faire.

C'est une gare chatoyante. On y fête encore, sur une affiche de 1988, les soixante ans du premier téléphérique tchèque. On y trouve en même temps le premier distributeur de préservatifs. Le russe est toujours en vigueur sur les panneaux de signalisation, mais la poupée Barbie du guichet d'information refuse désormais de le parler.

Les nouveaux journaux, tous farouchement indépendants, se vendent à la criée et la « *democracié* » résonne entre les pas perdus. Pendant que la moitié de la ville signe, place Wenceslas, à deux cents mètres de là, une pétition réclamant poliment la restitution des biens extorqués par les communistes pendant quarante-deux ans, *Bulvar*, journal satirique illisible sur son papier chiffon, demande si le PC aura le prix Nobel qu'il mérite. Malgré tout, Anna, la cuisinière slovaque en pantalon de velour, qui se prépare à passer douze nouvelles heures de train sur une banquette, trouve que « *les gens pensent toujours pareil* ». Elle n'avait jamais entendu le nom de Vaclav Havel avant la révolution, et elle sait seulement que là-bas, à Zvolen, il n'y a toujours ni chocolat ni raisins secs.

« Tout change, n'est-ce pas ? »

Selon une de ces affiches de circonstance, en période révolutionnaire, l'« armée bleue » des travailleurs du chemin de fer soutient le Forum civique. Les escalators, en tout cas, n'ont pas marché depuis un certain temps, et les mégots s'incrustent dans les marches. Les billets de carton rose sortent d'un juke-box rouge et jaune. Les indicateurs ont la taille d'un missel et ils sont remplis d'horaires tapés à la machine.

Il n'y a plus de chef de gare, mais il faut bien un responsable. Dans la salle de contrôle des aiguillages, Jan Pecka assure aujourd'hui l'intérim. Des cheveux longs, une chaîne en or et un Bic jaune, il passe un mauvais moment dès qu'on aborde des « *questions politiques* ». Dès qu'on quitte, autrement dit, le terrain, pourtant pas moins épineux, des mérites comparés des locomotives Skoda et de l'Eurotrain 90, qui est arrivé en une nuit de Varsovie, alors qu'il faut onze heures pour se rendre en Slovaquie.

Saint Vaclav est là, dans le bureau, canonisé entre le mobilier verni et le ventilateur rouillé, bien que le culte du portrait ne soit plus officiellement obligatoire. Oui, soupire Jan Pecka, le directeur général des chemins de fer a également été remplacé. Par un ancien directeur, d'ailleurs, qui est tout simplement revenu. Oui, un syndicat des travailleurs du chemin de fer vient de se former. Son nom reste imprécis. Qu'importe, de toute façon, il en changera. Nouveau soupir : « *Tout change, n'est-ce pas ?* »

La seule révolution qui semble enthousiasmer, en fait, le chef de gare par intérim est l'augmentation générale des tarifs. Il faut le comprendre : le prix du billet n'a pas varié d'une couronne depuis 1945. Il est question pour l'instant d'une augmentation de 80 %, mais le gouvernement n'a pas tranché sur les modalités de ce grand bond en avant.

Dehors, côté parking, les Pragois de retour de la campagne attendent un taxi, marguerites à la main, et les touristes allemands s'endorment dans leur camping-car. Dehors, côté jardin, on colle les premières affiches pour la campagne électorale des législatives des 8 et 9 juin. On réclame l'interdiction de l'avortement ou du Parti communiste, puis on joue de la guitare et on s'endort sur un banc.

Un reste de 1er mai défile avec des cris de soldats qui ont enfin atteint la quille : c'était le premier jour de Fête du travail sans travailleurs consignés sous les banderoles. La police suit les fêtards à la trace dans l'allée piétonnière, avec une voiture et un berger allemand qui hurle dans le coffre arrière. Car il reste quelques exécutants qui n'aiment guère le changement.

CORINE LESNES

En attendant la reprise des commandes militaires

Thomson-CSF veut se diversifier dans le civil

Le président de Thomson 8 qui présentait jeudi 3 mai les résultats de Thomson-CSF, la filiale spécialisée dans l'électronique de défense du groupe français – reste confiant quant à l'évolution du marché militaire, actuellement en pleine atonie pour cause de détente internationale. M. Alain Gomez, qui table pour 1990 sur une nouvelle baisse du résultat net de Thomson-CSF (pour l'exercice 1989 le bénéfice net s'est replié de 11 % à 2,634 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 33,6 milliards de francs), s'attend en effet à un « *retournement de marché vers 1995* ».

« *Même si la nouvelle donne des rapports internationaux devait se confirmer, un équilibre sera trouvé, favorable à tous les systèmes électroniques de défense* », a déclaré M. Alain Gomez. En attendant cette reprise, Thomson-CSF – dont le carnet de commandes au 1er janvier 1990 est, pour la première fois de son histoire, tombé au-dessous de deux ans de chiffre d'affaires – entend intensifier sa diversification dans les activités civiles : contrôle aérien, simulation, service informatique et télécommunications.

A Paris

L'abbé Pierre au secours des squatters expulsés

Les trois cents personnes, dont un grand nombre d'enfants, qui ont été expulsées par la police, mercredi 2 mai, des deux immeubles du 11e et du 20e arrondissement où elles vivaient en squatters viennent de recevoir le soutien de l'abbé Pierre. Celui-ci se déclare « *profondément scandalisé* » et demande au préfet de Paris d'« *exercer d'urgence son droit de réquisition de logements vides pour le relogement définitif des expulsés* ». Il demande également que soient encouragés les maîtres d'ouvrage publics et associatifs « *pour réaliser dans Paris des micro-lieux de vie-habitat et des hôtels meublés sociaux* ».

Par ailleurs, M. Jacques Féron, maire CNI du 19e arrondissement, a annoncé, vendredi, qu'il cessait, avec ses adjoints, d'assurer les missions administratives en raison de la présence depuis une semaine devant les accès de la mairie de squatters expulsés d'un hôtel meublé de la rue Petit. « *Cette décision*, a-t-il dit, *aura pour effet dès lundi de rendre impossibles la commémoration du 8 Mai ainsi que la célébration des mariages, et ceci jusqu'à ce que le ministre de l'intérieur (...) ait pris les dispositions nécessaires pour permettre un accès normal à la mairie.* »

EN BREF

□ **Grève du Syndicat du Livre CGT à Lyon.** – Tous les quotidiens, à l'exception du *Monde*, étaient absents des kiosques lyonnais, samedi 5 mai, à la suite d'une grève surprise du Syndicat du Livre CGT. Totalement paralysée, l'imprimerie du groupe Hersant, à Chassieux, n'avait pu assurer la parution du *Progrès* de Lyon, de *Lyon-Matin* et de *Lyon-Figaro*, tandis que le centre d'impression d'Irigny était dans l'impossibilité de fabriquer les quotidiens nationaux qui y sont habituellement réalisés (*l'Equipe, Lyon-Libération, l'Humanité*, etc.). La presse, en revanche, était normalement distribuée à Saint-Etienne et à Grenoble.

□ **Canal Enfants candidate au septième réseau.** – Canal Enfants, chaîne cryptée qui doit être diffusée sur le satellite TDF 1, « *déposera un dossier de candidature les 19 ou 21 mai aux vingt-trois fréquences hertziennes* » actuellement soumises à appel d'offres, a annoncé, vendredi 4 mai, son président François Jouven (*le Monde* du 5 mai). Cette décision, a-t-il précisé, a été prise « *en accord avec les conseils d'administration de Canal Enfants et de Canal J* », les deux chaînes étant destinées au même public jeune et ayant plusieurs actionnaires en commun. M. Jouven affirme d'ailleurs que le rapprochement prévu entre ces deux chaînes se fera et que « *Canal J entrera dans le capital de Canal Enfants à hauteur de 25 %* ».

□ **Le groupe Pelège se diversifie dans le cinéma.** – Le groupe Pelège a annoncé, vendredi 4 mai, qu'il allait se diversifier dans le cinéma, comme l'ont fait avant lui deux autres groupes français du BTP (bâtiments-travaux publics) : Bouygues, Pierre et Vacances. Pelège qui disposait déjà d'un pôle « communication » autour de Haussman Communication, vient de créer une filiale – Line productions – dont il détient 67 % du capital aux côtés du producteur Christian Bel. Pour son premiezr film, cette société a choisi de coproduire aux côtés de Stick Films International et de Cinévidéo Plus, « *Une étoile pour deux* », un film avec Lauren Bacall et Anthony Quinn, consacré à une histoire d'amour dans une... maison de retraite.



